

Notre offre de formation **2026**

Développer
vos compétences
en prévention



Vous repérer dans notre offre
Management et gestion de la prévention
Préparation et réalisation de chantiers
Les acteurs de la prévention

“Transmettre autrement pour agir autrement !”



Depuis plus de 75 ans, l'OPPBTP accompagne les entreprises des branches Bâtiment et Travaux Publics en matière de prévention des risques professionnels, de protection de la santé, et d'amélioration des conditions de travail. Notre mission est de **vous informer, vous conseiller, former vos collaborateurs, et vous accompagner** dans une démarche de prévention globale, adaptée à vos particularités et à vos attentes.

La formation continue est un **levier essentiel pour renforcer les compétences de vos salariés** et, par extension, la performance de votre entreprise. Notre objectif est de vous rendre plus autonome dans le développement de votre propre démarche sécurité, en adoptant une approche positive où prévention rime avec performance.

Notre nouvelle signature pédagogique vise à renforcer la qualité et l'impact de nos interventions dans vos structures. Mieux répondre à vos attentes, placer l'apprenant et vos besoins au cœur de notre démarche, tout en garantissant un haut niveau d'expertise (dans le BTP et en prévention), sont les éléments fondamentaux qui guident notre offre de formation.

Notre pédagogie active et engageante favorise la participation et l'interaction, pour un apprentissage par l'action et l'expérience, plus immersif et concret. Conçues pour une application immédiate en milieu professionnel, nos formations sont ancrées dans la réalité de votre quotidien.

Enfin, nos innovations en matière de formation digitale renforcent l'ancrage post-formation et facilitent la mise en pratique des acquis dans votre entreprise, pour **un impact durable**.

Quelle que soit votre ambition en matière de prévention, nous vous proposons **une offre de services complète, modulable**, pour construire votre parcours personnalisé. Celui-ci combine des actions de formation, de conseil et/ou d'accompagnement sur le terrain ou en ligne, des ressources documentaires, et des outils pratiques, afin de garantir une mise en œuvre opérationnelle efficace.

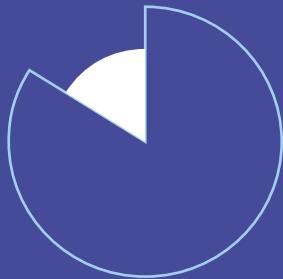
Fidèles à nos valeurs d'écoute, de service et de qualité, nous restons pleinement à votre disposition pour vous accompagner dans tous vos projets.

Paul DUPHIL

Qui sommes-nous ?



78 années d'expérience aux côtés des entreprises du BTP, garantissant une expertise opérationnelle



84 %
de formations intra et/ou sur mesure pour répondre à vos besoins spécifiques et s'inscrire dans vos pratiques

12 +4 agences en France métropolitaine et outremer pour être au plus proches des territoires



1 870 clients de toutes tailles et de tous métiers nous font confiance chaque année



16 000 stagiaires par an : dirigeants, encadrants, opérateurs ou acteurs du BTP



97 % de taux de satisfaction stagiaires

NOS LABELS QUALITÉ



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie actions de formation

Notre vision

Les 4 piliers de notre engagement pour des formations efficaces



LA PERSONNALISATION

En fonction de vos besoins et des publics visés avec des durées et des modalités pédagogiques adaptées.



L'OPÉRATIONNALITÉ

Avec des exercices, des mises en situations, des études, des cas pratiques, des visites de chantier ou des accompagnements de terrain.



L'INTERACTIVITÉ

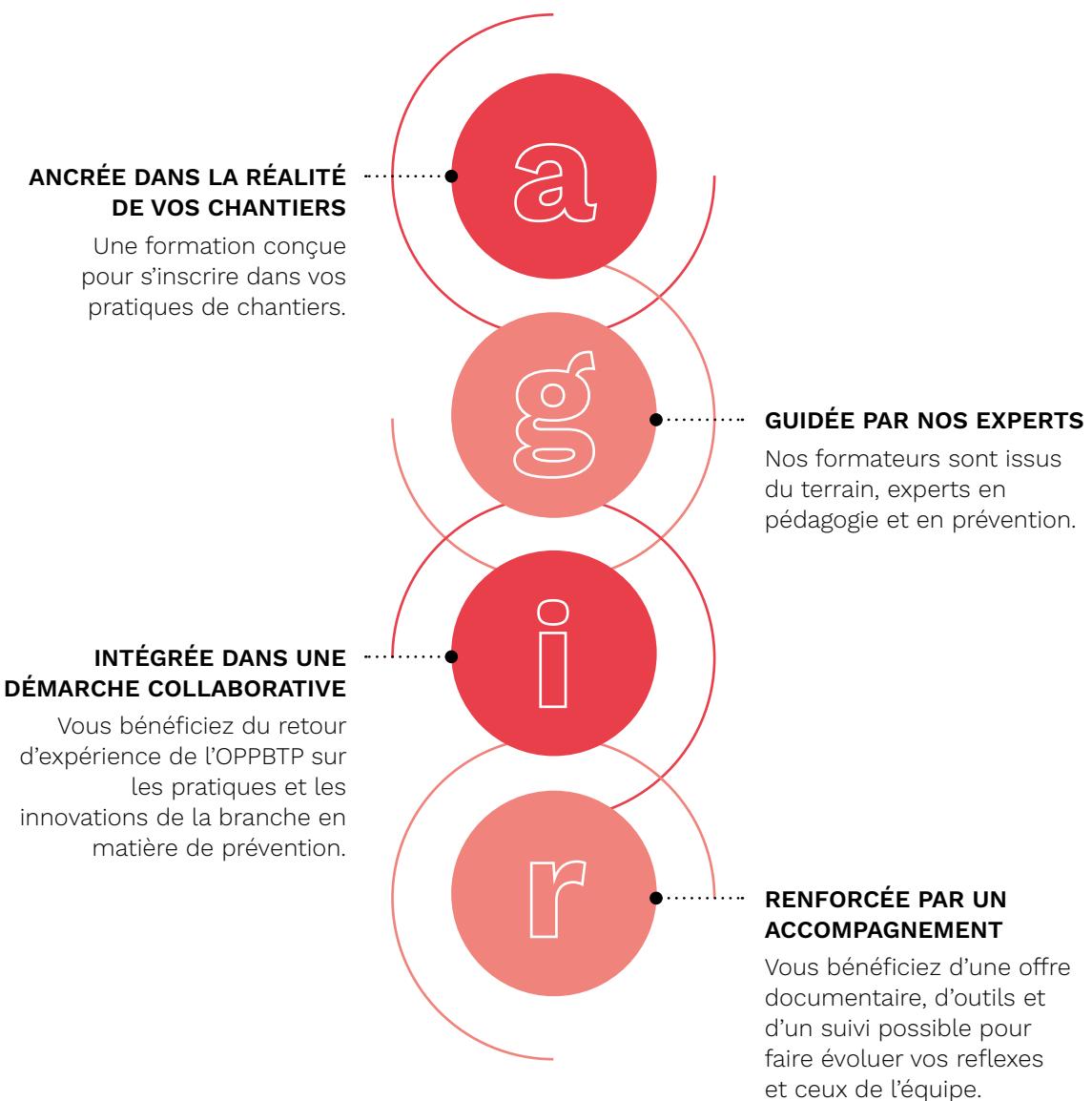
Avec des pédagogies actives et engageantes telles que des jeux de rôles, études de cas, brainstorming, jeux pédagogiques et outils digitaux.



LE PARTAGE

Grâce à l'apport de connaissances et à l'échange de pratiques entre stagiaires tous issus du BTP.

Parce que la formation n'a de sens que si elle se traduit en action



Sommaire



07. VOUS REPÉRER DANS NOTRE OFFRE

Vous souhaitez

- Répondre aux essentiels en prévention
- Faire évoluer votre démarche de prévention
- Consolider votre culture sécurité
- Ancrer et harmoniser vos pratiques collectives
- Renforcer les compétences d'un public cible
- Maîtriser les risques majeurs



22. MANAGEMENT ET GESTION DE LA PRÉVENTION

- Fondamentaux du management de la prévention
- Approfondissement du management de la prévention
- Méthodes et outils de gestion de la prévention
- Développer une culture de sécurité dans l'entreprise par la prise en compte des Facteurs Organisationnels et Humains (FOH)



46. PRÉPARATION ET RÉALISATION DE CHANTIERS

- Analyse des situations de travail
- Circulation et travaux sur voie publique
- Travaux en hauteur
- Levage de charges
- Travaux de fouilles et à proximité de réseaux
- Produits chimiques et CMR
- Travaux spécialisés



74. LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

- CSE et CSSCT
- Animateurs prévention de l'entreprise
- MOA, MOE
- Formateurs de coordonnateurs SPS
- Autres acteurs relais



VOUS REPÉRER DANS NOTRE OFFRE

Il est parfois difficile de se repérer parmi l'ensemble des solutions mis à votre disposition et de cibler les mesures les plus pertinentes correspondant à vos besoins.

Nous vous proposons, à travers ces quelques pages, de vous aider à construire votre propre parcours en fonction de vos priorités. À l'aide d'exemples et des témoignages clients, vous retrouverez les principales intentions qui peuvent orienter vos choix.

VOUS SOUHAITEZ...

... poser les premières briques de votre démarche: **répondre aux essentiels en prévention**
page 10

... donner de la cohérence à l'ensemble de vos actions: **faire évoluer votre démarche de prévention**
page 12

... donner un nouveau souffle à votre politique de prévention:
consolider votre culture sécurité
page 14

... partager une vision commune et gagner en efficacité: **ancrer et harmoniser vos pratiques collectives**
page 16

... que vos collaborateurs assurent pleinement leur rôle: **renforcer les compétences d'un public cible**
page 18

... vous concentrer sur la prévention des accidents graves:
maîtriser les risques majeurs
page 20

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins. Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à **formation@oppbtp.fr**

PLUS D'INFOS ?



Consultez notre site
www.preventionbtp.fr
Retrouvez nos formations en flashant ce QR code.

Pour vous accompagner dans l'élaboration de votre plan de développement de compétences et découvrir les conditions de prise en charge de vos actions de formations, rendez-vous sur le site **www.constructys.fr**



À chacun son offre

Votre projet de formation doit tenir compte de votre contexte, de vos priorités, du temps dont vous disposez. Nous vous proposons à travers ces quelques pages de vous guider selon vos besoins.

Repérer et comprendre les codes

BEST

Formation phare pour acquérir les fondamentaux en prévention

NEW

Nouveau thème et/ou nouvelle formule 2026



Formation en présentiel



E-learning / Vidéo learning / Micro learning



Classe virtuelle



Outils (mémo, guide, affiches, espace personnel, etc.) à disposition sur le site **preventionbtp.fr**



Dialoguez en direct avec nos experts : à retrouver sur le site **preventionbtp.fr**



Conseil technique et accompagnement par nos experts en région

Les programmes de formation

Retrouvez dans nos fiches programmes, les compétences que le participant sera en mesure de mobiliser sur le terrain après la formation.

The screenshot shows a training program card with the following details:

- Titre:** Améliorer ses briefings de poste et 1/4h sécurité
- Public cible:** chef de chantier et chef d'équipe
- Durée:** 1 jour
- Effectif max:** 10
- Référence:** 1603

PROGRAMME

- Donner un sens au 1/4 d'heure sécurité et au briefing de poste
- Identifier et approprier l'outil et le terme
- 1/4 d'heure et le briefing de poste
- Comprendre l'importance du message de sécurité et de l'échange d'informations entre le manager et ses collaborateurs
- Expliquer les rôles, missions, responsabilités de la sécurité à l'échelle du chantier/du poste de travail
- Identifier les rôles et missions des collaborateurs
- Préparer et organiser sa journée en utilisant le matinage du briefing de poste
- Utiliser le briefing 1/4h sécurité pour rechercher collectivement des améliorations en tenant compte des variétés du chantier (interfaces, matériels, moyens, etc.)

BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables d'identifier et mettre en place un 1/4 heure sécurité et un briefing de poste, de préparer un briefing, un briefing d'entretien, d'identifier les risques sur les situations, des échanges en équipe, d'identifier et enlever un 1/4 heure et un briefing de poste avec les responsables du chantier et planer la prochaine réunion concernant

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

L'apprentissage est basé sur une pédagogie interactive et basée sur des mises en situation, des échanges et exercices durant les ateliers.

NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Occuper une fonction d'encadrement dans l'entreprise
- Disposer d'une première expérience dans l'animation de chantier

LES +

Cette formation est spécifiquement adaptée aux chefs de chantier et aux chefs d'équipe souhaitant renouveler leurs pratiques d'animation de 1/4h sécurité et répondre aux besoins de leurs chantiers.

Basée sur une pédagogie interactive, elle permet d'expliquer la préparation et l'animation d'un 1/4h et d'un briefing de poste et de régler ses attentes et ses axes d'amélioration.

Choisir sa stratégie d'animation en fonction de la situation et du travail impacté

- Utiliser des techniques de communication et d'animation pour structurer la transmission des messages et vérifier par un feedback la compréhension de ses collaborateurs
- Choisir une stratégie d'animation en fonction du message à transmettre et du travail concerné
- Adopter sa priorité de travail (réunions, animation, etc.)

Évaluation individuelle des appuis

Retrouvez la programmation et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Visionnez les témoignages de nos clients et des participants. Retrouvez les dates et tarifs des sessions inter entreprises sur notre site internet.

Le site preventionbtp.fr

Sur notre site internet **affinez vos recherches par domaines et modes de formation**: digital ou présentiel.

Et téléchargez gratuitement nos **modules e-learning et vidéo learning** (D-Clic prévention et Minutes prévention).



Rendez-vous dès maintenant sur le site **preventionbtp.fr** !

Répondre aux essentiels en prévention

Prévention et performance: un duo gagnant-gagnant. Les actions de prévention et d'amélioration des conditions de travail ont des impacts positifs sur la performance économique des entreprises. Toutes les entreprises ont à y gagner. Quelle que soit votre activité, quelles que soient vos pratiques actuelles sur le sujet, découvrez les étapes indispensables à la mise en place d'une démarche de prévention pertinente et adaptée à vos besoins.

Démarrer pas-à-pas avec les essentiels

étape
1

étape
2

étape
3



Organiser
l'entreprise



Réaliser
les travaux
en sécurité



Faire le bilan,
ancrer et
améliorer

- Définir les objectifs et la vision
- Définir les rôles et responsabilités

- Analyser les situations de travail
- Préparer, organiser et formaliser les modes d'intervention sur les chantiers

- Mesurer l'efficacité
- Renforcer les nouvelles pratiques
- Proposer des améliorations

Comment traduire cette démarche dans les faits...



Définir vos priorités et organiser le déploiement de vos orientations



5410 « Prev'aktion dirigeant »

Évaluer vos risques et prioriser les mesures de prévention



Réalisez votre document unique grâce à l'**outil en ligne « Mondocunique »**.

Assurer le suivi réglementaire de vos équipements et installations



Téléchargez le document sur les principales vérifications et/ou utilisez l'**outil en ligne « suivi du matériel »**.

Impliquer les équipes dans l'analyse de leurs situations de travail et la mise en œuvre des solutions de prévention



3301/13 « Pratiq'prévention: prévenir et agir en prévention »

Préparer vos chantiers et formaliser vos modes opératoires



Suivez un **atelier en ligne « PPSPS »**.



Rédigez vos **PPSPS** sur **notre outil en ligne**.

Prendre connaissances des incontournables de votre métier



Consultez l'**espace « Prévention par métier »**.

Téléchargez gratuitement les **fiches pratiques, les affiches et mémos** dédiés à votre activité.

Faire évoluer votre démarche de prévention

Vous avez déjà sécurisé vos matériels, vous avez posé quelques règles essentielles, et assuré le suivi des fondamentaux. Il est temps à présent de structurer votre démarche et de donner davantage de cohérence à l'ensemble des actions mises en œuvre.

Voici quelques pistes pour asseoir votre démarche:



Dans l'entreprise

Sur le terrain

Formaliser les process et clarifier les responsabilités



5402 « Prev'aktion encadrement »



Clarifiez les dispositions légales grâce au **document « Droit de la prévention »**.

Améliorer la maîtrise des risques et évaluer les pratiques



Profitez de l'accompagnement d'un conseiller dans le cadre d'**un contrat de performance prévention** qui prévoit un diagnostic préalable et un plan d'action.



Aidez-vous de l'**outil pratique « analyse d'accident »** pour tirer efficacement les enseignements de vos événements.

Assurer une veille et s'ouvrir aux bonnes pratiques



Tenez-vous informé des nouveautés et bonnes pratiques de la branche en retrouvant les « **focus prévention** » et les « **solutions chantier** » sur le site.

Améliorer la circulation d'information



1601 « Animer un ¼ h sécurité »



Personnalisez les livrets et outils à disposition pour renforcer l'efficacité de l'accueil sécurité de vos compagnons.

Optimiser vos modes opératoires sur certains risques spécifiques



Sécurisez vos opérations (ex.: travaux en hauteur, levage, fouilles...) en formant vos encadrants et vos compagnons.

S'assurer du soutien et d'une présence terrain



Inscrivez votre référent prévention au **réseau Cap prévention**.



Facilitez le suivi et les vérifications sur chantier grâce à l'**application « Check Chantier »**.



Benjamin Pierotti,
Directeur Développement
RH Groupe BIR, Directeur
de La Passerelle

“ La prévention est une priorité pour le Groupe BIR. Nous travaillons sur nos matériels et notre organisation, mais la prise en compte du facteur humain est devenue un aspect essentiel pour garantir la sécurité de nos salariés. Le groupe BIR est une référence connue dans ses métiers. Les savoir-faire de nos salariés sont notre valeur ajoutée. ”

C'est pour ces raisons que nous avons créé « La Passerelle » en 2023, l'organisme de formation du Groupe qui nous permet de dispenser nos formations dans un bâtiment

Témoignage

de 1600 m², érigé sur un terrain de 10 000 m². Nous avons pour objectif de devenir CFA en 2025.

L'OPPBTP est connu pour son expertise en Prévention dans notre secteur d'activité. En plus de bien nous connaître, l'OPPBTP est capable de nous faire bénéficier, dans le cadre d'une **démarche d'accompagnement, d'une offre intégrée du diagnostic à l'identification des axes de progrès.** Il nous a paru évident de choisir l'OPPBTP pour **co-construire un parcours** de formation sur la sécurité du personnel répondant spécifiquement à nos besoins.

L'ADN de La Passerelle, c'est de rendre l'apprenant acteur de sa formation. Ainsi, le parcours “Manager la sécurité”

est très participatif. Ce sont les échanges d'idées et le cheminement que nous avons eu en amont avec l'OPPBTP qui nous ont permis de trouver les bonnes réponses pour que **l'apprenant devienne acteur de sa sécurité au quotidien.**

Ce dispositif de deux jours à mi-chemin entre une formation et un séminaire, regroupe les conducteurs de travaux et les chefs de chantier dans une même session pour trouver des solutions qu'ils mettront en place sur le terrain.

En tout, ce sont plus de 200 personnes qui seront formées sur ce dispositif. ”

Pour voir le témoignage sur notre chaîne Youtube, c'est ici



Expérience

Diagnostic prévention

- Modes opératoires •
- Matériels • Documents •
- Process • Rituels...

Réunion lancement Équipes de Direction et QSE

- Relations Direction/QSE •
- Enjeux et priorités du groupe •
- Exemplarité et implication

Formation/action

« Top management » (Directeurs de département et Directeurs d'exploitation)

- Notre exemplarité •
- Notre engagement •
- Nos bonnes pratiques •
- Nos ambitions

Formation « Encadrants »

- Responsabilités et délégation de pouvoir

Formation « Développer la coopération de l'encadrement »

- (conducteurs de travaux et responsables d'équipe)
- Coopération CdTx et CC •
- Rituels sécurité •
- Communication efficace •
- Préparation de chantier •
- Risques majeurs sur nos chantiers • Gestion des aléas •
- Présence terrain • Valorisation

Consolider votre culture sécurité

La culture sécurité est un ensemble de manières de faire et de manières de penser, largement partagées par les acteurs de l'organisation pour maîtriser les risques de leur activité.

Travailler sur la culture prévention dans une entreprise c'est ainsi à la fois travailler sur le système en place, l'organisation prévues mais aussi sur ce qu'en pensent les collaborateurs et sur ce qu'ils font réellement. Cela nécessite d'avancer sur plusieurs dimensions.

Voici quelques pistes:



Challenger l'organisation



Évaluez votre niveau de culture sécurité et **définissez vos engagements**.

Renforcer l'engagement de l'ensemble des acteurs



5417 « Renforcer son leadership sécurité (ICSI /OPPBTP) »



Repérez les **6 étapes clés** dans l'ouvrage rédigé conjointement par l'ICSI et l'OPPBTP sur le développement de la culture sécurité.

Créer les conditions d'une culture juste



5415 « Les fondamentaux d'une culture juste »



Inspirez-vous des échanges avec des acteurs majeurs du BTP **via nos « grands entretiens »**.



Pérenniser les bonnes pratiques



1303 « Débrief chantier »



Facilitez vos visites terrain en téléchargeant **les grilles de visite prévention**.

Fiabiliser les arbitrages production/prévention



Découvrez les **pratiques des entreprises et leur retour d'expériences** en matière de briefing de poste.

Favoriser la transversalité et le dialogue

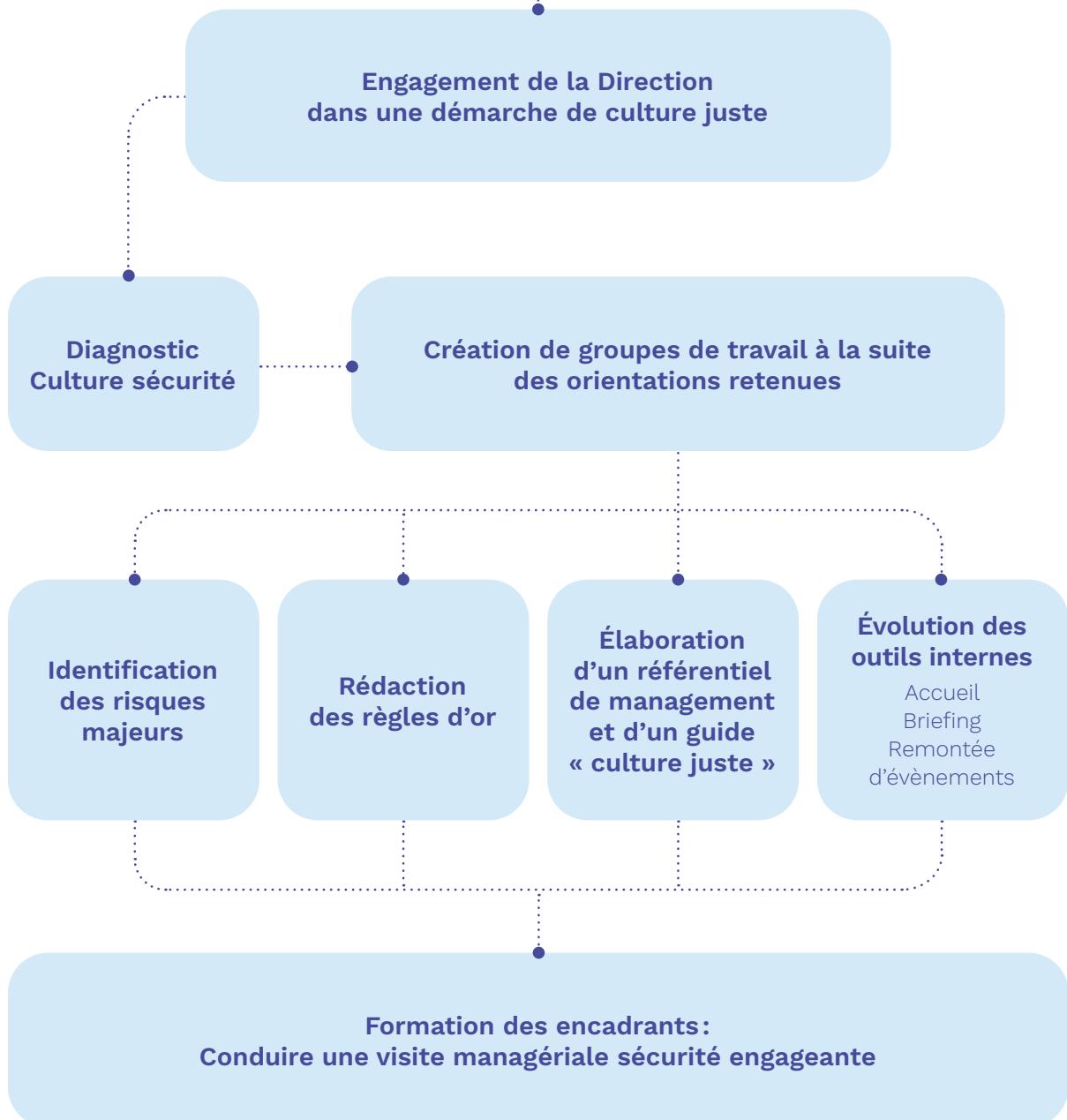


Téléchargez et personnalisez nos **mémos, affiches et vidéo learning** pour renforcer votre communication interne.



Initiez-vous aux visites managériales de sécurité grâce au **D-Clic dédié** à ce sujet.

Expérience



Ancrer et harmoniser les pratiques collectives

Progresser en prévention, c'est aussi une aventure collective:
développer des pratiques communes, partager des valeurs...

La formation peut alors être un outil précieux au service de la construction de ce collectif.

Monter en compétence l'ensemble des acteurs de l'entreprise sur une thématique commune permet de concentrer les efforts et profiter de la dynamique de groupe pour gagner en efficacité.

Il ne s'agit pas de former tout le monde de la même façon, sur le même format avec un même contenu mais bien d'adapter les programmes, les messages, les modalités pédagogiques aux différents publics mais en visant une finalité partagée.

Exemple: faire vivre vos rituels prévention

Renforcer la vigilance, encourager une culture pro active en matière de sécurité, gagner en efficacité.. Voilà autant d'objectifs visés par l'instauration de rituels sécurité dans les entreprises. Pour autant, ils peuvent rapidement se transformer en formalités administratives sans beaucoup d'intérêt. Il est alors nécessaire de leur redonner du sens et de les repositionner au service d'un environnement de travail plus sûr et plus performant

Accueil sécurité



1401 « Réussir l'intégration de vos personnels permanents et temporaires »



Suivez le module « **D-Clic réussir un accueil sécurité** ».



Personnalisez vos **livrets d'accueil**. Téléchargez l'**application « Check Chantier »**.

Visites sécurité



1801 « Conduire une visite managériale de sécurité engageante »



Éclairez les principes essentiels grâce au « **D-Clic visite sécurité** ».



Téléchargez les **fiches outils** (grille, trame...).

Briefing de poste



1603 « Améliorer ses briefings de poste et 1/4h sécurité »



Consultez les « **solutions chantiers** » pour bénéficier du partage de pratiques de la branche.

Retours d'expérience



1301 « Analyser un AT grâce à la méthode de l'arbre des causes »



Consultez les « **solutions chantiers** » pour bénéficier du partage de pratiques de la branche.



Gérald Blais,
Directeur Formations
Santé Sécurité Equans
France

“ La santé, la sécurité sont des piliers fondamentaux pour Equans, totalement intégrés à notre modèle managérial. Il n'y a pas un codir, un comex, qui ne démarre par un moment « Santé et sécurité », chaque rendez-vous managérial commence par cette séquence. Sur le terrain, cela se traduit par l'accueil de nos salariés, le prestart meeting (réunion de prise de poste) avec l'analyse des risques, le bon outillage, les bonnes protections, la bonne compétence et la bonne formation pour réaliser la tâche dans les meilleures conditions.

La formation en est un élément clé. Au sein de l'académie « Santé et Sécurité » d'Equans France, notre centre de formation interne, nous dispensons les formations réglementaires et techniques autour de nos risques majeurs. Près de 6 000 compagnons y passent chaque année. **Aujourd'hui, le projet est d'étoffer notre offre de formation : Avec des formations sur mesure en lien avec la culture santé sécurité mais aussi, pour nos formations dites réglementaires, de sortir de ce simple cadre et de les orienter davantage « gestes métiers ».**

Avec l'OPPBTP nous avons, par le passé, réalisé ensemble un module de formation au management de la santé sécurité orienté sur les grands projets et les projets en macro-lot.

Témoignage

Nous avons également collaboré à la réalisation de capsules e-learning concernant l'adéquation des engins, les règles de sécurité autour des nacelles...

Le dernier projet en date concerne la montée et le maintien en compétences de notre filière santé sécurité sur le risque électrique ; notamment sur les chantiers sous consignation électrique. Nos attentes étaient d'**apporter à la filière prévention, un bagage technique suffisant pour leur permettre d'aborder efficacement les visites chantiers**. La filière prévention n'est pas nécessairement expert du métier de l'électricité ; pour autant, ils réalisent des visites chantiers, ils doivent les auditer, et échanger avec les équipes, d'où le besoin d'un background technique important. Nous voulions traiter de rappels sur les normes et les règles de sécurité, mais surtout, nous souhaitions développer l'analyse de situations dangereuses, grâce à des mises en

situation avec un formateur pouvant manipuler du matériel haute tension, basse tension. L'objectif est de permettre à la filière prévention d'être plus à l'aise lors de ces visites chantier.

L'OPPBTP fait référence dans les métiers de la prévention au service du bâtiment et des travaux publics.

Le partenariat avec l'OPPBTP s'est donc avéré assez naturel pour des raisons de professionnalisme, de compétences, et pour son approche très opérationnelle.

Les équipes ont une bonne connaissance de nos chantiers, de nos environnements terrains et de nos problématiques.

La réactivité, la disponibilité ont également été des atouts quand il a fallu monter ce module.

Et surtout, ce que nous avons retrouvé à l'OPPBTP, c'est cette volonté de faire quelque chose qui soit professionnel et opérationnel **avec une mise en œuvre, un retour et des résultats immédiats.**

Pour voir le témoignage sur notre chaîne Youtube, c'est ici

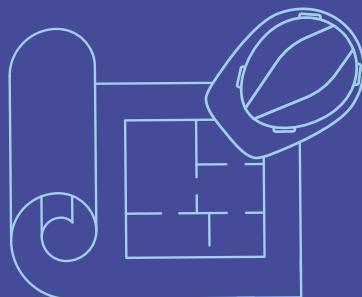


Renforcer les compétences d'un public cible

Certains acteurs peuvent jouer un rôle clé dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention, qu'ils soient directement concernés par la mise en œuvre, qu'ils soient des relais puissants, ou tout simplement que leurs actions conditionnent le niveau de sécurité du chantier. Il peut s'agir de l'encadrement de proximité, des équipes opérationnelles, de vos chargés d'affaire ou de vos Directeurs d'agence ou encore des acheteurs.

Se concentrer sur la montée en compétence d'un public cible, peut alors être une solution pertinente pour améliorer significativement le niveau de sécurité de vos chantiers.

Exemple: renforcer les pratiques des référents prévention



Maîtriser les fondamentaux de la mission



2204 « S'approprier les fondamentaux de la mission de chargé de prévention »

Obtenez les informations clés grâce à la base **« Questions/réponses »**.



Définissez les missions du chargé de prévention à l'aide de la **fiche outil à télécharger**.

Renforcer vos pratiques



2207 « Maîtriser la mission de référent prévention et accompagner l'employeur sur la gestion de la SST »



Créez votre **espace personnel** pour organiser le suivi du personnel, du matériel.

Identifiez les solutions adaptées à votre activité dans le **dossier « prévention par métier »**.

Challenger ses pratiques



Participez au **réseau « Cap prévention »** afin de partager les expériences entre pairs sur des sujets précis animé par votre conseiller local.



Abonnez-vous à la **newsletter** afin de vous tenir informer des actualités.

Témoignage

Claude Faure,
Responsable Grands projets -
Chef de marché BTP &
Infrastructures Du Numérique



Stéphanie Dive,
Directrice RSE QSSE
Group

Actual group et l'OPPBTP: un partenariat stratégique pour professionnaliser et sécuriser les chantiers

Conscient que la sécurité est au cœur de la performance et de l'attractivité du secteur du BTP, Actual group a franchi une nouvelle étape en s'associant à l'OPPBTP. Ensemble, ils ont imaginé un programme inédit, pensé pour professionnaliser les équipes et garantir des conditions de travail plus sûres, au service de tous les clients du groupe.

Cinquième réseau d'agences d'emploi, Actual group fait de la montée en compétence un levier central. Avec ce partenariat, le groupe va plus loin : il ne s'agit pas seulement de recruter, mais de recruter différemment. Grâce à ce parcours sur mesure, les collaborateurs internes et intérimaires d'Actual group acquièrent une connaissance approfondie des métiers du BTP et des risques spécifiques à chaque activité. Objectif : renforcer la prévention et instaurer une culture sécurité partagée, dès le recrutement et jusqu'au cœur des chantiers.

Le programme repose sur un module de deux jours complété par une immersion terrain : une demi-journée de visite de chantier sélectionné par Actual group. Cette approche concrète favorise l'échange, l'observation et l'adaptation aux réalités du terrain. Elle permet aux collaborateurs de mieux dialoguer avec les clients et d'anticiper les situations à risque, gage d'efficacité et de sérénité pour toutes les parties prenantes.

Cet engagement s'inscrit dans une stratégie globale : respecter et valoriser la ressource humaine, former en continu et développer un recrutement différentiel, plus attentif aux compétences, à la sécurité et au potentiel de chaque candidat. Une démarche qui bénéficie directement aux entreprises clientes, dont les chantiers deviennent plus sûrs, plus fluides et plus performants.

« Notre partenariat avec l'OPPBTP illustre notre volonté d'aller au-delà des obligations réglementaires.

Nous voulons être un acteur engagé et exemplaire, capable d'apporter une réelle valeur ajoutée en matière de prévention, tant pour nos clients que pour nos collaborateurs », souligne François Pinte, Secrétaire général d'Actual group.

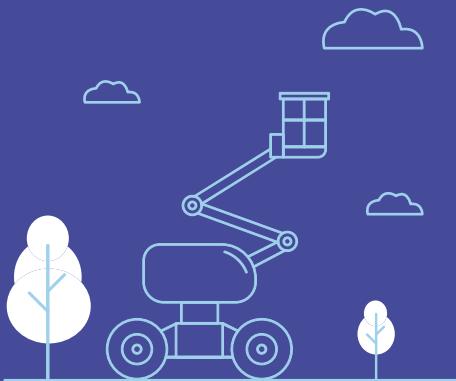
Choisir Actual group, c'est donc faire le choix d'un partenaire responsable, qui place la sécurité et la professionnalisation au cœur de ses priorités. Un engagement durable, au bénéfice de tous les acteurs du BTP, pour construire ensemble un avenir plus sûr.

Maîtriser les risques majeurs

Vibrations, chute de hauteur, risque électrique, poussières, bruit...

Sur les chantiers du BTP, les risques sont nombreux. S'ils doivent tous attirer notre attention, certains sujets majeurs, générant les accidents les plus graves, nécessitent d'y consacrer des plans d'action spécifiques. Bien les identifier est une première étape pour protéger les salariés. Pour chaque risque, des conseils et des solutions vous aideront à mieux le prévenir.

Exemples de situations de travail à risque:



Travaux en hauteur



3904 « Développez une nouvelle approche du risque afin d'agir collectivement »



Visionnez les **D-Clic prévention** sur l'utilisation en sécurité:
- **des échafaudages**,
- **des nacelles**,
- **d'un harnais**.



Téléchargez la **boîte à outils** (**quiz, fiches outils, affiches...**) pour mieux identifier et maîtriser le risque de chute.



Opérations de levage



3360 « Organiser une opération de levage en sécurité (encadrement) »
3352 « Élinguer en sécurité les charges (opérateurs) »



Abordez les fondamentaux grâce au **D-Clic « Organiser une opération de Levage »**

Visionnez les **minutes prévention** sur:

- **les gestes de commandement**,
- **l'utilisation des élingues**.



Téléchargez les **fiches outils** « **suivi équipement** ».

Identifiez les nouveautés dans **les collections « solutions chantier »** ou **« équipement »**.



Manutentions manuelles et port de charge



4202A « Analysez vos situations de travail, identifiez avec vos équipes des pistes d'amélioration à mettre en œuvre, dans le cadre d'une démarche d'accompagnement avec votre conseiller »



Profitez de subvention pour financer vos projets destinés à améliorer les expositions aux facteurs de risques professionnels ergonomiques (FIPU).



Visionnez les **minutes prévention** sur:
- **les pauses actives**,
- **les TMS**.

Animez vos 1/4h sécurité via le **D-Clic « prévenir les TMS »**.



Consultez le numéro dédié du **magazine « prévention BTP »**.



Travaux à proximité des engins



3250 « Mieux maîtriser le risque de collision engin/piéton dans le BTP »



Visionnez les **minutes prévention** sur **les angles morts**.



**D-Clic Prévention :
risque de heurt par engin.**

Développez votre connaissance du risque et les solutions de prévention associées dans la **collection « zoom risque » et le dossier dédié**.

Tenez-vous informé des innovations avec les **« solutions chantier »**.

Communiquez auprès de vos équipes via **nos affiches**.



MANAGEMENT ET GESTION DE LA PRÉVENTION



VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins.

Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à formation@oppbtp.fr

PLUS D'INFOS ?



Consultez notre site
www.preventionbtp.fr

Retrouvez nos formations en flashant ce QR code.

TARIFS

Retrouvez nos tarifs sur notre site internet ou contactez votre agence (coordonnées au dos du catalogue).

RÉF.	STAGES	DISTANCIEL/ PRÉSENTIEL	PUBLIC	DURÉE	PAGE
Les fondamentaux du management de la prévention					
5410	PREV'ACTION dirigeants - Définir et mettre en œuvre une stratégie de prévention			1 j.	25
BEST 5401	PREV'ACTION encadrement - Organiser la prévention dans l'entreprise			3 j.	26
BEST 5406	PREV'ACTION chefs d'équipe - Déployer la prévention sur les chantiers			2 j.	27
Approfondissement du management de la prévention					
5421	PREV'ACTION encadrement - Communiquer efficacement en prévention			1 j.	28
5423	PREV'ACTION encadrement - Impliquer vos équipes en prévention			1 j.	29
5425	PREV'ACTION encadrement - Les outils du manager en prévention			1 j.	30
5411	Relier prévention et performance économique			2 j.	31
3204	Piloter en prévention la réalisation des travaux d'un lot sous-traité			1 j.	32
3202	Piloter un chantier contenant un lot amiante sous-traité ou co-traité			1 j.	33
Méthodes et outils de gestion de la prévention					
1202	Rédiger les fiches de tâches d'un PPSPS (Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé)			1 j.	34
NEW 1204	Participez activement aux Plans de Prévention			1 j.	35
1301	Analyser un AT grâce à la méthode de l'arbre des causes			1 j.	36
1303	Les essentiels de la méthode de l'arbre des causes en classe virtuelle			3 h	37
1401	Réussir l'intégration de vos personnels permanents et temporaires Accueil et formation renforcée à la sécurité			1 j.	38
BEST 1601	Animer un 1/4 d'heure sécurité			1 j.	39
Développer une culture de sécurité dans l'entreprise par la prise en compte des Facteurs Organisationnels et Humains (FOH)					
NEW 5417	Renforcer son leadership sécurité - Une co-réalisation OPPBTP/ICSI			1 j.	40
5414	Développer ses pratiques de manager - leader en sécurité			2 j.	41
5415	Comprendre et mettre en œuvre les fondamentaux de la culture juste dans l'entreprise			1 j.	42
NEW 5415A	Culture juste, une démarche d'entreprise			1 j.	43
BEST 1603	Améliorer ses briefings de poste et 1/4 sécurité			1 j.	44
1801	Conduire une Visite Managériale de Sécurité engageante			1 j.	45
1802	Conduire une Visite Managériale de Sécurité engageante et l'expérimenter en situation sur chantier			2 j.	45

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE Présentiel

E-learning

Classes virtuelles

PUBLIC Dirigeants | Encadrement | Chefs d'équipe | Opérateurs | Animateurs prévention-sécurité

Créez vos parcours personnalisés, ancrez les apprentissages

Mixez et combinez
les différents dispositifs
pédagogiques pour...



Sur notre site internet retrouvez en téléchargement gratuit, nos modules e-learning et vidéo learning (D-Clic prévention et Minutes prévention) qui vous permettront de **combiner à l'envie et selon vos besoins vos propres parcours** : en amont (pour s'assurer des prérequis), en complément (pour approfondir un sujet) ou en rappel (pour mémoriser les points clés)
des sessions de formation que nous vous proposons.

Pour ancrer les savoirs et/ou évaluer les apprentissages, nous mettons à votre disposition **une application mobile** dédiée à vos équipes, poussant des **séquences courtes** d'apprentissage **sous forme de quiz**.



**Sur les thèmes
du management
de la prévention,
retrouvez :**



NOS D-CLIC

Reprise d'entreprise
Rédiger un PPSPS
Participer à une analyse d'accident
Réussir un accueil sécurité
Animer un 1/4h sécurité
Organiser les visites prévention
Développer la culture sécurité...



NOS MINUTES

J'encadre un apprenti
sur chantier

PREV'ACTION dirigeants

Définir et mettre en œuvre une stratégie de prévention

 **PUBLIC CIBLE:** chef d'entreprise, membre d'un CODIR

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 10

 **RÉFÉRENCE:** 5410

Durant une journée, les chefs d'entreprise prennent connaissance des principes fondamentaux de l'organisation de la prévention dans les entreprises de BTP; les sujets abordés portent sur le management, la répartition des missions en prévention et des responsabilités, la communication.

La formation conduit à la mise en œuvre d'actions pensées par le chef d'entreprise et organisées au regard des orientations et des ressources de l'entreprise.

 **Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr**



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Savoir situer son entreprise sur l'échelle du management de la prévention.
- Connaître les principes et les bénéfices d'une communication motivante.
- Comprendre les principes et l'intérêt du leadership en prévention.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Entreprise engagée en prévention.

LES +

Les sessions rassemblent des chefs d'entreprise engagés dans une démarche de prévention. Elles permettent de nombreux échanges et retours d'expérience. Elles constituent un socle commun de compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche de progrès.



PROGRAMME

Faire le lien entre les enjeux de la prévention et les actions à mettre en œuvre dans son entreprise

Identifier les actions, notamment de communication, pour amorcer le changement et l'accompagner

Connaître les étapes permettant d'instaurer ou d'améliorer une culture prévention

Élaborer un plan d'action spécifique à son entreprise pour «faire agir» en prévention

- Appréhender les principales solutions réglementaires
- S'approprier une démarche de prévention applicable à l'ensemble des situations
- Appliquer les principes fondamentaux de la motivation
- Comprendre le leadership en prévention

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

PREV'ACTION encadrement

Organiser la prévention dans l'entreprise

 **PUBLIC CIBLE:** encadrement de chantier (chef d'entreprise, directeur de travaux, conducteur de travaux, chef de chantier)

 **DURÉE:** 3 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 5401

Compétitivité, innovations, évolution des techniques de construction imposent à l'encadrement de développer de nouvelles compétences en matière de prévention des risques professionnels.

Pendant 3 jours, l'encadrement étudie et expérimente des méthodes pratiques qui permettent d'organiser efficacement leurs chantiers, tout en rendant leurs équipes proactives.

 **Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr**



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Impliquer leurs équipes en prévention.
- Organiser la prévention sur leur chantier en appliquant la stratégie de l'entreprise.
- Assurer la sécurité des équipements et des installation
- Partager les bonnes pratiques.
- Prendre en compte les différents acteurs et s'appuyer sur les partenaires.
- Gérer les aléas.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Innovants dans nos supports pédagogiques, nous utilisons notamment les outils digitaux ! Les stagiaires seront invités à utiliser leur smartphone professionnel pour des quiz, des challenges ou des exercices.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaître les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.

LES +

Une acquisition progressive des compétences s'intégrant dans la culture de l'entreprise et adaptée à tous les métiers du BTP. Une pédagogie interactive pour une réelle implication des stagiaires.

Cette formation est le préalable nécessaire à la mise en œuvre d'une délégation de pouvoir.

PROGRAMME

Faire passer les messages de prévention à ses équipes

- Comprendre les déterminants du comportement face au risque - sciences comportementales
- Exercer son leadership (autodiagnostic et mise en situation)
- Organiser la prévention de façon cohérente et structurée (amélioration continue)
- Connaître et faire connaître les responsabilités de chacun - responsabilités pénales et civiles de chaque acteur

Organiser son chantier en prévention

- Collaborer efficacement avec les acteurs de l'acte de construire de l'avant-projet sommaire à la livraison
- Améliorer ses pratiques en termes de préparation de chantier, de gestion des équipements de travail, de gestion des produits dangereux, etc.
- Appliquer des méthodes structurantes pour réaliser les actions de prévention (démarche de prévention)

Partager son retour d'expérience au profit de l'entreprise

- Gérer les aléas sur chantier avec le bon niveau de sécurité - sécurité réglée et gérée
- Faire progresser l'entreprise collectivement autour de la prévention - retour d'expérience
- Contribuer à la performance de l'entreprise par ses actions - la prévention et les 12 domaines de la performance

Évaluation individuelle des acquis

Ce programme constitue le socle de base de PREV'ACTION Encadrement.

Certains sujets peuvent être complétés par des modules d'approfondissement, voir pages suivantes.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

PREV'ACTION chefs d'équipe

Déployer la prévention sur les chantiers

BEST

 **PUBLIC CIBLE:** chef d'équipe, maître compagnon

 **DURÉE:** 2 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 5406

Maillon essentiel de la production sur le terrain, la mission de chef d'équipe présente de nombreuses facettes: très bon technicien, il doit organiser l'activité, mobiliser ses équipes, suivre l'avancement des travaux... en veillant à la prise en compte de la prévention par les compagnons.

Cette formation traite donc de l'ensemble de ces aspects en suivant concrètement le fil de déroulé d'une journée du chef d'équipe.

MASE AMELIORER LA PERFORMANCE SSE Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Les stagiaires apprendront à intégrer la prévention dans l'organisation de l'activité, à mobiliser leurs équipes et motiver les opérateurs, à participer à l'amélioration continue et à être force de proposition au regard du retour des expériences terrain.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Utilisation de films pédagogiques et de situations de chantier, exercices, quizz et jeux de mise en situation.
- Utilisation de visuels proches de l'univers des stagiaires.
- Partage des retours d'expérience au travers d'échanges entre professionnels.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Manager des équipes.

LES +

Par des mises en situation, l'analyse de cas pratiques et de vidéos, les stagiaires sont amenés à percevoir la prévention comme un facteur de performance.

La mise en main des outils pratiques de l'OPPBTP permet une transposition immédiate en situation de travail.



PROGRAMME

Rôle et missions du Chef d'équipe

- Découvrir les composantes d'une équipe efficace
- Identifier les différentes fonctions dévolues au Chef d'équipe et ses répercussions sur la prévention

Se renseigner

- Recueillir les informations pertinentes lors de la préparation de chantier
- Appliquer les méthodes HALTES et 5 M

S'organiser

- Analyser les méthodes et proposer des solutions opérationnelles et réglementaires conformes
- Choisir le matériel adapté

Passer les consignes

- Communiquer avec son équipe
- Passer les consignes avec un outil simple: les 5 premières minutes

Accueillir

- Interroger et améliorer sa pratique de l'accueil

Gérer son équipe

- Modifier ses perceptions sur son rôle de manager
- Impacter positivement son équipe par son comportement (management situationnel)

Connaître les responsabilités

- Identifier les responsabilités des acteurs du chantier en matière de sécurité et en prendre la mesure dans sa fonction de chef d'équipe

Contrôler la sécurité des postes de travail

- Utiliser les 5 M pour analyser et sécuriser les postes de travail
- Repérer les éléments nécessaires à la conformité des équipements travail

Proposer des actions d'amélioration

- Être force de proposition pour contribuer à l'amélioration continue de son entreprise
- Pratiquer et valoriser les retours d'expérience

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

PREV'ACTION encadrement

Communiquer efficacement en prévention

 **PUBLIC CIBLE:** encadrement de chantier, conducteur de travaux, directeur de travaux, chef d'entreprise

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 5421

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Passer une consigne, accueillir un nouvel arrivant, échanger sur les aléas... sont autant de situations qui sollicitent les compétences de « communicant » d'un manager.

Cette journée leur permet d'en acquérir les clés et leur donne les moyens d'influencer les comportements de leurs équipes en portant un message efficace et positif sur la sécurité.

L'OPPBTP et l'association MASE ont signé un partenariat afin de favoriser la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la sécurité et de conditions de travail dans le BTP.

 **Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr**



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de communiquer sur la prévention en santé, sécurité pour une bonne gestion d'équipe.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive basée sur des exercices, des jeux de rôles, des mises en situation, les témoignages de stagiaires et complétée par des apports théoriques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Avoir suivi la formation PREV'ACTION encadrement de 3 jours.
- Assurer une fonction d'encadrement dans le BTP.

LES +

Les stagiaires s'entraînent à communiquer sur le risque de leur chantier et les solutions de santé, sécurité. Ils déterminent les améliorations qu'ils peuvent apporter à leur communication.



PROGRAMME

Questionner ma communication et mes pratiques

- État des lieux sur mes différentes situations de communication sécurité
- Identification de mes forces et faibles

Mettre en œuvre les fondamentaux de la communication positive

- Les facteurs d'influence des comportements
- Les ingrédients à intégrer au discours: verbal ou non verbal
- L'écoute active et la reformulation

Structurer un message prévention

- La prise en compte des styles de communication
- la méthode ACECA

Faire progresser ma pratique

Entraînements et mises en situation à partir de cas évoqués par le groupe

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

PREV'ACTION encadrement

Impliquer vos équipes en prévention

 **PUBLIC CIBLE:** encadrement de chantier, conducteur de travaux, directeur de travaux, chef d'entreprise

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 5423

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Manager une équipe implique de prendre en compte à la fois la dimension individuelle: chaque collaborateur selon sa compétence, sa motivation, et la dimension collective: l'équipe et son niveau de maturité.

Cette journée permet d'apporter des solutions très opérationnelles sur ces deux aspects de la mission d'un encadrant.

L'OPPBTP et l'association MASE ont signé un partenariat afin de favoriser la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la sécurité et de conditions de travail dans le BTP.

 **Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr**



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de:

- Adapter leur mode de management au profil de leurs collaborateurs.
- Formuler des feedback pour reconnaître les contributions positives et corriger les écarts.
- Favoriser l'esprit d'équipe et la coopération transversale.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive basée sur des exercices, des jeux de rôles, des mises en situation, les témoignages des stagiaires et complétée par des apports théoriques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Avoir suivi la formation PREV'ACTION encadrement de 3 jours.
- Assurer une fonction d'encadrement dans le BTP.

LES +

Les stagiaires intègrent la prévention dans leur pratique quotidienne de management. Ils apprennent à communiquer et rendre leur équipe proactive.



PROGRAMME

Donner un coup de pouce à la prévention

- Les biais cognitifs et les apports du «nudge» dans la compréhension des comportements face aux risques

Adapter mon management au profil de mes collaborateurs

- Les fondamentaux du management situationnel
- Les critères de motivation
- Pourquoi et comment agir sur la motivation

Favoriser l'esprit d'équipe et la coopération transversale

- Les enjeux et critères d'une équipe performante en sécurité
- Les conditions et facteurs de réussite pour monter en maturité son équipe en prévention

Mettre en place le feedback managérial

- La reconnaissance des contributions positives et la valorisation
- La correction des écarts et le recadrage

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

PREV'ACTION Encadrement

Les outils du manager en prévention

 **PUBLIC CIBLE:** encadrement de chantier, conducteur de travaux, directeur de travaux, chef d'entreprise

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 5425

MODULE D'APPROFONDISSEMENT

Les actions de l'encadrement influencent les comportements sécurité des équipes sur le terrain. Ainsi, pour faire progresser la culture sécurité, le manager a à sa disposition différents outils comme la «délégation» ou le «feedback» qui sont de véritables leviers de reconnaissance et de motivation. Cette journée leur permet de les prendre en main.

L'OPPBTP et l'association MASE ont signé un partenariat afin de favoriser la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la sécurité et de conditions de travail dans le BTP.

 **Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr**



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Mener des entretiens en face à face.
- Échanger lors de réunion de terrain (ex briefing).
- Utiliser la délégation comme outil de gestion des risques.
- Utiliser les techniques de feedback comme outil de management et de reconnaissance.
- Tendre vers un comportement de leader en prévention pour entraîner les équipes dans la prévention des risques.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques, d'exercices d'application, débriefing de vidéos (Caméra Chantier), jeux de rôle.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Avoir suivi la formation PREV'ACTION encadrement de 3 jours.
- Assurer une fonction d'encadrement dans le BTP.

LES +

Cette formation orientée sécurité donne des bases nécessaires pour tous domaines d'action du manager.



PROGRAMME

Comprendre les facteurs d'influence du comportement en sécurité d'un collaborateur

- Le rôle du manager en sécurité
- L'intérêt et l'organisation de la délégation de pouvoir

Agir sur les facteurs d'influence des comportements sécurité

- Les 4 facteurs d'influence
- L'équilibre entre comportement d'initiative et de conformité
- La posture du manger leader et les «outils» à sa disposition

Organiser la délégation

- Les sujets de délégation
- Les bénéfices pour le manager et le collaborateur
- Les modalités et conditions de réussite

Réagir de façon juste

- La valorisation des contributions positives
- Le recadrage des écarts
- Le feedback

Mettre en œuvre un comportement de leadership

- Manager ou leader ?
- Mon mode fonctionnement en matière de leadership sécurité
- Mes forces et mes axes de progrès

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Relier prévention et performance économique



 **PUBLIC CIBLE:** dirigeant, encadrement

 **DURÉE:** 2 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 10

 **RÉFÉRENCE:** 5411

Cette formation s'intègre dans une offre de service globale de l'OPPBTP «Prévention & Performance» qui a pour objectif de mettre à disposition des entreprises une méthode et des outils de calcul de rentabilité économique des actions visant à améliorer la prévention.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Valoriser les actions de prévention mises en œuvre dans leur entreprise.
- Rechercher les indicateurs de mesure de ces actions de prévention.
- Évaluer l'ensemble de leurs impacts et notamment l'impact économique.
- Intégrer les aspects positifs de la prévention dans l'organisation de l'entreprise.
- Présenter la prévention comme levier de performance.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application, pour une meilleure mise en situation des stagiaires.

Analyse de cas réels.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Assurer des fonctions d'organisation de chantier ou de préveteur.
- Disposer d'un ordinateur lors de la formation.
- Avoir suivi les sessions e-learning OPPBTP/Prévention et performance - Démarche de prévention - Notions économiques.

LES +

Cette offre propose un accompagnement des stagiaires comprenant un e-learning, une formation en présentiel, un tutorat et la mise à disposition d'un outil de saisie en ligne, une méthode d'étude et l'accès à une base de plus de 300 cas.



PROGRAMME

Faire le lien entre les différents enjeux de la prévention

- Connaitre les enjeux de la prévention
- Savoir faire le lien entre les enjeux par les actions mises en œuvre dans une entreprise
- Prendre conscience des impacts de la prévention sur la performance globale de l'entreprise

Évaluer l'ensemble des coûts et des gains d'une action de prévention

Rechercher des informations pertinentes nécessaires à l'étude (historique, postes impactés, notions économiques élémentaires)

Réaliser une étude prévention et performance

- Appliquer la méthode d'analyse et réaliser une étude de cas en autonomie en utilisant l'outil WEB
- Présenter une action de prévention en argumentant ces impacts
- Valoriser économiquement la mise en œuvre d'actions intégrant la prévention dans le développement de la performance de son entreprise

Réaliser une analyse comparée des cas identifiés

L'OPPBTP vous accompagne suite à la formation jusqu'à la validation du cas analysé



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Piloter en prévention la réalisation des travaux d'un lot sous-traité

 **PUBLIC CIBLE:** conducteur de travaux, tous les membres de l'encadrement en charge de piloter un lot sous-traité

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3204

La réalité des chantiers invite à renforcer les pratiques en bâtissant une stratégie prévention dédiée au pilotage des sous traitants (ST) pendant la phase travaux, en particulier sur:

- Les conditions d'accueil définies par l'EP/EG: base vie, check administratif, horaires, contraintes du site, règles spécifiques...
- Les conditions d'interventions du sous traitant: PPSPS, livraisons et stockages, modes opératoires, moyens communs...
- Les conditions liées à la co-activité: Visite d'Inspection Commune, interfaces, protocoles de prêts, risques importés/exportés...
- Les étapes clés du déroulement du chantier:
 - livraison Équipement de Protection Collectifs/levages/ manutentions/nettoyage/entretien/circulations,
 - les visites internes/externes: CSPS/l'inspection du travail/ CARSAT/CSE/Service Prévention...
 - la gestion des aléas: incidents, presqu'AT, AT.
- Les modalités de repli

Cette formation est le fruit d'une co-construction entre ASE BTP & OPPBTP. L'objectif est de proposer une stratégie générique, applicable à l'ensemble des chantiers en vue d'améliorer la maîtrise des travaux sous traités.

Partenariat ASE-BTP



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Être capable de:

- Analyser la stratégie mise en œuvre vis-à-vis de leurs sous-traitants.
- Bâtir des solutions pour améliorer la maîtrise des risques liés aux travaux sous-traités.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive s'appuyant sur des jeux, des workshops, des mises en situation, exercices d'application.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Savoir encadrer des chantiers.

LES +

Cette formation est fondée sur des animations interactives.



PROGRAMME

En travail préalable à la journée en salle, distinguer les différents types de contrats: Sous-Traitance, Prestataire de service, Location, Fournisseur, Main d'œuvre.

- **Identifier les différentes étapes chronologiques de la phase travaux** des sous traitants désignés et en avoir une vision globale
- **Suivre un processus standard** pour les travaux ST en phase préparatoire
- **Bâtir une stratégie de questionnement** pertinent et spécifique à chaque ST pour définir les modalités d'intervention
- **Identifier les points de vigilance** en phase démarrage des travaux
- Maîtriser les modalités pratiques reconnues en phase de déroulement des travaux
- **Réagir de manière appropriée** devant une situation dégradée ou remarquable d'un ST
- **Partager les REX** spécifiques aux travaux ST
- Définir son plan d'action avec ses ST

Évaluation individuelle des acquis

Point de vigilance

Le cadre juridique et social lié à la Sous-Traitance est hors du champ de cette formation.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Piloter un chantier contenant un lot amiante sous-traité ou co-traité



 **PUBLIC CIBLE:** encadrement des entreprises générales, préventeur et formateur interne des entreprises générales

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3202

Dans le cas de pilotage de chantier contenant un lot amiante, qu'il s'agisse d'opérations de sous-section 3, ou d'interventions de sous-section 4, les encadrants des entreprises générales (EG) doivent maîtriser des dossiers techniques et une réglementation complexe et exigeante.

Cette formation, construite avec l'ASE-BTP, vise à donner aux participants, les clés et les outils permettant une gestion harmonieuse du chantier et de ses acteurs.

Partenariat ASE-BTP



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Connaître le rôle et les responsabilités des acteurs du chantier et les documents liés au marché.
- Savoir choisir le sous-traitant spécialisé.
- Savoir faire une analyse critique d'un dossier marché et répondre en conséquence.
- Connaître les points clés du suivi du lot amiante.
- Connaître les limites de son rôle en tant qu'EG et la conduite à tenir en cas de découverte fortuite d'amiante.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports pédagogiques et d'activités de compréhension et d'applications grâce à des outils pratiques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Avoir suivi une introduction à cette formation accessible en ligne.

LES +

Des outils pratiques sont donnés aux participants pour les aider à analyser les dossiers marchés, répondre au Maître d'ouvrage, choisir le sous-traitant spécialisé Amiante et suivre l'exécution du marché sous-traité.

PROGRAMME

Module e-learning de 45 minutes à suivre au préalable

- Caractéristiques de l'amiante et risques sanitaires
- Rôles et obligations des acteurs de la construction

Appréhender le contexte réglementaire

- Évolution de la réglementation et documents associés aux opérations sur MCA (Matériaux contenant de l'amiante)
- Rôles et responsabilités des différents acteurs

Analysier l'offre et choisir un sous traitant

- Qualification (SS 3/SS 4) de l'opération par le Maître d'ouvrage
- Inventaire du contenu d'un dossier marché, identification des pièces manquantes pour les demander au Maître d'ouvrage
- Analyse critique du DTA et du PGC et réponse au Maître d'ouvrage
- Critères de choix du sous-traitant

Prendre en compte les impacts du lot amiante sur le chantier de l'EG

- Organisation des moyens de l'EG en fonction de l'empoussièrement attendu
- Rôle de l'encadrant et ses limites
- Planification des tâches pour éviter la co-activité entre l'entreprise sous-traitante du lot amiante et les autres lots
- Contenus du plan de retrait (PDRE) pour la SS3, et des modes opératoires pour la SS4, vérification des mesures prévues en cas de pollution accidentelle
- Documents et informations associés (CAP, liste des personnels et compétences...)
- Comportements en cas de dysfonctionnement
- Contribuer à la bonne réception du lot MCA
- Élaborer et s'approprier une « grille » des points clés d'un chantier EG contenant un lot amiante

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Rédiger les fiches de tâches d'un PPSPS

(Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé)

 PUBLIC CIBLE: encadrement de chantier, animateur SPS, chargé de prévention, membre du CHSCT

 DURÉE: 1 jour

 EFFECTIF MAX.: 12

 RÉFÉRENCE: 1202

Rédiger un PPSPS est un acte de prévention essentiel, concourant à la transcription de l'évaluation des risques spécifiques de l'entreprise liés à la singularité du chantier. Fondée sur la réglementation SPS, cette formation donnera les moyens au personnel d'encadrement d'anticiper et d'analyser des situations de chantier et de rédiger des fiches de tâches efficientes et directement exploitables par les opérateurs.

L'OPPBTP vous conseille : les participants à la session de formation seront munis de leurs propres PPSPS.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Être capable d'élaborer, de rédiger et d'exploiter les fiches de tâches d'un PPSPS.
- Intégrer dans ces fiches les données du PGC (Plan Général de Coordination) et du DU (Document Unique) d'Évaluation des Risques.
- Utiliser les fiches de tâches comme un outil pratique de prévention à destination des opérateurs du chantier.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques. Les cas traités seront issus des situations « chantier » des participants.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Posséder une bonne connaissance du document PPSPS et des bases réglementaires.
- Conseiller l'organisation de la prévention dans l'entreprise.

LES +

- Une approche pragmatique par activité.
- Les fiches de tâches du PPSPS rédigées par les participants sont des outils pratiques, directement exploitables en termes d'organisation du chantier et de formation des opérateurs.



PROGRAMME

Évaluer la qualité d'un document PPSPS

- Maîtriser les caractéristiques de la rédaction d'un PPSPS
- Porter une analyse critique sur un « document type »

Appliquer la méthode des 5 M, préparatoire au chantier

- Connaître une méthode d'analyse éprouvée afin de l'appliquer de manière opérante avant la rédaction d'un PPSPS
- Comprendre la logique de la démarche de prévention

Exploiter les modes opératoires

- Savoir exploiter les procédures préétablies de l'entreprise
- Savoir rédiger une fiche de tâches contextuelle et circonstanciée

Rédiger une fiche de tâches

- Savoir rédiger les fiches de tâches d'un PPSPS, spécifiques à un chantier pour prescrire des mesures efficientes de prévention
- Intégrer l'environnement du chantier et la co-activité dans ses propositions

Communiquer grâce à la fiche de tâches

Savoir utiliser et communiquer l'outil « fiche de tâches » auprès des compagnons du chantier et des entreprises sous-traitantes

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Participez activement aux Plans de Prévention

NEW

 **PUBLIC CIBLE:** chargé d'affaire, encadrant des entreprises extérieures

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** x

 **RÉFÉRENCE:** 1204

Intervenir en toute sécurité sur un site sous plan de prévention devient un enjeu stratégique ! Cela implique des risques spécifiques, des règles strictes et une coordination essentielle pour garantir la sécurité de tous.

Avec notre formation “Participez activement au Plan de Prévention”, maîtrisez les enjeux et sécurisez vos interventions. Donnez à votre personnel les clés pour travailler efficacement et sans risques !



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Être capable de:

- Participer et d'être force de proposition lors de l'élaboration d'un plan de prévention.
- Comprendre les enjeux et obligations du plan de prévention pour les entreprises extérieures.
- Identifier les principaux risques lors de l'intervention d'une entreprise extérieure (importés, exportés).
- Intégrer les bonnes pratiques pour garantir la sécurité des équipes et des collaborateurs de l'entreprise utilisatrice.
- Mettre en place une communication efficace et une coordination optimale entre les parties prenantes.
- Utiliser le plan de prévention comme un véritable outil pratique de gestion de la co-activité.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Ateliers participatifs: Travail en sous-groupes, études de cas, avec des solutions pratiques à appliquer immédiatement.
- Jeu de rôles: Mise en condition pour favoriser la prise de conscience et l'engagement actif.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun

LES +

- Personnalisation possible avec les éléments de l'entreprise.
- Partage d'expériences: témoignages de professionnels ayant vécu des situations intéressantes.



PROGRAMME

Comprendre le cadre d'application du plan de prévention

- Pourquoi un plan de prévention (problématique de la co-activité, situations d'application)
- Rôle et responsabilités de l'entreprise extérieure et de l'entreprise utilisatrice

Dispositions réglementaires et bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre du Plan de Prévention

- Principales dispositions du texte
- Intégration des dispositions liées au CSE, Service de Santé
- Trame d'un plan de prévention
- Outils pratiques et des modèles exploitables contribuant à l'organisation des chantiers
- Mesures qui relèvent de l'entreprise utilisatrice et de l'entreprise extérieure

Participer à la rédaction d'un plan de prévention

- Analyser les risques majeurs d'une opération et prévoir les mesures de prévention
 - Familles de risques/ comment les repérer
 - Démarche de prévention pour proposer des solutions
- Porter un regard critique sur un plan de prévention rédigé

Faire vivre le plan de prévention

- Ecart entre le prescrit et les documents établis dans l'entreprise: prendre des mesures correctives
- Stratégies pour fluidifier les échanges entre intervenants (gestion des conflits et prises de décision rapides)
- Outils pratiques pour assurer une mise en œuvre efficace



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Analyser un AT* grâce à la méthode de l'arbre des causes

 **PUBLIC CIBLE:** personne susceptible de participer à une analyse d'AT

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 1301

L'arbre des causes est une méthode simple, pragmatique et précise permettant l'analyse d'une situation indésirable telle qu'un incident, un presqu'accident ou un accident du travail (AT). Elle met en évidence des liens de causalité dont le traitement permet de remédier à la réapparition de la situation indésirable au travers de plans d'action pertinents.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Disposer des connaissances permettant de participer à la réalisation d'un arbre des causes relatif à un accident du travail, un presqu'accident ou à toute situation indésirable et de l'analyser.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Découverte progressive de l'arbre des causes, par des exercices pratiques complétés par des apports théoriques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaître les principaux risques des activités de son entreprise et les mesures de prévention associées.

LES +

Un parcours permettant de comprendre le sens de la méthode de l'arbre des causes et de la construire avec rigueur. Une étude de cas se déroule tout au long de la formation.

*Accident du travail



PROGRAMME

Identifier les différentes méthodes mises en œuvre face à une situation et comprendre l'intérêt d'une identité de traitement

Partager les pratiques

- Échange sur les méthodes d'analyse utilisées
- Intérêt de l'identité de traitement des incidents et accidents
- Intérêt d'un traitement structuré des situations

Savoir ce qu'est un arbre des causes et comprendre son utilité

- Définition de l'arbre des causes
- Les conditions de sa performance

Recueillir des informations pertinentes

- Le principe de l'enquête
- Préciser la situation
- Les techniques d'interview
- Les pièges à éviter

Connaître le principe de l'élaboration d'un arbre des causes, connaître les difficultés et savoir les contourner

- Savoir libeller précisément le fait à analyser
- Rechercher les causes
- Savoir ordonner les causes
- Savoir présenter les explications complémentaires

Interpréter un arbre des causes pour en faire un outil de développement de la prévention

- Identifier les actions possibles
- Les critères de priorisation

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Les essentiels de la méthode de l'arbre des causes en classe virtuelle



 **PUBLIC CIBLE:** encadrant de chantier et ou fonctionnel opérationnel

 **DURÉE:** 3 heures

 **EFFECTIF MAX.:** 8

 **RÉFÉRENCE:** 1303

Cette formation est destinée à une population d'encadrants de chantier et ou de fonctionnels opérationnels. La finalité de la formation est de découvrir le processus d'analyse d'un événement marquant (accident, presque accident...). Cette analyse s'appuie sur un recueil des faits, afin de construire un arbre des causes et d'identifier les actions correctives adaptées pour agir et empêcher qu'un tel événement ne se reproduise.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Vous rendre participatif sur l'analyse d'un évènement marquant en utilisant l'outil Arbre des Causes (AdC).
- Organiser le recueil des faits à la suite d'un évènement marquant.
- Participer à la construction de l'Arbre des Causes.
- Proposer des actions correctives ciblées.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Utilisation d'un film pédagogique pour solliciter la réflexion des participants.
- Mise en application sur des cas pratiques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Être à l'aise avec l'outil informatique.
- Occuper une fonction d'encadrement dans l'entreprise.

LES +

Classe virtuelle de 3 heures pour acquérir les essentiels de la méthode.
Une formation centrée sur l'apprentissage avec 3 ateliers individuels et 1 atelier collectif autour d'une vidéo d'un cas chantier.
Des participants tous encadrants de chantier pour des échanges enrichissants.

PROGRAMME

À partir de séquences vidéo évolutives, **prendre conscience de l'intérêt à porter au recueil des faits**: stratégie de questionnement à bâtrir.

Trouver les liens de causalité entre les faits, à partir du fait ultime, afin de constituer l'arbre des causes.

Cibler les actions correctives adaptées à mettre en place pour que l'évènement ne se reproduise plus, à partir de l'arbre construit.

La formation se base sur une pédagogie active en partant d'une étude de cas pour solliciter la curiosité des stagiaires. Ensuite les notions théoriques viennent appuyer et valider la résolution progressive de cette étude de cas.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Réussir l'intégration de vos personnels permanents et temporaires

Accueil et formation renforcée à la sécurité



PUBLIC CIBLE: responsable d'une équipe et/ou assurant la mission d'accueillant



DURÉE: 1 jour



EFFECTIF MAX.: 12



RÉFÉRENCE: 1401

L'accueil du personnel temporaire (intérimaire, stagiaire ou personnel en insertion...) est un moment clé qui conditionne la réussite et la rapidité de son intégration au sein de l'entreprise et sur chantier. Véritable acte de management, l'accueil permet de fédérer les équipes autour de pratiques et de valeurs communes.

Pour que l'accueil soit réussi et efficace, il est nécessaire d'être formé et de le préparer:

Quelles informations transmettre en priorité?

Comment faire passer des consignes sans inquiéter?

Comment s'assurer que les messages sont compris, intégrés, respectés?

Quelles modalités retenir selon le profil des nouveaux arrivants (intérimaire, apprenti, retour d'un AT, changement de poste...)?

Autant de questions auxquelles vous trouverez des réponses au cours de cette formation, qui traite de l'aspect méthodologique et de la dimension relationnelle.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de:

- Accueillir.
- Faciliter l'intégration.
- Informer/former sur les mesures de prévention, les nouveaux arrivants (nouvel embauché, salarié changeant de poste, stagiaire, apprenti, ou intérimaire).



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Utilisation de films pédagogiques et de situations de chantier, exercices et quizz, réflexion en atelier, jeux de rôles



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Connaitre les pratiques et modes opératoires de l'entreprise.
- Connaitre les principaux risques de l'entreprise.

LES +

Cette formation aborde de façon opérationnelle les différents types d'accueil et outils nécessaires à la réalisation de cette étape incontournable de l'intégration d'un collaborateur. Elle s'appuie sur de nombreuses mises en situations et cas pratiques représentatifs de l'activité des participants. Les participants constituent leur propre boîte à outils « accueil ».



PROGRAMME

Analyser les pratiques de son entreprise en matière d'accueil

- Comprendre l'intérêt et les avantages d'un accueil réussi pour la performance de l'entreprise, l'accueillant et le nouvel arrivant
- Évaluer les pratiques d'accueil en vigueur dans son entreprise et mettre en perspective

Organiser l'accueil et préparer les contenus les plus adaptés au public à accueillir

- Identifier les différents besoins des publics concernés
- Comprendre les attendus de la législation en matière d'accueil (accueil sécurité, accueil renforcé...)
- Sélectionner et organiser les informations à délivrer selon les différents publics (ex.: expliquer une tache)
- Choisir les modalités et les outils les plus pertinents pour réussir un accueil de qualité

Communiquer efficacement auprès des nouveaux arrivants et adapter son message selon leur profil

- Optimiser la transmission de son message
- Développer une posture d'écoute et de compréhension
- Assurer un climat de confiance

Inscrire l'accueil des nouveaux arrivants dans le temps et constituer sa boîte à outil pour faciliter les différentes étapes de l'accueil

- Préparer et mettre en place un suivi des nouveaux arrivants pour faciliter leur intégration
- Compléter et personnaliser sa boîte à outils (livret d'accueil, affiches, mémo...) grâce aux documents mis à disposition par l'OPPBTP

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Animer un 1/4 d'heure sécurité

BEST

 **PUBLIC CIBLE:** encadrant de proximité ou personnel en charge d'animer la prévention

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 1601

Bien souvent dans les entreprises, les 1/4 d'heure sécurité ne sont que des rappels de consignes: les personnes en charge de cette animation se sentent la plupart du temps démunies.

Cette formation-action permet d'acquérir les principes d'animation de la prévention sur les lieux de travail, d'impliquer le personnel et de favoriser la remontée d'informations.

Elle augmente l'autonomie et la compétence de l'encadrement.

Elle diminue le temps de préparation des réunions par la fourniture de fiches personnalisables et téléchargeables sur le site www.preventionbtp.fr.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Positionner le 1/4 d'heure dans l'organisation prévention.
- Identifier les facteurs de réussite d'un quart d'heure sécurité.
- Utiliser des supports d'animation pour préparer et animer un quart d'heure sécurité sur un chantier.
- Assurer le suivi des actions décidées.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en application.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaître les risques sur un chantier ou dans un atelier.

LES +

Formation pratique à l'animation sur chantier. Fourniture d'outils personnalisables, téléchargeables sur Internet, rapidement exploitables sur le terrain.



PROGRAMME

Valoriser un 1/4 d'heure sécurité sur un chantier?

- Étude des enjeux et du contexte de mise en place des quarts d'heure sécurité

Mettre en œuvre les techniques et méthodes d'animation d'un 1/4 heure sécurité

- Comment animer un 1/4 d'heure sécurité pour servir la transmission d'un message prévention

Organiser un 1/4 d'heure sécurité: les facteurs de réussite

- Les outils de l'animation
- Les supports nécessaires

Mettre en pratique au sein d'ateliers

- Exercices pratiques avec les outils proposés par l'OPPBTP

Animer un 1/4 d'heure sécurité

Évaluation individuelle des acquis

Les stagiaires recevront des supports par risque et des gabarits pour créer leurs propres messages.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Renforcer son leadership sécurité

Une co-réalisation OPPBTP / ICSI

NEW

 **PUBLIC CIBLE:** dirigeants, membres de la direction, managers

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 5417

Cette formation d'une journée est conçue pour les dirigeants et les managers du secteur du BTP souhaitant développer une culture de sécurité solide et durable au sein de leur organisation. Elle vise à renforcer le rôle des leaders en matière de sécurité, en leur fournissant les outils et les connaissances nécessaires pour incarner et promouvoir des pratiques de sécurité exemplaires.

Une co-réalisation **OPPBTP** 



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

1. Renforcer l'impact de son leadership en sécurité à travers un engagement personnel incarné et visible.
2. Comment rendre visible ma crédibilité à travers la cohérence de mes arbitrages sécurité.
3. Être capable de susciter l'implication et l'engagement de ses équipes par une présence terrain impactante et des réactions justes et équitables face aux situations observées.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Vidéo autour du leadership, e-learning,
- Questionnaire d'auto-évaluation, ateliers interactifs: jeux de rôles, mises en situation, témoignages...



PRÉREQUIS/NIVEAU DE CONNAISSANCE

Aucun

LES +

En fil rouge, exploitation d'une vidéo immersive issue du BTP.
Les participants identifient leurs propres points forts et points de progrès en matière de leadership.
Une formation à la pédagogie inductive centrée sur la mise en pratique.



PROGRAMME

- 1. Rappel des bases du leadership en sécurité par un module e-learning (1h)**
 - Comprendre la place du leadership dans le développement d'une culture de sécurité d'une organisation
 - S'approprier les 7 principes du Leadership en Sécurité et évaluer leur impact sur la mobilisation des équipes et la maîtrise des risques
 - Auto-évaluation de son Leadership en sécurité
- 2. Connaître les pratiques indispensables du manager pour affirmer et incarner son leadership en sécurité**
 - Savoir identifier les situations d'arbitrage sécurité, et savoir agir dans son périmètre de décision
 - Connaître des bonnes pratiques d'arbitrage et trouver des compromis en plaçant la sécurité à sa juste place
- 3. Décider pour renforcer sa crédibilité et la mobilisation de ses équipes à travers la cohérence de mes arbitrages**
 - Savoir identifier les moments clés de communication et en donner le sens
 - Adopter des bonnes pratiques de communication pour délivrer un message sécurité engageant
- 4. Communiquer pour convaincre et fédérer ses équipes autour d'une vision sécurité partagée**
 - Identifier les moments clés de communication et en donner le sens
 - Adopter des bonnes pratiques de communication pour délivrer un message sécurité engageant
- 5. Agir pour susciter l'implication et l'engagement de ses équipes par une présence terrain impactante et des interventions justes**
 - Identifier ses principaux freins qui concerne sa présence terrain et ses feedbacks
 - Savoir donner des feedbacks au moment opportun et adopter une réaction juste et équitable face aux situations observées (positives/écart)



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Développer ses pratiques de manager - leader en sécurité

 **PUBLIC CIBLE:** responsable de site, directeur ou conducteur de travaux, chef de chantier

 **DURÉE:** 2 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 5414

La direction et l'encadrement déterminent et organisent la sécurité dans l'entreprise et sur les chantiers. Pour réussir, ils doivent entraîner leurs équipes dans un état d'esprit de prudence et de performance. Leur leadership, c'est-à-dire leur capacité à inspirer et à entraîner, est une condition incontournable de leur succès et de l'ancrage durable d'une culture sécurité au sein de l'organisation.

Cette formation permet aux managers de progresser à partir de situations de leur quotidien sur les différents éléments du leadership.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de prendre la mesure de leur rôle de manager leader en sécurité, d'asseoir leur crédibilité par l'exemplarité et la cohérence, favoriser l'esprit d'équipe et la coopération, assurer une présence sur le terrain motivante, promouvoir les bonnes pratiques et appliquer une sanction juste.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Utilisation de films pédagogique et de situations de chantier, exercices et quizz, réflexion en atelier, jeux de rôles.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Manager des équipes.

LES +

Cette formation aborde de façon opérationnelle les différentes étapes, compétences et outils nécessaires à la réussite d'une culture sécurité. Les participants identifient leurs propres points d'appuis et leurs points de progrès en matière de leadership.



PROGRAMME

Comprendre le rôle du manager - leader en matière de sécurité

- Les facteurs d'influence des comportements
- Le rôle d'influence du manager leader et ses leviers

Impliquer et responsabiliser ses collaborateurs par un mode de management approprié

- Les différents niveaux d'autonomie des collaborateurs/sécurité
- Les 4 styles de management

Animer un moment d'échange en y intégrant la prévention des risques majeurs sur le chantier

- Les risques majeurs: sujets de briefings de poste
- L'implication des équipes dans la mise en œuvre des solutions prescrites et la gestion des aléas

Générer la confiance et être perçu comme un manager crédible et cohérent

- Les 4 composantes de la confiance
- Les comportements qui construisent la confiance

Développer une culture juste en valorisant les bonnes pratiques et recadrant les écarts

- Règles d'or, lignes rouges, comportements attendus et bonnes pratiques
- Les éléments de reconnaissance et de valorisation
- La gradation de la sanction

Assurer une présence terrain bienveillante et encourageante via la visite managériale de sécurité

- L'attitude générale à adopter
- Faire réfléchir et faire proposer des solutions

Développer la maturité de son équipe en prévention

- Les niveaux de maturité de son équipe
- L'esprit d'équipe et la coopération transversale

Définir ses axes d'amélioration

- Les 7 principes du leadership sécurité
- Ses atouts et points de progrès

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Comprendre et mettre en œuvre les fondamentaux de la culture juste dans l'entreprise

 PUBLIC CIBLE: dirigeant, manager et référent HSE

 DURÉE: 1 jour

 EFFECTIF MAX.: 12

 RÉFÉRENCE: 5415

La culture juste est un des préalables essentiels au déploiement d'une culture de sécurité performante dans l'entreprise.

Dans le cadre d'un travail sur l'influence des comportements et des réactions à adopter face à certaines situations, la culture juste permet à l'entreprise de poser un cadre commun de management qui favorise la transparence et les remontées d'information.

Cette formation adaptée aux entreprises du BTP permettra aux dirigeants, managers et référents HSE de s'approprier et de poser les fondations pour développer la culture juste.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront capables de:

- Comprendre et mettre en œuvre la culture juste.
- Identifier et caractériser les erreurs.
- Motiver son équipe en ayant une réaction juste, de la valorisation à la sanction juste.
- Comprendre les notions de discipline chaude ou froide et les mettre en œuvre à bon escient.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Utilisation de films pédagogiques et de situations de chantier, exercices et quizz, réflexion en atelier, jeux de rôles.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun

LES +

Cette formation aborde de façon opérationnelle les compétences et outils nécessaires à la mise en œuvre d'une culture juste en entreprise. Elle s'appuie sur de nombreuses mises en situations et des cas pratiques du BTP.



PROGRAMME

Comprendre l'importance de la culture juste comme préalable à l'amélioration de la culture Santé et Sécurité au Travail

Comprendre que l'erreur est une réalité du quotidien

- Le contexte, les définitions relatifs à la culture juste
- Les pratiques et les comportements de chacun: les biais et erreurs liés au fonctionnement du cerveau et inhérents au fonctionnement humain

Mettre en place les défenses profondes afin d'éviter les erreurs, les mauvais comportements, les accidents

Motiver et ne pas démotiver

- Identification des comportements qu'il faut valoriser et de l'inacceptable qui doit être sanctionné
- Les principes de la reconnaissance au travail, la valorisation
- Le principe de la discipline chaude et de la discipline froide
- Le définition de la réaction juste, légitime, en fonction des situations observées

Agir et au bon moment

- Le comportement managérial quotidien et les pratiques favorables à la culture juste
- La réaction face à une situation dangereuse

Construire une démarche culture juste avec ses étapes clés

Les pré-requis / les écueils à éviter

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Culture juste, une démarche d'entreprise

NEW

 PUBLIC CIBLE: dirigeants, encadrants, référents HSE

 DURÉE: 1 jour

 EFFECTIF MAX.: 12

 RÉFÉRENCE: 5415A

La culture juste est un des piliers d'une culture de sécurité performante dans l'entreprise. Cette formation propose les clés et les bonnes pratiques pour mettre en place une démarche de Culture Juste dans l'entreprise construite sur l'influence des comportements et des réactions à adopter face à certaines situations. Une démarche efficace permet de poser un cadre de management qui favorise la transparence et la remontée d'information.

Cette formation adaptée aux dirigeants, managers et référents HSE du BTP, permettra de construire une démarche concrète, efficace et bénéfique à la Culture Sécurité de votre entreprise.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Être capable de comprendre le lien entre la culture juste et la culture de l'entreprise.
- Construire les préalables (lutte contre le silence organisationnel, compréhension de l'erreur, exemplarité...) et être capable de se projeter dans une démarche globale d'entreprise.
- Motiver et convaincre les équipes en construisant dans l'entreprise la réaction juste, de la valorisation à la sanction juste.
- Organiser et mettre en œuvre la discipline chaude ou froide.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Animation basée sur:

Le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires

Une alternance entre des apports théoriques, des

exercices d'application

Des vidéos pédagogiques et des mises en situation.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun

LES +

Cette formation aborde de façon opérationnelle les compétences et outils nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche Culture Juste.

Elle s'appuie sur de nombreuses mises en situation et des cas pratiques du BTP.



PROGRAMME

Mettre en place une démarche de Culture Juste dans l'entreprise comme une composante (tant individuelle que collective) à l'amélioration de la Culture Santé et Sécurité au Travail (SST).

Culture juste et Culture SST:

- Définitions, lien entre culture et esprit d'équipe, esprit de l'entreprise.
- La courbe de la culture et les comportements induits.

Les défenses profondes:

Les défenses profondes permettent d'aller plus loin dans la démarche de prévention. La Culture Juste est un de ces outils, pour briser le « plafond de verre », afin d'éviter les erreurs, les mauvais comportements, et, en finalité, les accidents.

Construire une démarche:

- Les étapes essentielles, les pré requis:
 - Lutte contre le silence organisationnel, droit à l'erreur, exemplarité) ;
 - L'erreur réalité du quotidien, les pratiques et les comportements de chacun: les biais et erreurs liés au fonctionnement du cerveau et inhérents à l'humain.
- Motiver et ne pas démotiver:
 - L'identification des comportements qu'il faut valoriser et de l'inacceptable qui doit être sanctionné. Les principes de la reconnaissance au travail ;
 - Le principe de la discipline chaude et de la discipline froide (avec les outils de la sanction juste) ;
 - La définition de la réaction juste, légitime, en fonction des situations observées: posture personnelle à adopter.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Améliorer ses briefings de poste et 1/4 h sécurité

 **PUBLIC CIBLE:** chef de chantier et chef d'équipe

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 1603

L'encadrement opérationnel sur un chantier détermine et organise sa sécurité au quotidien en prenant en considération toutes les interfaces.

Pour réussir, il doit entraîner ses équipes dans un état d'esprit de prudence et de performance. Faire fédérer son équipe autour d'une démarche préventive et un périmètre de poste de travail sécurisé est la clé de la réussite. Pour cela la qualité de son management et ses techniques de communication sont une condition incontournable de son succès. Par ailleurs, être capable d'exploiter les moyens sur chantiers est une agilité nécessaire pour faire passer les messages et pour agir face à l'évolution du travail à accomplir.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de donner un sens pratique au ¼ heure sécurité et au briefing de poste, de préparer un ¼ heure, un briefing et un débriefing adapté aux collaborateurs et aux tâches en cours, d'animer/co-animer un ¼ heure et un briefing de poste avec les moyens du chantier et pour le poste de travail concerné.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

L'animation est basée sur une pédagogie interactive s'appuyant sur des mises en situation, des échanges et exercices durant les ateliers.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Occuper une fonction d'encadrement dans l'entreprise.
- Disposer d'une première expérience dans l'animation de 1/4h sécurité.

LES +

Cette formation est spécifiquement adaptée aux chefs de chantier et aux chefs d'équipe souhaitant renouveler leurs pratiques d'animation de 1/4h sécurité et répondre aux besoins de leurs chantiers.

Basée sur une pédagogie interactive, elle permet d'expérimenter la préparation et l'animation d'un 1/4h et d'un briefing de poste et de repérer ses atouts et ses axes d'amélioration.



PROGRAMME

Donner un sens au 1/4 d'heure sécurité et au briefing de poste

- Identifier et s'approprier l'utilité et le sens du 1/4 d'heure et du briefing de poste
- Comprendre l'importance du passage de consignes précises et de l'échange d'informations entre le manager de proximité et ses collaborateurs

Expliquer les rôles, missions, responsabilités de chacun ainsi que les principes d'organisation de la sécurité à l'échelle du chantier/poste de travail

- Présenter les rôles et missions des différents postes de la journée
- Préparer et organiser sa journée en utilisant la méthode du briefing de poste
- Utiliser le briefing/le 1/4 h sécurité pour rechercher collectivement des améliorations en tenant compte des variables du chantier (interfaces, météo, moyens, EPC...)

Préparer et animer un 1/4 h Sécurité et un Briefing

- Connaître et utiliser les supports adaptés et utiles à son animation
- Choisir l'objectif de l'animation en respectant l'avancement du chantier et des interfaces autour des tâches à effectuer par les collaborateurs
- Travailler les techniques d'animation par des mises en situation et des ateliers pratiques de training

Choisir sa stratégie d'animation en fonction de la situation et du travail impacté

- Utiliser des techniques de communication et d'animation pour structurer la transmission des consignes et vérifier par un feedback la compréhension de ses collaborateurs
- Cibler une stratégie d'animation en fonction du message à transmettre et du travail concerné
- Adapter sa prise de parole (moduler son animation) aux différents publics

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Conduire une Visite Managériale de Sécurité engageante

BEST

 **PUBLIC CIBLE:** responsable de site, directeur/conducteur de travaux

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 1801

La direction et l'encadrement déterminent et organisent la sécurité dans l'entreprise et sur les chantiers. Pour réussir, ils doivent entraîner leurs équipes dans un état d'esprit de prudence et de performance. La Visite Managériale de Sécurité est un outil de leadership qui leur permet d'être présents sur le terrain pour observer et communiquer efficacement sur la sécurité.

C'est également un outil puissant d'implication et de responsabilisation des équipes.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de cette formation, les stagiaires sont capables de réaliser des Visites Managériales de Sécurité impactantes.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Utilisation de films pédagogique et de situations de chantier, exercices et quizz, réflexions en atelier, jeux de rôles.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Manager des équipes.

LES +

Cette formation aborde de façon opérationnelle les différentes étapes, compétences et outils nécessaires à la réalisation de Visite de Sécurité. Elle s'appuie sur de nombreuses mises en situation et des cas pratiques représentatifs de l'activité des participants.

Cette formation existe en durée 2 jours, réf. 1802. Uniquement en mode INTRA entreprise avec 6 stagiaires maximum.

Le 1^{er} jour est identique à la formation 1801. Le 2^e jour est une mise en situation réelle sur le chantier de l'entreprise: chaque stagiaire réalise une visite managériale de sécurité coaché par le formateur, suivie d'un débrief avec l'ensemble des stagiaires. Chaque stagiaire fait un travail d'observation et de repérage de situations de travail, puis d'échanges avec les équipes terrain.



PROGRAMME

Utiliser la Visite sécurité en tant qu'outil de management et de leadership

- Les biais et erreurs liés au fonctionnement du cerveau et inhérents au fonctionnement humain
- Les parades à mettre en œuvre pour les déjouer
- Les atouts de la Visite sécurité dans ces dispositifs
- La Visite sécurité, pilier des 7 principes du leadership en sécurité

Mettre en œuvre une démarche permettant de traiter toutes les situations à risque

- La distinction entre danger et risque et le traitement qui en découle
- La démarche de prévention et le niveau d'efficacité des solutions retenues
- L'application de la démarche aux différentes situations de travail

Recueillir les éléments pertinents lors de la Visite sécurité

- Identifier les risques
- La méthode des 5M
- La méthode HALTES
- Application à partir de situations filmées

Débriefer la visite avec les opérationnels

- L'attitude attendue de l'observateur
- La conduite de l'entretien et la démarche de questionnement pour guider, impliquer, faire proposer

Impliquer les opérateurs lors de la Visite sécurité

- La valorisation des comportements
- L'entretien de reconnaissance et les éléments de motivation

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site



PRÉPARATION ET RÉALISATION DE CHANTIERS



VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins. Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à formation@oppbtp.fr

PLUS D'INFOS ?



Consultez notre site
www.preventionbtp.fr
Retrouvez nos formations en flashant ce QR code.

TARIFS

Retrouvez nos tarifs sur notre site internet ou contactez votre agence (coordonnées au dos du catalogue).

RÉF.	STAGES	DISTANCIEL/ PRÉSENTIEL	PUBLIC	DURÉE	PAGE
Analyse des situations de travail					
BEST RPO 01 à RPO 32	PREV'ACTION opérateur - Agir en prévention			4h	49
3301 à 3313	PRATIQ'prévention - Prévenir et agir en prévention			1j.	50
1302A	Débrief chantier en prévention			1j.	51
4202A	ADAPT-BTP: agir sur les risques à effets différés			2 j.	53
4201	ADAPT-Métier: agir sur les TMS et conditions de travail			1j.	54
Circulation et travaux sur voie publique					
SS01	Maîtriser le risque routier			2h	55
3803	Risque routier - Sécuriser l'arrimage des charges			1j.	56
NEW 3250	Mieux maîtriser le risque de collision engin/piéton dans le BTP			1j.	57
BEST 3151	Préparer et mettre en œuvre la signalisation temporaire de chantier			1j.	58
Travaux en hauteur					
3905	Se protéger des risques de chute de hauteur			1j.	59
3904	Maîtriser le risque de chute de hauteur dans votre entreprise			1j.	60
Levage de charges					
3360	Organiser une opération de levage en sécurité			1j.	61
3351	Élinguer en sécurité			1j.	62
3352	Élinguer en sécurité (avec partie pratique)			1j.	63
Travaux de fouilles et à proximité de réseaux					
3451	Sécuriser les fouilles en tranchées			1j.	64
3454	Sécuriser les fouilles en tranchées et mise en pratique			2 j.	65
3455	Organiser la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux			1j.	66
3456	Intervenir en sécurité à proximité des réseaux			1j.	67
Produits chimiques et CMR					
3653	Prévenir et maîtriser le risque plomb - Encadrement			2 j.	68
BEST 3654	Se protéger du risque plomb - Opérateur			1j.	69
1106	Connaître les risques et les principales solutions associés aux produits chimiques et aux poussières du BTP			1j.	70
Travaux spécialisés					
3401	Mettre en œuvre des banches en sécurité			1j.	71
RI18	Le risque Hyperbare			3h	72

MODALITÉ PÉDAGOGIQUE

Présentiel



E-learning

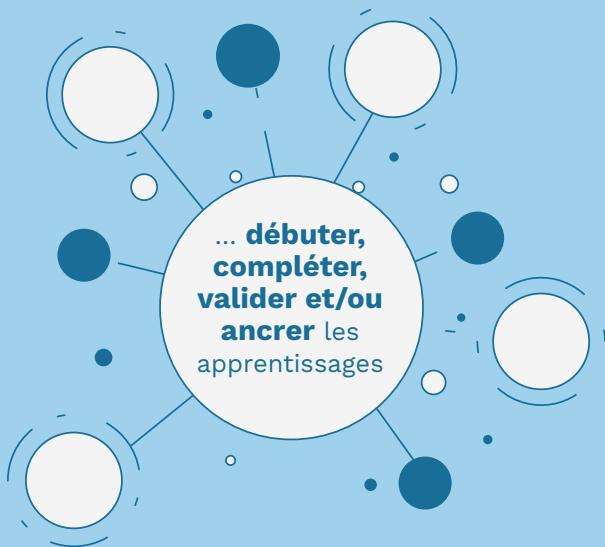


Classes virtuelles

PUBLIC Dirigeants | Encadrement | Chefs d'équipe | Opérateurs | Animateurs prévention-sécurité

Créez vos parcours personnalisés, ancrez les apprentissages

Mixez et combinez
les différents dispositifs
pédagogiques pour...



Sur notre site internet retrouvez en téléchargement gratuit, nos modules e-learning et vidéo learning (D-Clic prévention et Minutes prévention) qui vous permettront de **combiner à l'envie et selon vos besoins vos propres parcours** : en amont (pour s'assurer des prérequis), en complément (pour approfondir un sujet) ou en rappel (pour mémoriser les points clés) des sessions de formation que nous vous proposons.

Pour ancrer les savoirs et/ou évaluer les apprentissages, nous mettons à votre disposition **une application mobile** dédiée à vos équipes, poussant des **séquences courtes** d'apprentissage **sous forme de quiz**.



Sur les thèmes de préparation de chantier, retrouvez :



NOS D-CLIC

Prévention du risque de heurt par engin • Travailler à proximité des réseaux • Stabiliser provisoirement les ouvrages • Prévenir le risque électrique • Mettre en place une signalisation temporaire • Installations indispensables et hygiène • Prendre en compte la présence d'amiante • Prévenir les risques liés à l'outillage électroportatif • Organiser une opération de levage...



NOS MINUTES

Je guide les manœuvres de camion • J'utilise une disqueuse • J'utilise des accessoires de terrassement • J'utilise des protections respiratoires • Je travaille par grand froid • J'utilise une dégauchisseuse...

PREV'ACTION opérateur

Agir en prévention

BEST

 **PUBLIC CIBLE:** opérateur de chantier

 **DURÉE:** 0,5 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** RPO 01 à RPO 32

En une demi-journée, les opérateurs passent en revue les principaux risques liés à leurs activités, illustrés à partir de photos et de films de chantiers.



Les stagiaires répondent au quiz à l'aide d'une télécommande individuelle.

 **Les formations PREV'ACTION sont reconnues par le référentiel MASE - www.mase-asso.fr**



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Connaître les risques spécifiques à son activité et des solutions de prévention directement applicables sur le chantier.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les sessions sont bâties selon un concept interactif et ludique sous forme de quiz durant lequel les participants débattent des risques présentés.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaître les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.

LES +

Une sensibilisation axée sur une pédagogie interactive et centrée sur l'activité des stagiaires.

PROGRAMME

PHASE D'ACCROCHE

1^{er} passage du quiz, pour assurer une prise de conscience et susciter l'intérêt

PHASE THÉORIQUE

Correction collective du quiz avec prise de parole individuelle

PHASE D'APPLICATION

2nd passage du quiz, pour consolider les connaissances acquises.

Les thèmes abordés:

- Déplacements et accès
- Circulation des engins
- Déplacements professionnels
- Addictions
- Réchauffement climatique
- Travaux en hauteur
- Manutentions manuelles
- Manutentions mécaniques
- Fumées et poussières
- Produits dangereux
- Gestion des sols (biodiversité)
- Bruit
- Électricité
- Contraintes issues du site
- Traitement des déchets
- Organisation des secours
- Risques spécifiques au métier

Bilan de la session de sensibilisation

Évaluation individuelle des acquis

Plus de 20 métiers disponibles sur preventionbtp.fr



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

PRATIQ'prévention

Prévenir et agir en prévention

 **PUBLIC CIBLE:** opérateur, personnel d'encadrement d'équipe

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3301 à 3313

La participation des équipes dans la recherche de solutions pour prévenir les risques et améliorer les conditions de travail est un facteur de réussite.

Cette formation permet de faire progresser les compétences collectives en prévention pour favoriser l'action et l'autonomie de chacun face aux situations dangereuses pouvant être rencontrées sur les chantiers.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de:

- Identifier dans les situations de travail les principaux risques auxquels ils peuvent être confrontés.
- Développer une compétence d'actions en prévention pour réagir en autonomie face à ces risques.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique sur la base de:

- photos, vidéos, dessins de chantier,
- confrontation orale des solutions et des comportements de chacun face à une situation de travail,
- solutions à apporter.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaître les modes opératoires et les techniques mis en œuvre dans l'entreprise.

LES +

Les stagiaires, habitués à l'action, participeront à des mises en situation afin de devenir les acteurs de leur formation.

Cette formation est déclinée au choix par:

- un module générique toutes activités,
- des modules par métiers.



PROGRAMME

Analyser les situations de travail de l'entreprise en fonction de son activité et de son métier

Identifier les solutions de prévention prévues dans l'organisation de la prévention du chantier: comment gérer leur maintien ou leur absence

Repérer les situations à risque sur chantier et proposer des mesures de prévention

Connaitre les principales dispositions concernant les risques communs aux métiers du BTP:

- les situations de travail en co activité
- les déplacement et circulations
- les dispositions d'hygiène
- la gestion des déchets
- les droits et devoirs de chaque intervenant
- l'organisation des secours sur chantier
- ...

Évaluation individuelle des acquis

Ce stage est organisé en mode **INTRA-entreprise** uniquement.

Plus de 20 métiers disponibles sur preventionbtp.fr



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Débrief chantier en prévention

 **PUBLIC CIBLE:** équipe d'opérateurs et encadrants de proximité

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 10

 **RÉFÉRENCE:** 1302A

Après avoir défini des actions de prévention, il est souvent nécessaire d'accompagner les équipes sur le terrain pour évaluer la compréhension ou l'efficacité du dispositif, voire mesurer les écarts entre ce qui était attendu et ce qui est effectivement mis en œuvre.

Après une observation méthodique des situations de travail par le formateur, une restitution est faite dans le cadre d'une formation action animée auprès des salariés. Elle permet de:

- Impliquer l'ensemble de l'entreprise dans la réflexion et la mise en œuvre des solutions sur le chantier.
- Faire émerger des solutions d'amélioration opérationnelles.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de:

- Analyser les pratiques mises en œuvre sur chantier.
- Identifier les écarts entre le travail réel et les attendus.
- Proposer des mesures d'amélioration.
- Déterminer les facteurs de réussite dans la mise en œuvre des solutions proposées.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation/action sous forme de groupe de résolution de problèmes.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Pour le chef d'entreprise:

- Avoir engagé une action de prévention.
- Avoir défini un thème et un objectif précis d'amélioration.

Pour les stagiaires:

- Connaître les pratiques et modes opératoires de l'entreprise.

LES +

Implication des équipes dans une dynamique d'amélioration continue.

Suivi simple de mesure d'amélioration des situations de travail avec des propositions concrètes.



PROGRAMME

La formation se déroule en 2 phases (demi-journées discontinues):

PHASE 1

Cadrage du projet d'analyse des situations de travail de l'entreprise

- Déterminer avec le chef d'entreprise ou son représentant, le cadre de l'intervention: contexte de l'entreprise, programme de prévention, problématique, objectif et état cible attendu (un seul objectif par intervention)
- Analyser les documents prévention en lien avec la problématique à traiter, modes opératoires, PPSPS, notices, règlement intérieur...

PHASE 2

Observation, analyse des situations de travail et propositions d'amélioration

- Réaliser les prises de vue des situations de travail sur chantier et échanger avec les salariés pour s'assurer de la bonne compréhension de ces situations
- Analyser les situations de travail en salle avec les équipes et proposer des axes de progrès:
 - Analyser les prises de vues
 - Évaluer les écarts avec l'attendu et identifier leurs origines
 - Rechercher la bonne pratique visant à réduire les écarts et atteindre l'objectif,
 - Déterminer les facteurs de réussites des actions proposées
 - Proposer les actions d'améliorations retenues selon la méthode OTH et les organiser sous forme de plan d'action
 - Restituer le plan d'action auprès du chef d'entreprise

Selon la structure de l'entreprise et le nombre d'équipes concernées, la phase 2 peut faire l'objet de plusieurs demi-journées.

Cette formation est organisée en mode **INTRA-entreprise** uniquement.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Conditions de travail et TMS, comment agir ?



Améliorer les conditions de travail, diminuer les risques à effets différés, sont des enjeux importants pour les entreprises et une réelle opportunité de progrès.

L'implication des équipes opérationnelles dans l'analyse de leurs situations de travail et dans la recherche de solutions est une des conditions de réussite d'un processus d'amélioration continue pérenne.

Aussi, **l'OPPBTP propose aux entreprises, deux formations – action** qui permettent aux équipes non seulement de formaliser des solutions opérationnelles immédiatement mais également de s'approprier une **démarche reconductible** sur le long terme et **d'impulser le changement**.

La première, **ADAPT BTP** (réf. 4202A, p. 53) s'inscrit dans une démarche d'accompagnement de l'entreprise en 3 ou 4 étapes comprenant :

- Une **phase d'observation et d'analyse** des situations de travail identifiées par le conseiller de l'OPPBTP.
- La formation ADAPT BTP, permettant aux équipes de **travailler sur leurs risques et de s'approprier la méthodologie**.
- Une phase de restitution des **pistes d'amélioration et d'engagement collectif**.
- Une dernière étape éventuelle de soutien par le conseiller OPPBTP dans le **suivi et la mise en œuvre du plan d'action**.

La seconde, **ADAPT Métier** (réf. 4201, p. 54) permet au chef d'entreprise et à ses équipes d'**analyser des situations de travail spécifiques à leur métier**, d'étudier et de sélectionner des **solutions d'amélioration personnalisées** tenant compte de l'activité et des particularités de l'entreprise.

ADAPT-BTP : agir sur les risques à effets différés

 **PUBLIC CIBLE:** tous les salariés de l'entreprise

 **DURÉE:** 2 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 4202A

L'activité physique constitue la principale cause d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Cette formation-action a pour objectif de les diminuer en permettant aux salariés de participer à l'amélioration des conditions de travail.

Une attention particulière est portée sur les risques liés à l'apparition des troubles musculosquelettique (TMS) – première maladie professionnelle dans le BTP –.

Cette formation-action se déroule dans le cadre de la Démarche ADAPT BTP. Elle se déploie auprès d'un groupe pluridisciplinaire représentatif de l'entreprise.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Caractériser une situation de travail sur le thème des risques à effets différés et principalement les TMS.
- Proposer et hiérarchiser les pistes d'amélioration.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques favorisant la prise de parole et de position.
- Travail à partir de photos et vidéos de l'entreprise.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Parler, lire et écrire le français.
- Entreprise engagée dans la démarche ADAPT BTP et avoir mené à bien les premières étapes.

LES +

- Analyse des situations de travail propres à l'entreprise.
- Maîtrise d'une méthodologie transposable à tous les métiers de l'entreprise.



PROGRAMME

Définir la santé au travail

- Définir la santé au travail
- Distinguer les risques à effets immédiats des risques à effets différés

Mener une observation des situations de travail

- Identifier les 3 dimensions de l'Homme au travail
- Maîtriser une méthodologie d'observation de postes de travail

Identifier dans les situations de travail

les éléments susceptibles de générer des atteintes à la santé

- Manutentions manuelles
- Vibrations et bruit
- Ambiances lumineuses et climatiques
- Produits dangereux

Proposer des solutions d'amélioration

- Trouver des actions d'amélioration aux situations analysées
- Hiérarchiser les mesures et proposer un plan d'action

Un temps est dédié à l'analyse des situations de travail de l'entreprise ; cette formation-action s'intègre dans la démarche ADAPT BTP ; démarche collective centrée sur l'amélioration des conditions de travail reposant sur 6 étapes :

1. Analyse de la demande
2. Engagement du chef d'entreprise
3. Analyse des situations de travail
4. Formation-action ADAPT BTP
5. Restitution des pistes d'amélioration
6. Mise en œuvre et suivi du plan d'action

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

ADAPT-Métier: agir sur les TMS et conditions de travail

 **PUBLIC CIBLE:** opérateur, encadrant, préventeur

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 4201

- Face à la problématique des Troubles Musculo-Squelettiques, nous permettons aux participants d'appréhender le fonctionnement du corps humain et ses limites pour lutter contre les mauvaises pratiques
- L'Aide à la Démarche d'Amélioration des Postes de Travail (ADAPT) permet de travailler à partir des situations de travail de l'entreprise (photos, vidéos ou descriptif de la tâche réelle). Les participants vont identifier les atteintes à la santé et proposer des pistes d'action.
- Un compte rendu vous est remis à l'issue de la formation détaillant la tâche / les risques / les propositions d'amélioration retenues par vos salariés.
- Vous pourrez construire un plan d'action basé sur les propositions de vos collaborateurs avec la possibilité d'un accompagnement par un de nos conseillers en prévention.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Connaître et comprendre les risques différés pour la santé.
- Identifier les mauvaises pratiques professionnelles.
- Proposer des solutions d'amélioration.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode participative.
- Groupes de travail.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Comprendre et lire le français.
- Connaitre les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.

LES +

La construction des échanges a pour point d'appui le travail réel de vos activités (photos, vidéos...).

Les solutions sont proposées par les acteurs de votre entreprise guidées par notre intervenant.



PROGRAMME

Définir la santé au travail

- Distinguer risque à effet immédiat et différé
- Comprendre le processus d'apparition du dommage

Connaître le fonctionnement du corps humain et ses limites

- Décrire le fonctionnement du squelette, la colonne vertébrale, les muscles, les tendons, les nerfs, les postures
- Expliquer pourquoi ça fait mal
- Identifier les quatre facteurs favorisants la survenue des douleurs (poids/gestes répétés - postures/ vibrations/stress)

Agir pour améliorer les conditions de travail

- Proposer des pistes d'amélioration pérennes
- Utiliser 5 déterminants pour améliorer la situation de travail (5M)

Mise en application des connaissances à partir de situations réelles de l'entreprise (préalablement sélectionnées)

- Identifier les pratiques professionnelles pouvant engendrer des risques à effets différés
- Proposer des pistes d'action pour l'amélioration des conditions de travail

Évaluation individuelle des acquis

Ce stage est organisé en mode **INTRA-entreprise** uniquement.

Un document de restitution vous sera remis présentant les situations de travail analysées et les propositions d'amélioration des participants.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Maîtriser le risque routier

 **PUBLIC CIBLE:** encadrement, chef d'équipe, opérateur

 **DURÉE:** 2 heures

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** SS01

Le risque routier est l'une des risques les plus importants auquel sont confrontés les salariés des entreprises du BTP. Pourtant, en utilisant autrement son véhicule, il est possible de l'abaisser.

BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Connaître les principaux risques auxquels on est confronté lorsqu'on se déplace en véhicule, en particulier en utilitaire léger.
- Connaître des moyens de diminuer ces risques.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé, quiz, partages de pratiques, exploitation de vidéos.

NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun.

LES +

- Une réflexion menée autour des usages spécifiques du BTP.
- Des solutions de prévention très opérationnelles et ancrées dans la pratique des chantiers.



Le mémento
«risque routier»
est distribué
en fin de session.



PROGRAMME

Les types de trajet

Professionnels, personnels, domicile – travail, et types de véhicules

Entretenir son véhicule, acte de prévention

Pneumatiques, freins, éclairage, surfaces vitrées

Passer du déplacement spontané au déplacement réfléchi

Usage et véhicule adaptés, surcharge, vérifications

Organiser le chargement du véhicule

Agencement, répartition des charges

Connaître les éléments de comportement du conducteur

Vitesse, distances, comportements routiers

Prendre en considération l'état de santé du conducteur

Fatigue, stress, alcool, drogue, médicaments



Retrouvez le programme et
les dates des sessions de
cette formation sur notre site

Risque routier - Sécuriser l'arrimage des charges

 **PUBLIC CIBLE:** personne appelée à transporter des charges, préventeur, encadrant, responsable de parc

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 10

 **RÉFÉRENCE:** 3803

Chaque jour, plus d'un million et demi de travailleurs du BTP rejoignent leur chantier et avec eux, du matériel et des matériaux. Le risque routier est un des risques majeurs du BTP pourtant, le thème de l'arrimage des charges est très peu abordé y compris dans le cadre du permis de conduire. Un chargement bien arrimé permet d'éviter les accidents en conduite normale mais aussi de mieux gérer les situations d'urgence : freinage brusque, manœuvre d'évitement, rond-point, chaussée dégradée, etc.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Le stagiaire sera capable de :

- Connaitre les caractéristiques de la charge et de son porteur.
- Dimensionner les éléments d'arrimage par le calcul, à l'aide d'une réglette ou d'une application dédiée.
- Charger son véhicule en tenant compte des forces qui s'appliquent.
- Choisir la bonne solution d'arrimage pour garantir un transport sécurisé.
- Identifier les risques liés à un défaut d'arrimage ou un mauvais arrimage.
- Alerter si les moyens ne sont pas suffisants pour arrimer en sécurité.
- Stopper les situations dangereuses.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quiz - Études de cas, exploitations de situations via photos/vidéos.

Démonstration à l'aide d'une maquette et mises en situation éventuelle sur le parc.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Connaitre les situations de travail liées aux activités de l'entreprise.
- Être concerné par le transport de charges sur tout type de véhicule et remorque.

LES +

Approche ludique : exploitation d'une maquette arrimage en salle, quiz, mises en situation possibles sur le parc matériels.

La direction se voit proposer des pistes d'action pour améliorer l'arrimage dans son entreprise.



PROGRAMME

Les enjeux d'un chargement en sécurité (constats/ cadre juridique/code du travail/code de la route et des transports)

Prendre en compte les caractéristiques du véhicule

- Différents types de carrosseries, de véhicules
- Longueur, largeur, hauteur, volume utile
- PV, PTAC, PTR, Charge Utile
- Points d'arrimage
- Surcharges

Répartir le chargement

- Nature, poids et dimensions du chargement
- Conditionnement, marquage
- Répartition (centre de gravité, lourd-léger, axe longitudinal du véhicule, les essieux)
- Conséquences d'une répartition incorrecte
- Signalisation des chargements qui dépassent à l'arrière des véhicules

Comprendre les forces en présence

- Forces d'inertie (au démarrage, au freinage), centrifuge, de frottement
- Énergie cinétique

Utiliser les accessoires et les méthodes d'arrimage

Les différents accessoires

Mettre en application les calculs d'arrimage (exploitation de réglette ou application smartphone)

Étude de cas en lien avec l'activité de l'entreprise : Sécuriser l'arrimage de minipelle sur remorque, palettes de parpaing sur plateau 3,5T bi benne, engin sur porte char, prédale sur plateau de PL, charpente bois sur plateau, touret sur plateau remorque, etc.

Évaluation individuelle des acquis

Une mise en application peut être réalisée directement sur le parc matériel (sous réserve du respect du cahier des charges). À défaut, les stagiaires travailleront sur des photos / vidéos de situations d'entreprises.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Mieux maîtriser le risque de collision engin/piéton dans le BTP

NEW

 **PUBLIC CIBLE:** équipes appelées à travailler à proximité des engins

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 10

 **RÉFÉRENCE:** 3250

Chaque jour, sur les chantiers, les interactions entre engins et piétons représentent un risque d'accident majeur.

Avec notre formation «Mieux maîtriser le risque de collision engin-piéton dans le BTP», donnez à vos équipes les clés pour identifier, prévenir et agir face à ces risques afin de devenir des acteurs efficaces pour leur sécurité et celle des autres.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Identifier les risques liés aux interactions entre engins et piétons sur les chantiers.
- Comprendre la réglementation et les bonnes pratiques de prévention.
- Adopter des comportements pour réduire les accidents.
- Mettre en œuvre des solutions pour assurer la sécurité de tous.
- Sensibiliser et impliquer les équipes.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Ateliers participatifs: travail en sous-groupes sur des solutions pratiques à appliquer immédiatement.
- Jeu de rôle: mise en condition pour favoriser la prise de conscience et l'engagement actif.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun

LES +

- Simulations immersives: mises en situation sur chantier pour expérimenter les dangers.
- Partage d'expériences: témoignages de professionnels du BTP ayant vécu des situations critiques.

PROGRAMME

Partager la vision du risque

1. Enjeux de la sécurité sur les chantiers:
 - Statistiques des accidents liés aux engins et piétons ;
 - Impact humain et économique.
2. Cadre réglementaire et les obligations de chacun:
 - Présentation des textes de loi et normes en vigueur ;
 - Responsabilité des encadrants et des compagnons.
3. Identification du risque:
 - Typologie des accidents: angles morts, comportements à risque, signalisation défaillante
 - Présentation de situations à risque (vidéo/atelier pratique sur le terrain)

Apporter des solutions pratiques et favoriser l'engagement des équipes

4. Prévention et bonnes pratiques
 - Techniques d'organisation des circulations sur chantier.
 - Les pratiques qui sauvent (homme trafic/gestes qui sauvent)
 - Le stop and go
 - Équipements de protection et innovations technologiques
 - Études de cas en groupe (Ateliers/mises en situation)
5. Engagement et culture sécurité
 - Sensibilisation des équipes au quotidien
 - Mise en place d'une charte de bonnes pratiques



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Préparer et mettre en œuvre la signalisation temporaire de chantier

BEST

 **PUBLIC CIBLE:** équipes appelées à préparer, mettre en œuvre ou actualiser un plan de signalisation de chantier

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3151

Dans de très nombreuses activités du BTP des travaux sont effectués en co-activité avec les usagers de la voie publique.

Les heurts de piétons par des engins ou des véhicules d'usagers sont sources d'accidents très graves. Il convient, pour éviter ces accidents, de prévoir une signalisation temporaire adaptée et de la modifier en fonction des changements de contraintes de site et de l'évolution du chantier.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Être capable de mettre en place et de maintenir une signalisation temporaire de chantier.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les contenus et mises en situation sont adaptés aux opérationnels de chantier.

Les parties pratiques permettent d'évaluer l'application des acquis des participants sur des cas de chantiers.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Comprendre, lire et écrire le français.

LES +

Si cette formation s'appuie sur la réglementation en vigueur, elle met surtout en évidence l'importance de l'implantation de la signalisation de chantier qui participe de la prévention des risques.



Le guide « Signalisation temporaire » est distribué en fin de stage



PROGRAMME

Comprendre l'importance de la signalisation

- Lister les conséquences de défaut de signalisation
- Définir et citer les implications de chacun et les conséquences civiles et pénales

Décrire les contraintes et objectifs de la signalisation temporaire de chantier

- Identifier les objectifs de la signalisation
- Intégrer les risques du chantier
- Lister les contraintes de communication et critères nécessaires à l'atteinte des objectifs

Définir les critères de qualité de la signalisation temporaire

- Comparer des situations et faire une analyse critique
- Déterminer les 4 critères de qualité et d'efficacité de la signalisation temporaire
- Identifier les catégories de signalisation et leur fonction
- Distinguer les différents types de chaussées et adapter les moyens de signalisation

Appliquer les moyens de signalisation temporaire

Applications pratiques sur situations de chantier: sur voie urbaine, en rase campagne, sur chaussées bidirectionnelles, avec ou sans empiètement sur chaussée, alternats...

Préparer son chantier

- Analyser les règles et principes et déterminer une liste de situations types
- Lister et comparer les documents et matériels nécessaires à la réalisation de la signalisation temporaire

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Se protéger des risques de chute de hauteur

BEST

 **PUBLIC CIBLE:** tous les acteurs de l'entreprise: dirigeant, encadrant et opérateur

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3905

La chute de hauteur est la première cause d'accidents mortels sur les chantiers de BTP. Bien qu'il existe diverses règles et solutions de prévention, ce risque est souvent mal maîtrisé.

Ce stage permet la prise de conscience à l'ensemble des acteurs et leur donne des moyens pour participer activement à la prévention du risque de chute.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Comprendre et respecter les solutions de prévention préconisées dans les modes opératoires.
- Connaitre les limites d'utilisation des équipements et des protections collectives et individuelles destinés à protéger de la chute de hauteur.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre théorie et exercices d'application.
- Travaux à partir de photos de situations de travail analogues au métier des stagiaires.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Disposer d'une expérience des chantiers du BTP.
- Comprendre le français.

LES +

Exercices sur des situations de travail analogues au métier des stagiaires.

Un memento (format de poche) rappelle les messages principaux.



PROGRAMME

Appréhender le risque de chute de hauteur

- La perception du risque
- Analyse d'accidents réels et récents

Connaître le principe de la responsabilité individuelle

Identifier les différentes solutions de prévention et de protection prévues dans l'organisation du chantier

Citer les avantages et limites d'utilisation des différents matériels

- Échafaudages fixes et roulants
- Nacelle / PEMP
- Protections collectives des zones de circulation
- Protections collectives installées au cours de la construction
- Protections lors d'intervention en toiture
- PIRL
- Port de l'EPI Système d'arrêt de chute

Définir des pistes d'amélioration de la prévention dans l'entreprise

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Maîtriser le risque de chute de hauteur dans votre entreprise



PUBLIC CIBLE: tous les acteurs de l'entreprise: dirigeant, encadrant et opérateur



DURÉE: 1 jour



EFFECTIF MAX.: 12



RÉFÉRENCE: 3904

Le secteur du BTP est confronté à un défi majeur: les accidents mortels liés aux chutes de hauteur demeurent une des premières causes de décès dans ses activités. Il est donc essentiel de ne plus les considérer comme une fatalité. Pour cela, nous devons adopter une nouvelle approche, plus proactive pour prévenir ces risques et protéger les travailleurs.

La formation que nous proposons vise à impliquer tous les acteurs de l'entreprise à cette problématique cruciale. Au-delà des connaissances théoriques, l'objectif vise à modifier profondément nos comportements. Collectivement, nous pouvons changer notre perception du risque de chute de hauteur et acquérir les compétences nécessaires pour le maîtriser efficacement.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Développer une nouvelle approche du risque de chute de hauteur.
- Ancrer une prise de conscience individuelle au profit du collectif.
- Mettre en place les conditions favorables à la bonne exécution du travail en hauteur.
- Construire une démarche de prévention intégrée vecteur de performance et de professionnalisme.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthode active et participative.
- Ateliers interactifs et coopératifs.
- Mises en application à partir de films, témoignages et photos.
- Réflexion personnelle et collective pour la mise en œuvre d'une démarche de prévention, construction d'une feuille de route.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Disposer d'un smartphone ou d'un ordinateur.

LES +

Une formation innovante qui intègre les facteurs humains pour changer les regards et les comportements face au travail en hauteur. Un fil rouge construit à partir de fictions immersives, de témoignages.



PROGRAMME

Vers une nouvelle approche du risque de chute de hauteur

- Comprendre les mécanismes de l'acceptation et de la prise de risque
- Comprendre les facteurs d'influence de nos comportements individuels et collectifs

Agir individuellement et collectivement

- Transformer les croyances, les comportements et savoir convaincre face aux risques liés au travail en hauteur.
- Identifier les solutions de prévention et de protection pertinentes pour l'organisation du chantier.

Mettre en œuvre les conditions favorables à la bonne exécution du travail en hauteur

- Construire une démarche de prévention.
- Explorer et expérimenter des solutions pratiques et adaptées aux situations de travail.

Vers une prévention intégrée

- Évaluer les bénéfices induits par la mise en œuvre de ces équipements
- La prévention comme vecteur de performance et de professionnalisme
- Construire un argumentaire, savoir valoriser les protections collectives

Décider et s'engager

- Établir une feuille de route individuelle,
- Co-construire des engagements collectifs

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Organiser une opération de levage en sécurité

 **PUBLIC CIBLE:** chef de chantier, animateur QHSE

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3360

Sur les chantiers, les opérations de levage sont essentielles à la réalisation des ouvrages.

Le choix des engins, matériels ainsi que leur utilisation sont déterminés par de nombreux éléments qui concourent à la réussite de l'opération.

Cette formation a pour but de :

- Identifier les risques.
- Analyser les points de vigilance d'une opération de levage nécessaires à l'examen d'adéquation.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Connaître les éléments dimensionnant une opération de levage (cadre réglementaire, les rôles, les éléments techniques du mode opératoire...).
- Identifier les éléments indispensables à vérifier pour toute opération de levage.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation interactive, alternance de mises en situation, d'apports théoriques et d'exercices d'application, pour une meilleure intégration par les participants.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Comprendre, lire et écrire le français.
- Connaître les principes de conduite d'une opération de construction.

LES +

Travail à partir de dossier de chantier.

Au fur et à mesure des mises en commun, les stagiaires construisent leur méthode d'analyse.

PROGRAMME

Définir une opération de levage et ses risques

- Les éléments constitutifs d'une opération de levage
- Les sources d'information et de documentation, selon les rôles et l'organisation du chantier

Prendre en compte les caractéristiques relatives à l'environnement de l'opération

- Caractéristiques du milieu d'intervention
- Les textes de référence
- Les limites/les normes/les textes
- Vérification des données du chantier
- Les documents associés

Caractériser les efforts de levage

- Caractéristiques d'une charge, points clés
- Caractéristiques des efforts de levage
- Effets dynamiques

Définir les besoins matériels relatifs à l'opération

- Les familles de matériel: engins et accessoires de levage, VGP
- Les principales limites d'utilisation des engins de levage
- Choix des accessoires de levage en fonction l'opération à réaliser

Identifier l'incidence des modes opératoires mis en œuvre

- Coefficients d'élingage
- Les élingues textiles
- Leurs utilisations Les vérifications
- Les limites

Repérer les compétences attendues

- Les compétences nécessaires à la réalisation d'une opération de levage et les liens entre intervenants
- Les intervenants directs, les compétences, leur formalisation
- Les intervenants associés

Établir une liste de points clés nécessaires à la réalisation d'un examen d'adéquation

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Élinguer en sécurité

 **PUBLIC CIBLE:** toute personne appelée à élinguer des charges dans les métiers du BTP, chefs d'équipe et opérateurs

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3351

La majorité des accidents de levage est due à un défaut d'élingage.

Une bonne compréhension des gestes et des contrôles à assurer lors de l'élingage permet de réduire le risque pour l'ensemble des personnes exposées sur le lieu de travail.

Toute personne effectuant l'élingage de charges doit à minima en connaître les règles et savoir alerter en cas de doute.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Élinguer les charges en sécurité.
- Connaitre les gestes de commandement.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance entre théorie et exercices d'application à partir d'études de cas en lien avec l'activité professionnelle.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Être familiarisé avec les accessoires de levage de charge usuels.
- Comprendre le français.

LES +

Contenus et modes pédagogiques adaptés aux opérationnels du BTP.

Approche concrète sollicitant l'expérience des stagiaires.

En mode INTRA, ce stage peut intégrer une partie pratique.

PROGRAMME

Identifier les enjeux d'une opération de levage en sécurité

- Les chiffres clés
- Les points de vigilance selon la routine de l'élingueur

Distinguer les rôles des différents intervenants selon la chronologie d'une opération de levage

- Les phases de préparation / réalisation
- Le rôle du fabricant, de l'encadrement, du conducteur, de l'élingueur

Évaluer une charge standard

Le poids, centre de gravité et conditions d'équilibre, cohésion, efforts statiques et dynamiques (incidences des angles d'élingage, des mouvements de la charge, d'adhérence...)

Choisir un accessoire de levage

- Selon le type de charge, la CMU
- Les règles d'utilisation d'un accessoire de levage standard
- La vérification de l'état de conservation – la mise au rebus

Accrocher et lever la charge

- L'efficacité d'un point d'ancrage.
- La compatibilité entre les composants et leur positionnement
- La mise en tension

Guider en utilisant les gestes de commandement

- La communication avec le conducteur
- Le déplacement de la charge

Poser, stabiliser et désélinguer la charge

- La zone de réception
- La gestion de la phase d'approche
- La stabilisation et le désélingage en sécurité

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Élinguer en sécurité (avec partie pratique)

 **PUBLIC CIBLE:** toute personne appelée à élinguer des charges dans les métiers du BTP, chefs d'équipe et opérateurs

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 10

 **RÉFÉRENCE:** 3352

La majorité des accidents de levage est due à une mauvaise gestion de l'élingage (décrochage de la charge, rupture de l'élingue ou de l'accessoire, basculement de la charge). Une bonne compréhension des gestes et des contrôles à assurer lors de l'élingage permet de réduire le risque pour l'ensemble des personnes exposées sur le lieu de travail. Toute personne effectuant l'élingage de charges doit à minima en connaître les règles et savoir alerter en cas de doute.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Le stagiaire sera capable de:

- Évaluer la charge à élinguer.
- Choisir l'accessoire de levage.
- Vérifier l'efficacité des points d'accrochage.
- Maîtriser les gestes de commandement pour guider la charge.
- Évaluer la zone de dépose et stabiliser la charge.
- Arrêter l'opération de levage en cas de doute et alerter de toute défectuosité.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La journée s'organise selon une alternance de parties en salle et de mises en situation directes sur chantier. Utilisation d'une maquette pour aborder les notions complexes de centre de gravité et d'efforts dans les brins.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Être familiarisé avec les accessoires de levage de charge usuels.
- Comprendre le français.

LES +

Contenus et modes pédagogiques adaptés aux opérationnels du BTP. Approche concrète sollicitant l'expérience des stagiaires. Exploitation d'un kit d'accessoires de levage en salle.

50% du temps de la formation en salle et 50% sur chantier.



PROGRAMME

Identifier les enjeux d'une opération de levage en sécurité

- Les points de vigilance selon la routine de l'élingueur

Distinguer les rôles des différents intervenants selon la chronologie d'une opération de levage

- Les phases de préparation / réalisation
- Le rôle du fabricant, de l'encadrement, du conducteur, de l'élingueur

Évaluer une charge standard

Le poids, centre de gravité et conditions d'équilibre, cohésion, efforts statiques et dynamiques (angles d'élingage, mouvements de la charge, adhérence...)

Choisir un accessoire de levage

- Selon le type de charge, la CMU
- Les règles d'utilisation d'un accessoire de levage standard
- La vérification de l'état de conservation - la mise au rebut

Accrocher et lever la charge

- L'efficacité d'un point d'ancrage
- La compatibilité entre les composants et leur positionnement
- La mise en tension

Guider en utilisant les gestes de commandement

- La communication avec le conducteur
- Le déplacement de la charge

Poser, stabiliser et désélinguer la charge

- La zone de réception.
- La gestion de la phase d'approche.
- La stabilisation et le désélingage en sécurité.

Une première séquence sur chantier permet d'évaluer une charge, de choisir un accessoire et de l'accrocher.

Une seconde partie pratique permet de réaliser une opération dans son intégralité.

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Sécuriser les fouilles en tranchées



PUBLIC CIBLE: opérateur et chef d'équipe, chef de chantier réalisant des fouilles en tranchées



DURÉE: 1 jour



EFFECTIF MAX.: 12



RÉFÉRENCE: 3451

La réalisation de fouilles en tranchées peut être à l'origine d'accidents parfois graves.

Cette formation d'un jour permet la compréhension des mesures de prévention qui contribuent à l'amélioration de la sécurité de la qualité des travaux.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Savoir identifier les risques et proposer des mesures de prévention lors de travaux de fouilles en tranchées.
- Connaitre et proposer des mesures de prévention s'opposant au risque d'ensevelissement.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnements sur les pratiques.
- Apports théoriques.
- Identification de pistes d'amélioration directement applicables.
- Exploitation de séquences vidéos.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Comprendre et lire le français.

LES +

Cette formation est particulièrement illustrée de vidéos et photos permettant aux stagiaires de reconnaître des situations proches de leur quotidien, et de découvrir des solutions de prévention réelles et efficaces.

Nota: ce stage existe en version 2 jours (réf. 3454) avec des ateliers consacrés à la mise en application pratique.



PROGRAMME

Identifier les risques lors des travaux en tranchée

- Analyse des risques
- Focus sur le risque d'ensevelissement

Connaitre les principales dispositions réglementaires relatives aux travaux de fouilles

- Code du travail
- Facteurs d'éboulement
- Notion de responsabilité/cas de jurisprudence

Suivre la démarche de prévention lors d'une opération de fouilles en tranchées

Exemple et réflexion de solutions de prévention

Organiser et préparer le chantier

Recherche des mesures de prévention face aux risques et facteurs d'éboulement

Analyser et connaître les différentes solutions contre le risque d'ensevelissement.

- Talutage
- Différents types de blindage
- Exercice d'application sur la mise en œuvre de blindage et des moyens nécessaires

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Sécuriser les fouilles en tranchées et mise en pratique

 **PUBLIC CIBLE:** opérateur et chef d'équipe, chef de chantier réalisant des fouilles en tranchées

 **DURÉE:** 2 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 10

 **RÉFÉRENCE:** 3454

La réalisation de fouilles en tranchées peut être à l'origine d'accidents parfois graves. Cette formation de deux jours permet la compréhension des mesures de prévention qui participent à l'amélioration de la sécurité et de la qualité des travaux. Associant théorie et pratique, cette formation permet aux opérateurs de mettre en application les solutions de prévention sur des ateliers présentant le matériel.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Savoir identifier les risques et proposer des mesures de prévention lors de travaux de fouilles en tranchées.
- Connaître, proposer et mettre en œuvre des mesures de prévention s'opposant au risque d'ensevelissement.
- Apprécier lors des ateliers pratiques les modalités de mise en œuvre de ces mesures.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Les contenus et modes pédagogiques sont adaptés aux opérationnels de chantier.

La partie pratique permet une exploitation immédiate des acquis.

Exploitation de séquences vidéos.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Comprendre et lire le français.

LES +

Les contenus et modes pédagogiques sont adaptés aux opérationnels de chantier. La partie pratique permet une exploitation immédiate des acquis.



PROGRAMME

Identifier les risques lors des travaux en tranchées

- Analyse des risques
- Focus sur le risque d'ensevelissement

Connaître les principales dispositions relatives aux travaux de fouilles

- Code du travail
- Facteurs d'éboulement
- Notion de responsabilité/cas de jurisprudence

Suivre la démarche de prévention

Exemple et réflexion de solutions de prévention

Organiser et préparer le chantier

Recherche des mesures de prévention face aux risques et facteurs d'éboulement

Analyser et connaître les différentes solutions contre le risque d'ensevelissement

- Talutage
- Différents types de blindage

Mettre en application pratique les connaissances acquises sur les règles de blindage et sur les moyens nécessaires

Exercices sous la forme d'ateliers

- Préparation de la zone de chantier et du matériel
- Repérage de la zone de fouille à réaliser - prise en compte de l'environnement

Ateliers de pose

- D'un blindage caisson
- D'un caisson de regard
- D'une ceinture de blindage (avec bois et/ou palfeuille)
- D'un blindage bois avec réseaux enterrés traversant

Évaluation individuelle des acquis

—

Ce stage est organisé en mode **INTRA-entreprise** uniquement.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Organiser la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux



PUBLIC CIBLE: directeur de travaux, conducteur de travaux, chargé d'affaires, chef de chantier



DURÉE: 1 jour



EFFECTIF MAX.: 12



RÉFÉRENCE: 3455

Lors de travaux à proximité des réseaux (gaz, électricité...), des accidents ont entraîné des conséquences graves pour des ouvriers et des tiers.

Afin de rendre les chantiers plus sûrs, la réglementation accentue les missions et responsabilités de tous les acteurs (responsables de projets, exploitants de réseaux, exécutants de travaux). Ce stage destiné à l'encadrement de chantier permet d'anticiper les situations dangereuses lors de la préparation du chantier et d'organiser le travail dans le respect des règles de prévention et la maîtrise des risques.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Connaitre la réglementation en cours et les niveaux de responsabilités.
- Préparer une intervention à proximité de réseaux.
- Appliquer des procédures sur situation dégradée.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.
Exploitation de séquences vidéos.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Avoir été confronté aux travaux à proximité des réseaux.

LES +

Démarche structurée au travers d'études de cas en travaux publics et/ou travaux de bâtiments (selon public) et association des technologies de détection.

PROGRAMME

Prendre en compte l'historique des pratiques et état des lieux de la situation

Identifier les différents réseaux (sensibilité, couleur, architecture...) et les risques associés

- Focus sur les réseaux électriques et les réseaux gaz
- Exemples d'accidents

Étudier la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux

- Les dispositions dans le code de l'environnement: DT/DICT
- Les dispositions dans le code du travail: travaux hors tension, PGP
- Les travaux urgents
- L'arrêt de chantier
- Le niveau d'implication des acteurs de l'acte de construire

Savoir organiser un chantier intégrant une démarche sécuritaire, mettant en avant l'importance d'un dossier DICT exemplaire

- Lecture de plan et d'indices terrain
- Principes sur la détection de réseaux
- Exploitation des données
- Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité des réseaux, méthodes d'approche

Intégrer dans l'organisation le recours à l'arrêt de chantier

- Gestion des dommages
- Mesures à respecter en cas d'accrochage

Évaluation individuelle des acquis

Ce stage permet de vous préparer au test «habilitation AIPR» encadrement/conducteur de travaux.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Intervenir en sécurité à proximité des réseaux

 **PUBLIC CIBLE:** opérateur, chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3456

Lors de travaux à proximité de réseaux (gaz, électricité...), des dommages aux ouvrages ont entraîné des conséquences lourdes humaines et financières.

Ce stage destiné aux personnels intervenants est complémentaire au stage 3455 dédié à l'encadrement.

Ce stage construit sur la base du décret du 5/10/2011 et de l'arrêté d'application du 15/02/2012, prépare à l'AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) obligatoire depuis 2018 ainsi qu'à son recyclage.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Identifier les différentes composantes des réseaux et les conséquences d'un accrochage.
- Participer à une intervention à proximité de réseaux,
- Appliquer des procédures sur situation dégradée.
- Respecter les recommandations et prescriptions du guide technique en situant son rôle, parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Comprendre et lire le français.

LES +

Démarche structurée au travers d'études de cas en travaux publics et/ou travaux de bâtiments (selon public) et association des technologies de détection.



PROGRAMME

Évaluer le contexte et les fondamentaux des travaux à proximité de réseaux

- Contexte et accidentologie
- Sensibilisation aux fondamentaux: DT/DICT, travaux hors tension, PGP, les travaux urgents, arrêt de chantier
- Le niveau d'implication des différents acteurs
- «AIPR» c'est quoi ?

Connaître les différents types de réseaux et leurs risques afférents, ainsi que les sources d'information utiles à l'équipe chantier

- Les plans et indices visibles sur le terrain
- Principes sur la détection de réseaux
- Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité des réseaux
- Règles pour les branchements
- Le recours à l'arrêt de chantier

Respecter les règles

- Utiliser et intégrer dans l'activité les moyens de protection collective et individuelle
- Identification des situations potentiellement dangereuses ou inattendues
- Méthodes d'intervention
- Gestion des anomalies et des dommages
- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Les sanctions

Évaluation individuelle des acquis

—

Ce stage permet de vous préparer au test « habilitation AIPR », opérateur.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Prévenir et maîtriser le risque plomb - Encadrement

 **PUBLIC CIBLE:** encadrant appelé à préparer et organiser un chantier ou une opération exposant à un risque «plomb»

 **DURÉE:** 2 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3653

L'encadrement des entreprises du BTP et les acteurs de l'acte de construire doivent être en capacité d'organiser un chantier soumis à une exposition aux matériaux plombifères, tout en préservant la santé des opérateurs, des tiers et de l'environnement. Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires aux choix techniques les plus pertinents et à leur transmission aux équipes d'exécution.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Identifier les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- Organiser la prévention et la gestion du risque, de la conception à la réalisation de l'opération.
- Déterminer les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, applicable par les intervenants de chantier.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et pratiques, illustrés par des études de cas.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Lecture de plans courante.

LES +

La problématique du risque plomb est abordée au travers de situations de chantier du Bâtiment et des Travaux Publics pour y apporter des réponses pratiques. Les stagiaires construisent les modes opératoires à mettre en œuvre par les opérateurs qu'ils encadrent.



PROGRAMME

Connaître les principales sources de pollution

- Connaître l'élément plomb - minéral et métal
- Identifier les différentes sources de la pollution au plomb

Déterminer l'origine du risque, les causes de contamination et les pathologies associées

- Identifier les formes et voies d'intoxication
- Connaître les risques immédiats et différés d'une intoxication

Comprendre les attendus concernant la prévention médicale, surveillance métro-biologique

- Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
- Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications
- Définir les liens entre dispositifs d'analyse et stratégie de prélèvement

Choisir et prescrire les équipements de protection individuelle

- Connaître et savoir prescrire les différents EPI
- Connaître afin de maîtriser les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone

Comprendre les enjeux juridiques associés au risque plomb

Distinguer les différentes responsabilités selon les codes et utiliser les règles applicables

Identifier les types de diagnostics et en exploiter les informations

Construire une méthode de préparation de visite des lieux avant et après travaux

Préparer et organiser les travaux

- Prescrire les moyens et équipements de protection
- Construire un mode opératoire
- Prescrire les procédures intégrant les mesures de prévention

Maîtriser la rédaction d'un mode opératoire

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Se protéger du risque plomb - Opérateur

BEST

 **PUBLIC CIBLE:** tout opérateur des entreprises intervenant dans les travaux les exposant au risque «plomb»

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3654

Les interventions sur les chantiers contenant des matériaux et un environnement plombifères ne peuvent se réaliser en sécurité que si les modes opératoires et les mesures de prévention sont compris et bien appliqués par les opérateurs. Cette formation vise à doter les participants des compétences nécessaires à la compréhension des opérations prévues et à leur mise en œuvre dans le strict respect des consignes données.

L'OPPBTP vous conseille de former préalablement votre encadrement pour définir la technique opératoire et les mesures de prévention à mettre en œuvre sur les chantiers.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Connaître les différents aspects du risque plomb pour l'entreprise et ses salariés.
- Comprendre l'intérêt du suivi médical et des mesures d'hygiènes à appliquer.
- Mettre en œuvre les dispositifs de protection adaptés en fonction des situations de travail et du mode opératoire retenu, notamment les procédures de sortie de zone de travail.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Comprendre et lire le français.

LES +

La problématique du risque plomb est abordée au travers de situations de chantier du Bâtiment et des Travaux Publics pour y apporter des réponses pratiques.

Les stagiaires mettent en œuvre les modes opératoires définis par l'encadrement.



PROGRAMME

Connaître les principales sources de pollution

- Connaître l'élément plomb - minéral et métal
- Identifier les différentes sources de la pollution au plomb
- Déterminer l'origine du risque

Déterminer les causes de contamination et les pathologies associées

- Identifier les formes et voies d'intoxication
- Connaître les risques immédiats et différés d'une intoxication

Comprendre les attendus concernant la prévention médicale, surveillance métro biologique

- Connaître les conditions de reconnaissance des maladies professionnelles
- Situer le contexte réglementaire des maladies professionnelles et ses implications
- Définir les liens entre les dispositifs d'analyse et la stratégie de prélèvement

Utiliser les équipements de protection individuelle

- Connaître et savoir utiliser les différents EPI, leurs spécificités de protection face au risque plomb
- Connaître et maîtriser les procédures d'habillage et de décontamination en sortie de zone

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Connaître les risques et les principales solutions associés aux produits chimiques et aux poussières du BTP

 **PUBLIC CIBLE:** utilisateur de produits chimiques ou générant des poussières

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 1106

Les produits chimiques mis en œuvre et les poussières de matériaux générées lors de nombreuses activités sur les chantiers sont, pour beaucoup, susceptibles de contenir des composés pouvant présenter des dangers immédiats ou différés pour la santé des personnels qui les mettent en œuvre. Ces dangers sont parfois mésestimés ou insoupçonnés. C'est pourquoi, il est indispensable de les connaître et de savoir mettre en œuvre des solutions de prévention.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Connaitre les agents chimiques dangereux couramment utilisés dans le BTP, et savoir identifier les risques, immédiats ou différés, qui leur sont liés.
- Savoir lire l'étiquette figurant sur le conditionnement ainsi que la fiche de données de sécurité associée.
- Savoir évaluer les risques chimiques et rédiger les plans d'action adaptés.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Être équipé d'un ordinateur portable.

LES +

Utilisation du site preventionbtp.fr pour l'actualisation des connaissances sur le sujet.

PROGRAMME

Distinguer les différents agents chimiques dangereux dans le BTP

- Où trouve-t-on ces produits chimiques ?
- Quelles poussières sont susceptibles d'avoir un effet sur la santé ?
- Les grandes familles de produits

Comprendre les conséquences d'une exposition aux produits chimiques

- Les lésions et affections provoquées
- Les modes d'action des produits

Repérer et identifier les agents chimiques dangereux

- L'étiquetage et la réglementation SGH (Système Général Harmonisé)
- Les FDS (Fiches de Données de Sécurité)
- Le cas spécifique des poussières

Évaluer les risques chimiques

- L'identification
- L'évaluation
- Les principes généraux de prévention
- Les solutions applicables en matière de conditionnement, de stockage, d'utilisation et de gestion des déchets.

Ce point est animé avec l'outil en ligne « évaluation des risques ». Créez votre espace-prévention et réalisez votre analyse du risque chimique en ligne sur le site www.preventionbtp.fr

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Mettre en œuvre des banches en sécurité

PUBLIC CIBLE: opérateur et chef d'équipe bancheur, chef de chantier

DURÉE: 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3401

L'utilisation fréquente de banches sur les chantiers du BTP peut être à l'origine d'accidents parfois graves. Cette formation d'une journée a pour but de redonner un sens aux mesures de prévention pratiques, qui permettent d'assurer sécurité et qualité.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Savoir identifier les risques liés à l'utilisation des banches.
- Savoir proposer des solutions de prévention.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'applications au travers de cas pratiques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Connaître des situations de travail liées aux activités de l'entreprise.
- Comprendre le français.

LES +

À partir de leurs situations de chantier, les participants déterminent les moyens de protection, après vérification des recommandations du constructeur.



PROGRAMME

Identifier les différents risques relatifs à l'utilisation des banches

Les principaux risques et leurs conséquences

Identifier le risque de renversement et proposer des solutions

- Les moyens de stabilisation des banches
- Les préconisations techniques selon le type de matériel

Reconnaître les risques liés aux manutentions mécaniques et proposer des solutions

- Les mesures pour la prévention des risques liés aux manutentions mécaniques
- Les règles d'élingage pour des manutentions mécaniques de banches en sécurité

Évaluer le risque de chute de hauteur lors de l'utilisation des banches et proposer des solutions

- Identification des différents risques de chute de hauteur (poste de travail et rotation de banches)
- Mesures de prévention associées

Connaître les risques annexes lors de la pose des mannequins et phases de ferrailage et proposer des solutions

- Les différents risques
- Les mesures de prévention

Définir les sources de maladies professionnelles dans l'utilisation des banches et proposer des solutions

- Les principaux risques pour la santé
- Les moyens de protection

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Le risque Hyperbare

 **PUBLIC CIBLE:** maître d'ouvrage, donneur d'ordre, entreprise travaillant pour des travaux immersés

 **DURÉE:** 3 heures

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** RI18

Cette sensibilisation est destinée aussi bien aux maîtres d'ouvrage et donneurs d'ordre passant commande de travaux immersés qu'aux entreprises réalisant ces travaux. Elle constitue une aide au montage d'une opération hyperbare en sécurité. L'objectif est de prendre en compte la prévention du risque hyperbare par chacun des acteurs de l'opération, dès la programmation.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Appréhender les principes généraux de l'hyperbarie et ses risques spécifiques.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé et partages de pratiques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun.

LES +

Un panorama complet des mesures à prendre en compte pour préparer en sécurité une opération hyperbare.



PROGRAMME

Prévention du risque hyperbare

- Le risque
 - principes généraux
 - risques principaux
 - paramètres à prendre en compte
- La prévention
 - organisation: préparation et organisation des travaux et de l'équipe
 - technique: matériels et équipements de travail
 - humaine: formation des personnels: CAH et titre professionnel

Réalisation de travaux immersés

- Commande de travaux
 - dispositions réglementaires
 - travaux soumis à certification (A, D)
- Réalisation des travaux
 - suivi administratif
 - durée des travaux et contraintes du site
 - procédures



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Bénéficiez de documents et d'outils opérationnels disponibles sur notre site





LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION



VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

Nous pouvons construire avec vous votre propre projet de formation adapté à vos besoins.

Contactez directement votre agence (voir coordonnées au dos du catalogue) ou par mail à formation@oppbtp.fr

PLUS D'INFOS ?



Consultez notre site
www.preventionbtp.fr

Retrouvez nos formations en flashant ce QR code.

TARIFS

Retrouvez nos tarifs sur notre site internet ou contactez votre agence (coordonnées au dos du catalogue).

RÉF.	STAGES	DISTANCIEL/ PRÉSENTIEL	PUBLIC	DURÉE	PAGE
CSE et CSSCT					
2310 <small>NEW</small>	Président de CSE, pilotez votre CSE efficacement			0,5 j.	77
2306	Agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail - Membres de CSE/CSSCT			5 j.	78
2307	Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSE et CSSCT -300)			3 j.	79
2308	Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSSCT +300)			5 j.	80
Animateurs prévention de l'entreprise					
2205	Chargé de prévention: connaître les essentiels en classe virtuelle			1 j.	81
2204 <small>BEST</small>	Référent prévention: s'approprier les fondamentaux de la mission			2 j.	82
2207 <small>NEW</small>	Référent Prévention: maîtriser la mission et accompagner l'employeur sur la gestion de la SST			5 j.	83
FMP01	Formation aux métiers de la prévention dans le BTP: devenir Animateur de sécurité du BTP			15 j.	84
MOA, MOE					
5435	Maître d'ouvrage, devenez acteur de la prévention dans la conduite de vos opérations - Rôle et missions			1 j.	85
2413	Prévenir les risques sur les chantiers de Construction de Maisons Individuelles			2 j.	86
1203	Établir un Plan de Prévention			2 j.	87
3222	Gérer un projet contenant un lot amiante (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, coordonnateurs SPS)			2 j.	88
3223	Gérer un projet contenant un lot plomb			1 j.	89
Formateurs de coordonnateurs SPS					
2403	Devenir formateur de Coordonnateurs SPS			10 j.	90
2402	Actualiser ses compétences de formateur de Coordonnateurs SPS			5 j.	91
Autres acteurs relais					
2602	Connaître les métiers du BTP et leurs risques: permanents des entreprises de travail temporaire			2 j.	92

Créez vos parcours personnalisés, ancrez les apprentissages

Mixez et combinez
les différents dispositifs
pédagogiques pour...



Sur notre site internet retrouvez en téléchargement gratuit, nos modules e-learning et vidéo learning (D-Clic prévention et Minutes prévention) qui vous permettront de **combiner à l'envie et selon vos besoins vos propres parcours** : en amont (pour s'assurer des prérequis), en complément (pour approfondir un sujet) ou en rappel (pour mémoriser les points clés) des sessions de formation que nous vous proposons.

Pour ancrer les savoirs et/ou évaluer les apprentissages, nous mettons à votre disposition **une application mobile** dédiée à vos équipes, poussant des **séquences courtes** d'apprentissage **sous forme de quiz**.



Sur les thèmes
“ acteurs de la prévention ”,
retrouvez :



NOS D-CLIC

Appréhender la sécurité sur un chantier en coactivité •
Transmettre un message sécurité...



NOS MINUTES

J'organise des pauses actives •
Je réagis face à un danger grave et imminent • J'interviens en cas d'accident sur chantier •
J'organise l'hygiène sur le chantier

Président de CSE, pilotez votre CSE efficacement



NEW

 PUBLIC CIBLE: président de CSE

 DURÉE: 0,5 jour

 EFFECTIF MAX.: 8

 RÉFÉRENCE: 2310

Vous êtes président de CSE dans le secteur du BTP et souhaitez maîtriser pleinement votre rôle et rendre votre CSE utile ?

Notre formation interactive en classe virtuelle vous donne toutes les clés pour exercer vos fonctions avec confiance et efficacité.

Un président de CSE bien formé est un acteur clé de la performance globale de son entreprise.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Être capable de:

- Cerner les fondamentaux juridiques et réglementaires liés au fonctionnement du CSE.
- Mettre en œuvre les meilleures pratiques pour faire fonctionner le CSE dans l'intérêt de tous.
- Mettre en place les outils pour une gestion optimisée et un dialogue social constructif.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Atelier diagnostic participatif: partage d'expérience et de bonnes pratiques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun

LES +

- Classe virtuelle.
- Agence en ligne OPPBTP pour répondre aux questions.
- Accompagnement possible par les conseillers dédiés aux entreprises.
- Formation animée par des experts du BTP qui en connaissent la culture et les contraintes.

PROGRAMME

Introduction

Pourquoi un CSE ? Pour qui ?

Savoir ou on en est

Faire le bilan du fonctionnement du CSE de son entreprise (points forts, points à améliorer tout en passant en revue les fondamentaux juridiques et les bonnes pratiques pour le fonctionnement du CSE)

- ODJ/ PV/ plan d'actions
- Moyens du CSE
- Communication (interne/ externe)
- Contribution des membres du CSE à la démarche de prévention

Optimiser le fonctionnement du CSE

- Comprendre le rôle et les missions de chacun pour créer un comité efficace (président, secrétaire, autres membres)
- Identifier les moyens permettant une action efficace du CSE:
 - Établir un fonctionnement pérenne (en lien avec le règlement intérieur du CSE)
 - Faire des réunions de CSE un outil de motivation
 - Gérer les oppositions pour éviter les conflits et gagner en confiance



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail

Membres de CSE/CSSCT



PUBLIC CIBLE: salarié occupant des fonctions de membre du CSE/CSSCT pour un 1^{er} mandat



DURÉE: 5 jours



EFFECTIF MAX.: 12



RÉFÉRENCE: 2306

Les membres du CSE (Comité Social Economique) ou de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés.

Compte tenu de leur mission qui les met en relation avec des partenaires tant externes qu'internes à l'entreprise, ils doivent acquérir des compétences solides dans les champs de la Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT).

Formation destinée à tous les membres CSE, quelle que soit la taille de l'entreprise - Animation en discontinu 3 + 2 jours.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Connaître les missions du CSE et de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont ils disposent.
- Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes.
- Mener une enquête après accident, recueillir des témoignages et proposer des solutions de prévention.
- Participer efficacement aux réunions du CSE ou de la CSSCT, argumenter une proposition et savoir communiquer pour accompagner le changement.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Animation basée sur le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires et s'appuyant sur une alternance entre des apports théoriques et des exercices d'application dans le cadre spécifique du BTP.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise
Comprendre et lire le français.

LES +

L'analyse des situations s'appuie sur l'exploitation de vidéos de chantiers de BTP.



PROGRAMME

Appréhender la place de la prévention dans l'entreprise et l'importance de la mission SSCT du CSE

Appliquer la législation qui encadre la mission SSCT du CSE/CSSCT: constitution, organisation, rôle et obligation des acteurs en SSCT

Recueillir les informations, pratiquer l'écoute active

Consulter et exploiter les documents de prévention de l'entreprise

Organiser et exploiter une visite de lieu de travail

Agir en cas de danger grave et imminent

Organiser et mener une enquête après accident

Réaliser un arbre des causes: recueil des témoignages, analyse d'accident, proposition de plan d'action

Travailler avec les partenaires internes et externes de la prévention

Participer activement et efficacement aux réunions du CSE/CSSCT portant sur la SSCT:

ordre du jour
Argumenter pour faire accepter les propositions du CSE

Mesurer l'action en matière de SSCT du CSE

Être force de proposition pour traiter

- Des risques majeurs du BTP
- De certains risques (RPS, exposition produits chimiques)
- De la prise en compte de la santé au travail

Communiquer

Accompagner le changement

Évaluation individuelle des acquis



En INTRA, possibilité d'organiser et d'exploiter une visite réelle de chantier.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSE et CSSCT -300)

 **PUBLIC CIBLE:** salarié occupant des fonctions de membre du CSE/CSSCT (-300) des entreprises du BTP

 **DURÉE:** 3 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 2307

Les membres du CSE (Comité Social Économique) ou de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Compte tenu de leur mission, ils doivent acquérir et maintenir des compétences solides dans les champs de la santé, sécurité et conditions de travail (SSCT). Ce stage permet de :

- Mettre à jour les connaissances des élus CSE ou à la CSSCT (-300) après un renouvellement de mandat.
- Maintenir les bonnes pratiques et les enrichir par de nouveaux moyens d'action.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Réactiver la connaissance des missions du CSE et de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont il dispose.
- Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes.
- Tenir compte des modifications techniques et organisationnelles dans l'entreprise ou le BTP pour adapter les actions de prévention.
- Améliorer la communication de l'instance et de ses membres.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Animation basée sur le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires et s'appuyant sur une alternance entre des apports théoriques et des exercices d'application dans le cadre spécifique du BTP.
- Utilisation de vidéos tournées sur des chantiers de BTP.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Avoir été renouvelé dans son mandat de membre de CSE ou CSSCT (-300).
- Avoir suivi la formation initiale de membre de CSE ou de CSSCT de 5 j. ou de 3 j. si effectuée avant le 31/03/2022.
- Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux.

LES +

Cette formation allie dans le cadre du BTP les apports théoriques et réglementaires à une participation active s'appuyant sur le partage d'expériences.



PROGRAMME

Évaluer le fonctionnement du mandat passé

- Rex sur le travail avec le président du CSE ou de la CSSCT, les QSE, les partenaires externes, des experts
- Restitutions des actions menées
- Réussites et difficultés: identification des causes pour rechercher les raisons pour mutualiser

Évolutions réglementaires

- Évolutions récentes
- Arbitrages et intégration dans la mission de CSE

Analysier les méthodes utilisées

- Efficacité des actions d'inspection de lieux de travail
 - Repérage des risques sur un chantier
 - Rédaction d'un compte rendu de visite
- Bilan sur les analyses d'accidents effectuées
- Proposition des actions de prévention
 - Dynamique de mise en action
 - Actions d'amélioration pour le prochain mandat
 - Organisation et priorisation des actions

Optimiser la communication de l'instance

- Outils de communication pour valoriser les actions (newsletter, intranet, réseaux sociaux...)
- Communication du CSE ou de la CSSCT adaptée aux attentes et aux outils des générations Y et Z
- Communication et argumentation efficace en réunion

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Renforcer ses compétences pour agir pour la Santé, Sécurité, Conditions de travail (membres réélus des CSSCT +300)

 PUBLIC CIBLE: salarié occupant des fonctions de membre de la CSSCT (+300) des entreprises du BTP

 DURÉE: 5 jours

 EFFECTIF MAX.: 12

 RÉFÉRENCE: 2308

Les membres de la CSSCT (Commission Santé Sécurité Conditions de travail) participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise et à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Compte tenu de leur mission, ils doivent acquérir et maintenir des compétences solides dans les champs de la santé, sécurité et conditions de travail (SSCT).

Ce stage permet de:

- Mettre à jour les connaissances des élus à la CSSCT (+300) après un renouvellement de mandat.
- Maintenir les bonnes pratiques et les enrichir par de nouveaux moyens d'action.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Réactiver la connaissance des missions de la CSSCT en matière de SSCT et de prévention, les moyens dont il dispose.
- Observer et analyser les situations de travail pour proposer des améliorations pertinentes.
- Tenir compte des modifications techniques et organisationnelles dans l'entreprise ou le BTP pour adapter les actions de prévention.
- Améliorer la communication de l'instance et de ses membres.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Animation basée sur le partage d'expérience et les échanges entre stagiaires et s'appuyant sur une alternance entre des apports théoriques et des exercices d'application dans le cadre spécifique du BTP, utilisation de vidéos tournées sur des chantiers de BTP.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Avoir été renouvelé dans son mandat de membre de CSSCT dans les entreprises de +300 salariés.
- Avoir suivi la formation initiale de membre de CSE/ CSSCT de 5 j.

LES +

Cette formation allie dans le cadre du BTP les apports théoriques et réglementaires à une participation active s'appuyant sur le partage d'expérience.



PROGRAMME

Évaluer le fonctionnement du mandat passé

- Rex sur le travail avec le président, les QSE, les partenaires, les experts
- Restitutions des actions menées
- Réussites et difficultés: identification des causes pour rechercher les raisons pour mutualiser

Évolutions réglementaires

- Évolutions récentes et arbitrages et intégration dans la mission de CSE

Analyser les méthodes utilisées

- Efficacité des actions d'inspection de lieux de travail
 - Repérage des risques sur un chantier
 - Rédaction d'un compte rendu de visite
- Bilan sur les analyses d'accidents effectuées
- Proposition des actions de prévention
 - Dynamique de mise en action
 - Actions d'amélioration pour le prochain mandat
- Organisation et priorisation des actions

Optimiser la communication de l'instance

- Outils de communication pour valoriser les actions (newsletter, intranet, réseaux sociaux...)
- Communication du CSE ou de la CSSCT adaptée aux attentes et aux outils des générations Y et Z
- Communication et argumentation efficace en réunion

Focus technique et méthodologique

- Du DUER à la proposition d'action
- Fondamentaux de l'ergonomie
- Analyse des risques psychosociaux (RPS)
- Piliers de la QVCT

Améliorer le fonctionnement de l'instance

- Élaboration d'un ordre du jour et un procès-verbal pertinents
- Suivi et gestion des plans d'actions et des indicateurs associés
- Analyse du bilan et du programme annuel

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Chargé de prévention : connaître les essentiels en classe virtuelle



 **PUBLIC CIBLE:** personne désignée pour aider à la mise en œuvre de l'amélioration de la prévention

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 6

 **RÉFÉRENCE:** 2205

L'organisation de la prévention dans l'entreprise demande à la fois une vision d'ensemble et sa déclinaison en actions ciblées, spécifiques.

Dans un souci de performance, l'employeur peut s'entourer d'un ou plusieurs salariés compétents pour l'assister dans des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise (cf.: L 4644-1).

Pour assurer pleinement ce rôle, cette personne doit trouver sa place dans la politique de prévention de l'entreprise et suggérer des pistes d'amélioration sur des thèmes précis (suivi des salariés, du matériel, évolution de modes opératoires...).



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Identifier les champs d'intervention possibles et proposer des pistes spécifiques pour leur entreprise.
- Décliner ses propositions en plan d'action.
- Exploiter les différentes ressources à disposition pour mener à bien sa mission.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Classe virtuelle sur l'outil Teams ou Zoom.
- Exercices de réflexion à l'aide d'outils interactifs.
- Méthodes actives et participatives à partir des situations réelles des participants.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Disposer d'une bonne connaissance de l'organisation de son entreprise et des travaux qu'elle réalise.
- Avoir défini les missions dévolues au chargé de prévention dans son entreprise.
- Disposer d'un ordinateur, en maîtriser l'usage et la navigation sur internet. Être familiarisé avec le principe de réunions à distance.

LES +

Les essentiels sont traités sur un temps réduit et à distance. La présentation et la mise à disposition d'outils pratiques permettent une mise en application rapide dès la fin de la journée. Le cadre permet de répondre aux spécificités propres à chaque entreprise.

PROGRAMME

Accueil et organisation technique de la session en classe virtuelle

Valoriser les enjeux de la mission du chargé de prévention

- Mission du chargé de prévention dans le cadre plus général de la gestion de la santé, sécurité en entreprise
- Enjeux de la mission
- Rôle, limites et possibilités de la mission

Découvrir les différents champs d'intervention possibles et proposer des pistes d'amélioration tenant compte des spécificités de l'entreprise

- Champs d'intervention possibles du chargé de prévention à inscrire dans la boucle de l'amélioration continue (exemples de missions à proposer au chef d'entreprise)
- Feuille de route selon les priorités de l'entreprise (risques prioritaires, objectifs, axes d'amélioration retenue par le chef d'entreprise...)
- Plan d'action : méthodologie d'un plan d'action

Mobiliser les différentes ressources à disposition pour agir efficacement

- Ressources internes à l'entreprise
- Ressources externes (présentation des ressources de l'OPPBTP)
- Boîte à outils selon que l'on souhaite un accompagnement, un partage d'expérience ou des compléments en toute autonomie

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Référent prévention : s'approprier les fondamentaux de la mission

BEST

 PUBLIC CIBLE: référent prévention (futur ou déjà en mission), dirigeants de petites entreprises

 DURÉE: 2 jours

 EFFECTIF MAX.: 10

 RÉFÉRENCE: 2204

Devenez un acteur essentiel pour la Santé et la Sécurité au Travail dans un monde en constante évolution où la sécurité au travail est plus cruciale que jamais.

Notre formation de 2 jours vous plongera au cœur des enjeux de la prévention des risques professionnels. Vous apprendrez à maîtriser les fondamentaux de la prévention, à anticiper les défis et à devenir un acteur de la prévention incontournable dans votre entreprise.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Comprendre les risques professionnels et les enjeux liés à la Santé et la Sécurité au Travail.
- Connaître les rôles et missions des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise.
- Maîtriser le périmètre de la Santé et la Sécurité au Travail et identifier les domaines essentiels d'intervention de la mission de référent prévention.
- Construire une feuille de route pour accompagner la démarche de prévention dans l'entreprise.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives et participatives à partir de situations réelles.
- Travaux de groupe.
- Outil de diagnostic pour préparer votre feuille de route.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun

LES +

Cette formation est la première étape de 2 jours d'un parcours proposé pour professionnaliser le référent prévention (réf.: 2207) 5 jours.

Nos formateurs sont des professionnels, prêts à partager leur savoir-faire avec vous. Cette formation permet de rencontrer d'autres référents et d'échanger les expériences.

Au cours de cette formation, vous préparerez votre propre feuille de route grâce à un outil de diagnostic.



PROGRAMME

Un référent qui connaît son contexte et qui maîtrise les essentiels de la prévention dans l'entreprise

SAVOIR

Finalité et enjeux de la prévention, les raisons de faire et de convaincre

Le contexte réglementaire

Les acteurs/rôles et missions (partenaires internes et externes)

FAIRE ET METTRE EN ACTION

Posture, rôles, missions et limites du périmètre du référent prévention

Analyse de l'existant

- Perception collective et individuelle du risque/ culture de l'entreprise
- Les essentiels de la prévention
- Les différentes méthodes d'analyse des AT/MP (initiation)
- Les risques principaux, définitions, exemples

Les moyens de prévention

Les principes généraux de la prévention, la démarche de prévention

Bilan de l'analyse de l'existant et construction de la feuille de route

Les participants doivent avoir une bonne connaissance de leur entreprise et de ses activités



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Référent prévention : maîtriser la mission et accompagner l'employeur sur la gestion de la SST

NEW

 PUBLIC CIBLE: référent prévention (futur ou déjà en mission), dirigeant de petites entreprises

 DURÉE: 5 jours

 EFFECTIF MAX.: 10

 RÉFÉRENCE: 2207

Devenez un acteur essentiel pour la Santé et la Sécurité au Travail dans un monde en constante évolution où la sécurité au travail est plus cruciale que jamais.

Notre formation de 5 jours vous permettra d'explorer en détail de nombreux aspects de la prévention des risques professionnels tout en vous fournissant les exemples, les outils, et les bonnes pratiques pour réussir votre mission.

Vous apprendrez à maîtriser votre rôle, à anticiper les défis et à devenir un acteur de la prévention incontournable dans votre entreprise.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Comprendre les risques professionnels et les enjeux Santé et Sécurité.
- Connaitre les rôles et missions des acteurs de la prévention internes et externes à l'entreprise.
- Identifier les domaines d'intervention de la mission de référent.
- Suivre une feuille de route pour accompagner la démarche de prévention dans l'entreprise.
- Renforcer son expertise sur les thématiques de prévention utiles pour l'entreprise.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques innovantes et engageantes: mises en situation, outil de diagnostic pour préparer votre feuille de route.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Aucun

LES +

Parcours progressif et adapté pour professionnaliser le référent prévention.

Possibilité de modularisation adaptée en 2 + 1 + 2 jours ou autre séquençage avec des travaux intermédiaires.

En formation inter, cette formation permet de rencontrer d'autres référents et d'échanger vos expériences.

Au cours de cette formation, vous construirez et consoliderez la démarche de prévention de votre entreprise.



PROGRAMME

Les participants doivent avoir une bonne connaissance de leur entreprise et de ses activités

JOURS 1 ET 2

(identiques à la formation réf. 2204)

Un référent qui connaît son contexte et qui maîtrise les essentiels de la prévention dans l'entreprise

TRAVAUX INTERMÉDIAIRES

JOURS 3, 4 ET 5

Une force de propositions concrètes à accompagner sur le terrain

FAIRE VIVRE

- Organiser une démarche d'amélioration de la prévention dans l'entreprise, pré-requis, étapes, documentation

- Communiquer: être visible et savoir réagir

- FOCUS Analyse des risques: document Unique, gestion des situations de travail en co-activité, analyse des accidents par méthode de l'arbre des causes

- FOCUS plan d'actions: management des plans d'actions, pilotage avec des indicateurs

- FOCUS Risques Psychosociaux: spécificités des risques psychosociaux rôle du référent

CONCLUSIONS: passage de relais/clôture du parcours

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Formation aux métiers de la prévention dans le BTP : devenir animateur de sécurité du BTP

 PUBLIC CIBLE: préventeur récent dans la fonction ou dans l'activité BTP

 DURÉE: 15 jours

 EFFECTIF MAX.: 12

 RÉFÉRENCE: FMP01

Les conseillers en prévention participent pleinement à l'amélioration des conditions de travail dans l'entreprise ainsi qu'à la promotion de la santé et de la sécurité des salariés. Il leur faut donc acquérir un large spectre de connaissances tant théoriques que pratiques pour tenir valablement leur rôle tant en interne que vis-à-vis des partenaires externes.

Cette formation est organisée conjointement avec le centre Cesame de Vinci Construction France.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Développer la capacité des préveteurs à intégrer des méthodes et outils dans leur approche du management de la prévention :

- Une maîtrise dans la recherche et dans la consultation de la réglementation prévention.
- Une opérationnalité dans les réponses à apporter au terrain en fonction des risques communs et des situations dangereuses liées aux activités BTP.
- Une communication efficace avec les acteurs de la prévention internes et externes



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie interactive basée sur des exercices, des jeux de rôles, des mises en situation, les témoignages des stagiaires et complétée par des apports théoriques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Assurer une fonction de préveteur dans le BTP.
Connaître les principales activités de l'entreprise.

LES +

Cette formation allie les apports théoriques et réglementaires à une participation active des stagiaires. Elle est animée par des spécialistes du BTP pour des salariés du BTP. Elle comporte des mises en situation concrètes.

PROGRAMME

Semaine 1: management de la prévention

- Management de la prévention : évaluation des risques, organisation, responsabilités, structure réglementaire, analyse des textes, culture sécurité
- Communication et accompagnement du changement (rôles des animateurs QSE, la posture conseil)
- Acteurs de la prévention, Coordination SPS (obligations des différents acteurs, documents de prévention)
- CSE (règles de fonctionnement et le positionnement du préveteur)
- Bases de l'organisation et de la gestion des secours

Semaine 2: les risques transversaux aux activités et techniques

- Vie d'une tâche, outil de management
- Risques routiers, circulation, signalisation
- Levage et élévation
- Grues à tour, mobiles
- Travaux en hauteur: échafaudages, tours d'étalement, PTE
- Parcours «Chasse aux risques» et élévation en pratique
- Blindage / talutage / confortement de parois
- Engins de chantier (usages et règles d'utilisation)
- Coffrages verticaux et horizontaux (bâtiment et génie civil)
- Éléments préfabriqués

Semaine 3: les risques liés aux activités

- Risque chimique et CMR (risque chantier et en atelier)
- Risques amiante, plomb, silice (obligations, mises en situation BTP)
- Risques électriques et réseaux divers
- Risques TMS: approche ergonomique de la prévention
- Visite prévention d'un chantier (préparation, débriefing et posture du Préveteur)
- Indicateurs et tableaux de bord

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Maître d'ouvrage, devenez acteur de la prévention dans la conduite de vos opérations - Rôle et missions

NEW

 **PUBLIC CIBLE:** MOA, MOA déléguée, MOE: direction, services achat, méthodes, conduite d'opération

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 5435

Dans un contexte où les opérations de construction se complexifient et où les exigences réglementaires et sociétales en santé, sécurité et de performance globale s'intensifient, la maîtrise d'ouvrage joue un rôle essentiel. Elle ne peut se limiter à une posture contractuelle ou économique; elle doit construire une démarche de prévention, anticipée et intégrée à chaque étape du projet.

Cette formation propose aux participants de prendre de la hauteur sur la conduite d'une opération de construction. En partant de leurs propres expériences, ils identifient le rôle que doit jouer une maîtrise d'ouvrage engagée, responsable et proactive dans la prévention des risques professionnels.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- **Analysier** les causes de dysfonctionnements dans une opération de construction en mobilisant les notions de responsabilités, d'enjeux et d'impacts sur la sécurité et la santé.
- **Reconstituer** les grandes étapes d'une opération de construction, en identifiant pour chaque phase les missions spécifiques du maître d'ouvrage en matière de prévention.
- **Évaluer** les leviers d'action de la maîtrise d'ouvrage permettant d'intégrer efficacement la démarche de prévention dans le déroulement du projet.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Démarche collaborative et inductive.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Connaissance générale du montage et/ou du pilotage d'une opération de construction et des acteurs intervenant durant l'opération
- Compréhension de base de la notion de « risques professionnels ».

LES +

- Approche interactive
- Focus sur les enjeux spécifiques du Maître d'Ouvrage sous l'angle de la prévention
- Dynamique de groupe valorisante / échanges entre pairs
- Clarification entre réglementation et stratégie du MOA



PROGRAMME

Gestion d'une opération de construction

- Vos enjeux
- Les dysfonctionnements
- Les causes directes
- Les conséquences possibles
- Les acteurs impliqués

Création de la fresque d'une opération de construction.

Identification des étapes clés de la Maîtrise d'ouvrage pour construire et déployer la démarche de prévention

Ce stage s'inscrit dans un parcours en 4 étapes:

- Nv0. Rôles et missions du MOA
- Nv1. Savoir s'entourer (MOe / AMO / CSPS / entreprises...)
- Nv2. Suivre et animer (suivre, contrôler, mutualiser et valoriser)
- Nv3. Acquérir des compétences spécifiques Amiante / plomb travaux / travaux en hauteur / travaux en site occupé...

L'approche pédagogique permet à chacun de mieux situer ses marges de manœuvre et de s'installer dans son rôle, tout en répondant aux enjeux financiers, sociétaux et de sécurité. Ce travail collectif pose les bases d'un parcours de formation construit autour d'un objectif central: faire de la prévention un levier de performance globale.



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Prévenir les risques sur les chantiers de Construction de Maisons Individuelles

 **PUBLIC CIBLE:** constructeur de maisons individuelles pour le compte d'un maître d'ouvrage particulier, maître d'œuvre

 **DURÉE:** 2 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 2413

La construction de maisons individuelles (CMI) représente une part importante des constructions neuves et, communément, le maître d'ouvrage est un particulier. Les Constructeurs de Maisons Individuelles, en tant qu'entreprises générales, les Maîtres d'œuvre, sont responsables de la prévention des risques tout au long de l'opération de construction, de la conception à la livraison de l'ouvrage.

Ils sont garants de la mise en œuvre des Principes Généraux de Prévention et définissent les mesures pour assurer la sécurité des professionnels durant les travaux (personnels des sous-traitants ou en propre) et lors des interventions ultérieures. Ils procèdent à l'analyse des risques a priori et au choix des mesures de prévention communes à l'ensemble des intervenants. Cette formation permettra aux participants de mettre en œuvre une mission SPS efficace sur ces chantiers de CMI.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Identifier la finalité et les enjeux de prévention propres à une opération de CMI.
- Intégrer la prévention comme levier de performance
- Identifier les risques des chantiers et les solutions envisageables à appliquer et faire appliquer.
- Connaitre la réglementation de la coordination ainsi que les écarts récurrents sur les chantiers pavillonnaires.
- Élaborer un document de coordination de sécurité M.I..
- Mettre en œuvre des outils pratiques pour agir en prévention à partir d'études de cas.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Analyse de situations réelles de chantiers pavillonnaires, travail en sous-groupes, études de cas, jeux de cartes.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Être familiarisé avec Word ou équivalent.
- Disposer d'un ordinateur pour les 2 journées.

LES +

La formation est basée sur le retour d'expérience de l'OPPBTP qui accompagne plusieurs CMI dans la mise en œuvre de la coordination de sécurité sur les chantiers dont le maître d'ouvrage est un particulier. Les apports théoriques sont illustrés de véritables situations chantiers. Le stagiaire constitue une bibliothèque d'outils opérationnels pour mener à bien ses futures opérations, de la conception à la réalisation.



PROGRAMME

Identifier la finalité et les enjeux de la prévention en Construction de Maisons Individuelles

- Les situations dangereuses des chantiers de CMI
- Les bonnes pratiques pour une prévention intégrée dès la conception

Identifier les responsabilités

- Les 2 types de responsabilités: civile et pénale
- Étude de cas d'accident: qui est responsable ?

Comprendre le rôle et les missions des différents acteurs dans l'acte de construire

- Les obligations du Constructeur de M.I.
- Garant des Principes Généraux de Prévention
- Mise en œuvre de la prévention, de la rédaction du contrat à la livraison de l'ouvrage
- Les bonnes pratiques pour un chantier performant
- L'organisation du chantier, l'installation de locaux d'hygiène, les travaux en hauteur et les manutentions manuelles

Organiser la Coordination SPS

- Les différentes étapes de la coordination
- Le document de coordination de sécurité
- Anticiper et promouvoir les mesures efficientes de coordination: check-list des différentes actions à réaliser en tant que Constructeur de M.I.

Rédiger le Document de Coordination de Sécurité

- Rédaction du document de coordination de sécurité
- Promouvoir des solutions chantier
- S'engager sur un plan d'action

Exploiter les documents et outils supports pour assurer une prévention et une coordination performantes

- Registre sécurité MI, document de Visite d'Inspection Commune, les guides des bonnes pratiques, solutions chantier preventionbtp.fr.

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Établir un plan de prévention

 **PUBLIC CIBLE:** responsable d'établissement ou délégataire d'entreprise dite « utilisatrice »

 **DURÉE:** 2 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 1203

Le plan de prévention est un outil majeur au service de la politique de prévention d'une entreprise utilisatrice. Identifier les risques liés à la co-activité entre les salariés de l'entreprise extérieure et l'entreprise utilisatrice, définir le champ des responsabilités, retranscrire les actions de prévention nécessaires... sont autant de difficultés pour les rédacteurs de plan de prévention. Cette formation offre les moyens d'acquérir les fondamentaux en matière de prévention, d'élaborer un plan de prévention respectueux des dispositions réglementaires mais surtout d'en faire un véritable outil d'échange avec les entreprises extérieures.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Élaborer, rédiger et exploiter en préparation et réalisation de travaux un Plan de Prévention:

- Identifier les principaux risques lors de l'intervention d'une entreprise extérieure (importés, exportés).
- Utiliser le plan de prévention comme un véritable outil pratique de gestion de la co-activité.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques.
- Réalisation d'études de cas.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaître les bases des opérations menées au sein de son établissement et des modes opératoires de l'entreprise.

LES +

- Une approche pragmatique par activité.
- La mise à disposition d'outils pratiques, directement exploitables dans le cadre de l'organisation des chantiers.
- Les exposés et exercices sont en lien direct avec les activités et métiers du BTP concernant les stagiaires.



PROGRAMME

L'OPPBTP vous conseille: les participants à la session de formation seront munis de leurs propres Plan de Prévention

Comprendre le cadre d'application du Plan de Prévention

- Problématique de la co-activité
- Situations d'application du dispositif de Plan de Prévention
- Rôle et responsabilités de l'entreprise extérieure et de l'entreprise utilisatrice

Identifier les principales dispositions réglementaires relatives à l'article R 4511-1 et suivants (anciennement 20 février 1992)

- Principales dispositions du texte
- Compréhension des différents articles
- Écarts entre le prescrit et les documents établis dans l'entreprise: prendre des mesures correctives
- Intégration des dispositions liées au CSE, service de santé...

Analysé les risques majeurs d'un chantier et les mesures de prévention

- Familles de risques d'un chantier
- Démarche de prévention pour proposer des solutions
- Mesures qui relèvent de l'EE et de l'EU

Rédiger la trame d'un plan de prévention

- Trame de rédaction d'un plan de prévention
- Outils pratiques et modèles exploitables contribuant à l'organisation des chantiers

Proposer un plan de prévention

- Identification et analyse des risques d'une situation de travail
- Rédaction du document à partir de cette situation
- Proposition de son plan de prévention et argumentation de ses choix
- Regard critique sur un plan de prévention rédigé

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Gérer un projet contenant un lot amiante



PUBLIC CIBLE: donneur d'ordre et maître d'ouvrage, chargé d'opération de maîtrise d'œuvre, coordonnateur SPS



DURÉE: 2 jours



EFFECTIF MAX.: 12



RÉFÉRENCE: 3222

Dans le cadre de la gestion d'un projet, la présence d'un lot amiante, qu'il s'agisse d'opérations de sous-section 3 ou d'interventions de sous-section 4, impose la prise en compte d'une réglementation extrêmement complexe et exigeante.

Cette formation donne les clés permettant les décisions les plus pertinentes en fonction des caractéristiques du chantier, de sa complexité et des enjeux potentiels liés à l'opération.

Complétée par un module supplémentaire optionnel de 3 jours, elle permet par ailleurs de répondre aux exigences de l'OPQIBI* dans le cadre d'une certification « maîtrise d'œuvre amiante ».

*Organisme de certification de l'ingénierie



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Évaluer les risques liés à l'amiante.
- Intégrer le risque amiante dans le montage et la conduite d'une opération en prenant en compte les divers enjeux.
- Identifier les critères d'aide à la décision (choix d'un prestataire, commande de repérage...).
- Déterminer les rôles des différents intervenants et leurs limites, au regard de la réglementation en vigueur.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports pédagogiques et d'activités de compréhension et d'application grâce à des outils pratiques lors d'études de cas.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaître l'organisation et la gestion d'un chantier de construction, en tant que maître d'ouvrage ou d'œuvre, ou que CSPS.

LES +

Construction au fil de la formation, d'un aide-mémoire permettant de formaliser les points clés de gestion spécifique du risque amiante, durant les différentes phases de l'opération. En fin de formation, cet aide-mémoire devient un outil pratique au quotidien.



PROGRAMME

Comprendre le contexte général de l'amiante

- Les matériaux amiantés, leurs propriétés, leurs utilisations et leurs différents aspects
- Les pathologies liées à l'amiante, les enjeux liés au risque

Identifier le rôle des acteurs

- Propriétaire et dossiers amiante, maître d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et CSPS, donneur d'ordre, entreprise générale, entreprise de travaux
- Mise en œuvre des PGP dans le contexte amiante

Maîtriser la phase avant-projet

- Identification et évaluation initiale des risques liés à l'amiante, repérages avant travaux
- Liste des matériaux selon la norme NFX 46-020

Gérer la phase de préparation du marché

- Inventaire des pièces constitutives d'un dossier marché
- Qualification de l'opération SS3 ou SS4
- Contraintes techniques organisationnelles et humaines liées aux travaux et à leur qualification: stratégie d'échantillonnage, emprises du chantier, co-activité, délais (durée des vacations...), gestion des déchets...

Organiser la phase consultation des entreprises

- Visite préalable à la remise de l'offre
- Expérience technique (chantiers amiante réalisés)
- Formations et aptitude du personnel
- Certification de l'entreprise

Apprécier les offres

- Le système de management du risque amiante
- Les processus (matériaux, techniques, MPC)
- Les niveaux d'empoussièrement et la VLEP
- Les EPI & APR et les confinements
- Les modes opératoires et/ou plans de retrait

Suivre la réalisation des travaux

Les points de contrôle

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Gérer un projet contenant un lot plomb

NEW

 **PUBLIC CIBLE:** maître d'ouvrage, maître d'œuvre, assistance maitrise d'ouvrage

 **DURÉE:** 1 jour

 **EFFECTIF MAX.:** 12

 **RÉFÉRENCE:** 3223

L'organisation d'un chantier soumis à une exposition aux matériaux plombifères impose la prise en compte d'une réglementation visant à préserver la santé des opérateurs qui effectuent les travaux, des tiers et de l'environnement.

La finalité de cette formation est de permettre aux donneurs d'ordre de prendre les décisions les plus pertinentes en fonction des caractéristiques du chantier, de sa complexité et des enjeux potentiels liés à l'opération.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Déterminer les rôles des différents intervenants et leurs limites, au regard de la réglementation en vigueur.
- Intégrer le risque plomb dans le montage et la conduite d'une opération .
- Identifier les critères d'appréciation des offres.
- En phase travaux, porter un regard critique sur les modes opératoires et les dispositifs de protection retenus.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Principe de pédagogie inversée:
Alternance d'apports pédagogiques et d'activités de compréhension et d'applications grâce à des outils pratiques.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaître l'organisation et la gestion d'un chantier de construction, en tant que maître d'ouvrage ou d'œuvre, ou que CSPS.

LES +

La problématique du risque plomb est abordée au travers de situations d'opérations pour y apporter des réponses pratiques.



PROGRAMME

Comprendre l'origine du risque, les causes de contamination et les pathologies associées

- Pollution au plomb et usage dans le BTP
- Formes et voies d'intoxication

Identifier l'impact du « sujet plomb » lors d'une opération de construction

- Actions spécifiques à mettre en œuvre dans le cadre d'une opération en présence de plomb
- Rôles et responsabilités des différents acteurs
- Modalités de coopération entre acteurs

Assurer les phases Étude et Avant-projet

- Identification et évaluation des risques liés au plomb
- Réponse aux principes généraux de prévention (techniques d'intervention vs niveau d'émissivité)
- Repérages et diagnostics: investigations selon la norme NX46-035 (juin 2021)
- Contraintes techniques organisationnelles et humaines liées aux travaux et à leur qualification

Structurer la phase de préparation du marché

- Inventaire des pièces constitutives d'un dossier marché, CCAG: PIC, Installations d'hygiène
- Phasage du chantier
- Gestion des déchets

Fiabiliser la phase consultation des entreprises et appréciation des offres

- Expérience technique et compétences
- PGC et remise des diagnostics
- Système de management du risque plomb
- Modes opératoires et techniques mises en œuvre

Suivre la réalisation des travaux

- Visite d'inspection commune avant travaux
- Chantiers tests
- Points de contrôle
- Bonnes pratiques en matière de prévention

Assurer les points de contrôle en fin de travaux

- Les tests libératoires
- Mise à jour DIUO

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Devenir formateur de coordonnateurs SPS



PUBLIC CIBLE: coordonnateur SPS souhaitant former et/ou actualiser des CSPS



DURÉE: 2x5 jours



EFFECTIF MAX.: 10



RÉFÉRENCE: 2403

La sécurité sur les chantiers du BTP, quelle que soit leur taille, dépend pour beaucoup des actions menées par les CSPS, en amont (phase Conception) et pendant les travaux (phase Réalisation). La compétence de ces CSPS dépend quant à elle, de celle des formateurs qui les ont formés. Cette formation a pour objet de former des formateurs de CSPS impliqués et performants, dans le cadre du dispositif réglementaire régi par l'arrêté du 26 décembre 2012.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Savoir concevoir et animer des formations spécifiques et d'actualisation de Coordonnateurs SPS (CSPS) performantes et conformes à la réglementation en vigueur, au sein d'un organisme de formation certifié à cet effet.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situation, activités individuelles et collectives d'acquisition et d'application (construction et animation de modules).
- Réalisation de travaux inter-sessions.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Disposer d'une attestation de compétences de CSPS en cours de validité, d'un niveau au moins égal à celui des formations qu'il animera, et avoir exercé des missions de CSPS.
- Pratiquer une activité régulière de formateurs d'adulte, ou à défaut disposer d'une attestation de formation de formateurs d'une durée minimum de 5 jours.

LES +

Durant cette formation, les stagiaires travaillent sur des compétences transversales telles que techniques de prise de parole, méthodes d'argumentation, prévention et gestion des tensions.



PROGRAMME

SEMAINE 1

Le contexte réglementaire de la formation de CSPS

- Le référentiel de compétences du CSPS
- Les modalités de vérification des conditions de candidature des postulants à la formation, et de la maîtrise des prérequis
- La conception du dispositif pédagogique des formations initiales et d'actualisation des CSPS
- La valorisation de la prévention, et de la mission du CSPS

Préparation des travaux d'inter-sessions

Les travaux d'inter-sessions sont à remettre avant le début de la seconde semaine

SEMAINE 2

Analyse et exploitation des travaux d'inter-sessions

Ateliers de mises en situation pédagogique:

- L'ingénierie de formation, ingénierie pédagogique
- L'animation des modules de formation
- Les évaluations en continu et finales des stagiaires
- Les jurys de fin de formation

Évaluation individuelle des acquis de la formation

Elle est réalisée en continu, pour chaque module, et prend également en compte:

- La qualité des travaux d'inter-sessions et des activités réalisées en salle
- Les résultats du passage devant jury de formateurs en fin de stage



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Actualiser ses compétences de formateur de Coordonnateurs SPS

 **PUBLIC CIBLE:** formateur de Coordonnateurs SPS, de niveaux 1 à 3, phase(s) Conception et/ou Réalisation

 **DURÉE:** 5 jours

 **EFFECTIF MAX.:** 10

 **RÉFÉRENCE:** 2402

La sécurité sur les chantiers du BTP, quelle que soit leur taille, dépend pour beaucoup des actions menées par les CSPS, en amont (phase Conception) et pendant les travaux (phase Réalisation). La compétence de ces CSPS dépend quant à elle, de celle des formateurs qui les ont formés. Cette formation a pour objet d'actualiser les compétences des formateurs de CSPS en exercice, sur les plans réglementaire et juridique, technique, et pédagogique.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

Actualiser (en tant que formateur de CSPS et en tant que CSPS) ses compétences réglementaires, métier, et pédagogiques pour pouvoir poursuivre l'exercice de cette activité.



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Mises en situations professionnelles : veille réglementaire, technique, pédagogique...
Activités individuelles et collectives de mise à niveau et d'acquisition de compétences.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

- Disposer d'une attestation de compétences de formateur de CSPS, et selon les cas, d'une ou des attestation(s) d'actualisation de la formation initiale.
- Venir à la formation muni d'une synthèse de l'arrêté « Formation des CSPS » du 26-12-2012 (12 diapositives Powerpoint maximum).

LES +

Durant cette formation, les stagiaires actualisent ou acquièrent également des compétences transversales telles que techniques de prise de parole, méthodes d'argumentation, prévention et gestion des tensions.



PROGRAMME

L'évolution du contexte réglementaire

Le dispositif de formation de CSPS en vigueur:

Les nouvelles obligations des organismes de formation et des formateurs

L'évolution du référentiel de compétences du CSPS

Les modalités de vérification des conditions de candidature des postulants à la formation, et de la maîtrise des prérequis.

Les dispositifs pédagogiques à construire et mettre en œuvre

- Tronc commun
- Modules spécialisés « Conception » et « Réalisation »
- Module complémentaire « Opérations de niveau 1 »
- Formations d'actualisation
- Valorisation de la prévention et de la mission du CSPS

Actualité prévention

Focus sur les nouvelles thématiques principales de la période

Évaluation individuelle des acquis

Elle se fait en continu, par évaluation du résultat des activités réalisées en salle, ainsi que par une épreuve de fin de formation



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Connaître les métiers du BTP et leurs risques : permanents des entreprises de travail temporaire



PUBLIC CIBLE: personnels permanents et chargés d'affaires des sociétés de travail temporaire



DURÉE: 2 jours



EFFECTIF MAX.: 12



RÉFÉRENCE: 2602

Les personnels intérimaires sont particulièrement touchés par les accidents sur les chantiers du BTP. Les personnels permanents et chargés d'affaires des entreprises de travail temporaire ont deux missions lors du placement de ces personnels :

- Mettre les compétences professionnelles du salarié intérimaire en adéquation avec la demande exprimée par leur client.
- S'assurer, en cours de mission, du respect des mesures minimales de prévention, d'hygiène et de sécurité.



BÉNÉFICES PARTICIPANTS

- Reconnaître les principales activités des métiers du BTP et repérer leurs principaux risques.
- Observer une situation de travail sur chantier et proposer des actions au regard de sa propre mission.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices d'application.
- Visite de chantier.



NIVEAU DE CONNAISSANCE RECOMMANDÉ

Connaissances des règles et limites de la mission d'intérim.

LES +

Cette formation, dynamique et concrète, permet de dresser un panorama complet des métiers du BTP et de leurs risques. L'apport de méthodologies et d'outils est directement mis en application lors d'une visite de chantier. Ce qui facilite leur exploitation.



PROGRAMME

Les accidents du travail et les maladies professionnelles dans le BTP

- Enjeux de la prévention pour les personnels intérimaires

Appréhender le rôle des acteurs d'un chantier de BTP

- Les différents intervenants du chantier et leurs besoins au regard de leur fonction
- Les liens hiérarchiques et/ou client - fournisseur ; les attentes réciproques
- Le rôle et les responsabilités de chacun en matière de prévention
- Se positionner dans ce cadre

Caractériser les principaux métiers du BTP

- Les principaux métiers du BTP
- Les principales activités des métiers du BTP et les compétences clefs
- Les outils, engins utilisés par les différents métiers

Repérer les risques immédiats et différés des métiers du BTP

- Les principaux risques immédiats et à effets différés des différents métiers
- Le niveau « d'alerte » d'une situation
- Les postes « à risque »

Observer une situation de travail

- Les étapes d'une analyse de situation de travail
- Recueil des éléments factuels en vue d'analyse
- Observation de situations grâce à une grille de lecture: inventaire et classement des risques

Réalisation d'une visite de chantier

- Repérage des situations dangereuses
- Évaluation du niveau de gravité de certains risques observés

Exploiter la visite de lieux de travail

- Restitution argumentée et propositions d'actions

Communiquer avec l'encadrement de chantier

- Présenter avec conviction ses propositions d'amélioration

Évaluation individuelle des acquis



Retrouvez le programme et les dates des sessions de cette formation sur notre site

Formations à destination des Services de Santé au travail

Le GNMST-BTP et l'OPPBTP œuvrent depuis de nombreuses années, pour la prévention des risques professionnels, la protection de la santé et l'amélioration des conditions de travail dans la branche du BTP.

Le monde du BTP présente en termes de sociologie d'entreprise, de sociologie du travail et de gestion des risques, des spécificités qui requièrent une spécialisation pour les personnels des services de santé au travail.

C'est pourquoi, le GNMST-BTP et l'OPPBTP, ont conjugué leur savoir-faire pour aider les Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) à répondre efficacement aux besoins de prévention des risques professionnels des entreprises du BTP.



Les métiers, activités du BTP et leurs risques

DURÉE: 2 jours

RÉFÉRENCE: 101

L'analyse des dangers et des risques du BTP, solutions de prévention

DURÉE: 2 jours

RÉFÉRENCE: 102

Connaissance du secteur du BTP, de ses problématiques santé sécurité

DURÉE: 5 jours

RÉFÉRENCE: 201

Le risque amiante dans le BTP

DURÉE: 1 jour

RÉFÉRENCE: 206



Consultez le catalogue complet des formations sur le site du GNMST BTP

Les principales formations obligatoires dans le BTP



La formation à la sécurité des travailleurs concourt à la politique de prévention des risques professionnels de l'entreprise. Au-delà de l'obligation générale de formation à la sécurité de ses salariés, l'employeur doit également leur dispenser des formations particulières prévues par la réglementation pour certains risques, certaines activités ou opérations.

Par ailleurs, les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, les salariés temporaires ainsi que les stagiaires affectés à des postes de travail présentant des risques particuliers pour leur santé ou leur sécurité doivent bénéficier d'une formation renforcée à la sécurité.

Ce résumé récapitule, selon le risque auquel le travailleur est exposé, les principales formations obligatoires dans les secteurs du BTP. Cette liste n'est pas exhaustive. Les formations mentionnées sont à compléter par d'autres formations en fonction des risques présents au poste de travail.

Formation générale à la sécurité

Articles L4141-2 et R4141-1 à R4141-20 du Code du travail - Recommandation CNAM R460

Sauveteur secouriste du travail

Article R4224-15 du Code du travail - Document de référence du dispositif global de formation sauvetage secourisme du travail (INRS)

Port et utilisation des EPI

Articles R4323-105 et R4323-106 du Code du travail

Bruit

Article R4436-1 du Code du travail

Vibrations mécaniques

Article R4447-1 du Code du travail

Manutentions manuelles

Article R4541-8 du Code du travail

Risque chimique (général)

Article R4412-38 du Code du travail

Agents CMR (cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction)

Articles R4412-87 et R4412-88 du Code du travail

Amiante (travaux dits de sous-section 3)

Articles R4412-117 et R4412-141 du Code du travail - Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante

Amiante (interventions dites de sous-section 4)

Article R4412-117 du Code du travail - Arrêté du 23 février 2012 définissant les modalités de la formation des travailleurs à la prévention des risques liés à l'amiante

Diisocyanates

Annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

Équipements de travail (monte-matériaux, grue potence de terrasse...)

Articles R4323-3 et R4323-4 du Code du travail

Engins de chantier télécommandés ou à conducteur porté

Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du travail - Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes

Grues mobiles, à tours et auxiliaires

Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du travail - Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes

Plate-forme élévatrice mobile de personne (PEMP)

Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du travail - Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes

Chariot automoteur

Articles R4323-55 à R4323-57 du Code du travail - Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes

Équipements de travail mobiles automoteurs, ou servant au levage de charge autres que ceux mentionnés précédemment

Arrêté du 2 décembre 1998 relatif à la formation à la conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de levage de charges ou de personnes - Article R323-108 du Code du travail (ascenseurs et équipements de travail desservant des niveaux définis à l'aide d'un habitat)

Montage/démontage en sécurité des échafaudages de pied et des échafaudages roulants

Article R4323-69 du Code du travail - Recommandations CNAM R408 et R457

Travaux sur cordes

Article R4323-89 du Code du travail

Opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage

Article R4323-69 du Code du travail - Recommandations CNAM R408 et R457

Travaux sous tension (ouvrage)

Décret n° 82-167 du 16 février 1982 (articles 4 et 8) - Arrêté du 19 juin 2014 modifiant l'arrêté du 17 janvier 1989 portant approbation d'un recueil d'instructions générales de sécurité d'ordre électrique - Conditions d'exécution du travail BT (janvier 2023)

Travaux sous tension (installations)

Article R4544-11 du Code du travail - Arrêté du 21 novembre 2016 relatif à la procédure et aux modalités de l'agrément des organismes de formation aux travaux sous tension sur les installations électriques visés à l'article R. 4544-11 du Code du travail

Travaux à proximité des réseaux aériens, enterrés ou subaquatiques (Autorisation d'intervention à proximité des réseaux - AIPR)

Article R554-31 du Code de l'environnement - Arrêté du 15 février 2012 pris en application du chapitre IV du titre V du livre V du Code de l'environnement relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution

Travaux hyperbares (mention A)

Articles R4461-27 et R4461-29 du Code du travail - Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare

Interventions en milieu hyperbare (mention B)

Articles R4461-27 et R4461-29 du Code du travail - Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare

Hyperbarie sèche (mention D)

Articles R4461-27 et R4461-29 du Code du travail - Arrêté du 12 décembre 2016 définissant les modalités de formation à la sécurité des travailleurs exposés au risque hyperbare

Explosifs utilisés dans les travaux du BTP

Décret n° 87-231 du 27 mars 1987 concernant les prescriptions particulières de protection relatives à l'emploi des explosifs dans les travaux du bâtiment, les travaux publics et les travaux agricoles - Circulaire du 2 novembre 1987 relative à l'application du décret n° 87-231 du 27 mars 1987

Conditions générales de vente de formation

Ces Conditions Générales de Vente s'appliquent à toutes les formations sauf à celles ayant pour référence « 2402 : Actualiser ses compétences de formateur de coordonnateurs SPS » et « 2403 : Devenir formateur de coordonnateurs SPS ».

ARTICLE 1 – OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation ou de sensibilisation implique l'acceptation entière et sans réserve du client aux présentes conditions générales de ventes.

ARTICLE 2 – INSCRIPTIONS

Les demandes d'inscription peuvent se faire par internet sur le site www.preventionbtp.fr, courriel ou courrier postal, auprès des agences OPPBTP.

Un devis et la fiche programme de la prestation demandée, sont alors envoyés par l'OPPBTP par courriel (ou toute autre modalité sur simple demande).

L'inscription n'est validée, sous réserve des places disponibles, que lorsque l'OPPBTP reçoit par courrier ou courriel le devis signé, avec le cachet et la signature du responsable de l'inscription, et ce dans un délai supérieur à 15 jours ouvrés avant la date de la session. Les éventuels prérequis indiqués sur les fiches pédagogiques devront être respectés.

Le retour du devis signé, valant bon de commande, implique la connaissance et l'acceptation irrévocabile et sans réserve des présentes conditions générales de ventes, lesquelles pourront être modifiées par l'OPPBTP à tout moment, sans préavis et sans que cette modification ouvre droit à indemnité au profit du client. Elles sont accessibles à tout moment sur le site de l'OPPBTP www.preventionbtp.fr.

ARTICLE 3 – TARIFS

Les tarifs prévoient:

- un prix par participant pour les stages ou sessions de sensibilisation inter-entreprises,
- un prix global pour les stages ou sessions de sensibilisation intra-entreprise,
- les frais de déplacement et hébergement du formateur pour les formations intra-entreprise,
- les frais de gestion en cas de multi-facturation pour les formations intra-entreprise.

Les entreprises cotisant à une caisse de congés payés du bâtiment ou des travaux publics bénéficient du tarif « adhérent ». Les tarifs publiés incluent la documentation propre au stage, ainsi que les éventuels manuels ou documents édités par l'OPPBTP traitant du ou des sujets développés pendant les stages, lorsqu'ils ont été prévus dans les programmes pédagogiques. Les sessions de sensibilisation ne donnent pas lieu à remise de documentation. Tout stage ou cycle commencé est dû en intégralité.

ARTICLE 4 – PAIEMENT

Le règlement du prix du stage ou de la session de sensibilisation

est à effectuer par virement ou par chèque à l'ordre de l'OPPBTP, aux tarifs précisés dans le devis de formation ou le devis de session de sensibilisation. Le règlement du prix du stage ou de la session de sensibilisation s'effectue dans un délai de 30 jours, suivant la date portée sur la facture.

Tout paiement intervenant postérieurement à la date d'échéance figurant sur la facture donnera lieu à des pénalités de retard, calculées sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur, conformément à l'article L 441-6 du Code de commerce. Le client sera également redevable d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

L'OPPBTP se réserve la possibilité de demander au client le versement de tout ou partie du stage avant le début du stage. Faute du versement d'un acompte ou de la totalité du prix du stage l'inscription ne sera pas validée et le client ne pourra pas assister au stage. Le versement de l'acompte ou du prix du stage devra avoir été effectué dans un délai supérieur à quinze jours ouvrés avant la date du stage.

Paiement par un Opérateur de Compétences (OPCO)

Pour les actions de formation professionnelle continue, si le client souhaite que le règlement soit émis par l'OPCO dont il dépend, il lui appartient:

- de faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- de l'indiquer explicitement sur le bon de commande (devis retourné signé avec bon pour accord) et sur l'exemplaire de la convention de formation que le client retourne signé à l'OPPBTP ;
- de s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

L'accord de financement de l'OPCO sera communiqué à l'OPPBTP avant le début de la formation, à défaut, l'OPPBTP se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au client. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée au client.

En cas de non-paiement par l'OPCO, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

ARTICLE 5 – EMPÊCHEMENT D'UN PARTICIPANT OU ANNULATION DE STAGE

En cas d'annulation d'une session par le client à moins de 15 jours ouvrés avant le début de la formation, l'OPPBTP se réserve le droit de facturer, au titre d'un dédit:

- la totalité du prix de la session si l'annulation intervient entre 0 et 5 jours ouvrés,
- 50% si l'annulation intervient entre 6 et 15 jours ouvrés.

Le coût de ce dédit ne constitue pas une dépense imputable au titre de l'obligation de financement de la formation professionnelle.

Toute annulation doit être communiquée par écrit.

L'OPPBTP offre à ses clients la possibilité de remplacer le stagiaire ou le participant empêché par une autre personne ayant le même

profil et les mêmes besoins de formation ou de sensibilisation. Si cette possibilité n'est pas envisageable, il convient de contacter son agence OPPBTP le plus rapidement possible afin de convenir d'une autre solution.

Insuffisance du nombre de participants à une session inter-entreprises : dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour le bon fonctionnement de la session, l'OPPBTP se réserve la possibilité de l'ajourner au plus tard 15 jours ouvrés avant la date prévue et ce, sans indemnité.

ARTICLE 6 - DOCUMENTS LÉGAUX

Sessions de formation : une facture valant convention de formation selon les articles L6353-1 et L6353-2 du code du travail sera adressée au client à l'issue de la formation ou de la première partie de la formation. Une convention de formation pourra être établie en amont de la formation sur simple demande.

Les attestations de présence et les feuilles d'émargement sont également adressées au client à la suite de la formation. L'OPPBTP remet à chaque stagiaire, à l'issue de la formation, une attestation de formation.

Sessions de sensibilisation : une facture sera adressée au client à l'issue de la prestation, accompagnée de la feuille d'émargement.

ARTICLE 7 - DÉMATÉRIALISATION DES DOCUMENTS

L'OPPBTP a initié depuis plusieurs années une démarche RSE exigeante et apporte une vigilance particulière à l'emploi des ressources ; ainsi dans ce cadre, tous les documents administratifs relatifs à la session de formation ou la session de sensibilisation seront transmis par voie dématérialisée.

ARTICLE 8 - E-LEARNING

Pour les prestations intégrant le suivi d'un e-learning l'OPPBTP accorde au client une licence d'utilisation non exclusive, inaccessible et non transférable de ses contenus de formation à distance.

Le(s) module(s) e-learning seront mis à la disposition du client, dans un portail dédié, après validation du devis.

L'accès aux Modules est géré par la plateforme e-learning de l'OPPBTP.

Un identifiant et un mot de passe sont communiqués aux stagiaires, directement par la plateforme, sur la base des informations fournies par le client (nom, prénom, e-mail). L'identifiant et le mot de passe sont confidentiels, personnels, inaccessibles et intransmissibles. Les stagiaires disposeront d'un délai pour consommer les licences d'utilisation de(s) module(s), allant de la date de réception de l'identifiant jusqu'à la date de la formation. Passé ce délai, la(les) licence(s) d'utilisation consentie cessera(ont) immédiatement.

L'OPPBTP ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe des stagiaires. Le client s'engage à informer l'OPPBTP de toute utilisation frauduleuse de l'identifiant et du mot de passe dès qu'il en a connaissance.

ARTICLE 9 - SOUS-TRAITANCE

L'OPPBTP s'autorise à faire intervenir tout sous-traitant de son

choix, pour des raisons de compétences techniques, de disponibilité ou de lieu d'intervention.

L'OPPBTP se porte garant de la qualité, du professionnalisme et des compétences des sous-traitants qui sont retenus pour diligenter les formations.

ARTICLE 10 – RÉGIME DE LA RESPONSABILITÉ POUR LES FORMATIONS AVEC PARTIE PRATIQUE SUR CHANTIER

Pour celles des formations comportant une partie pratique qui se déroule sur un chantier mis à disposition par une entreprise, et afin que la formation puisse s'effectuer dans les meilleures conditions, l'entreprise devra vérifier le bon état et le bon fonctionnement des matériels et outils qu'elle fournit. Elle devra également s'assurer que ses collaborateurs, amenés à effectuer des démonstrations, disposent des habilitations en cours de validité pour utiliser le matériel et/ou les engins. Si ces conditions n'étaient pas remplies, le formateur pourra prendre l'initiative d'annuler cette partie pratique, ce qui nuirait à la qualité de la formation. Nonobstant ce qui précéde, l'OPPBTP reste responsable de tout accident qui surviendrait de son fait, ou du fait d'un stagiaire, dans le cadre de ladite formation.

ARTICLE 11 - PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de la réalisation des formations, l'OPPBTP est amené à collecter des données à caractère personnel. Ces données peuvent éventuellement être partagées avec des sociétés tierces (prestataires, sous-traitants...) pour le strict besoin des formations.

En outre, les personnes concernées disposent, sur les données personnelles les concernant, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité, et d'apposition et peuvent à tout moment révoquer les consentements aux traitements. Les personnes concernées seront susceptibles de faire valoir leurs droits directement auprès de l'OPPBTP en écrivant à l'adresse suivante: formation@oppbtp.fr .

Conformément à l'exigence essentielle de sécurité des données personnelles, l'OPPBTP s'engage, dans le cadre de l'exécution de ses formations, à prendre toutes mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel et notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées, perdues, détournées, corrompues, divulguées, transmises et/ou communiquées à des personnes non autorisées.

ARTICLE 12 - LOI APPLICABLE - JURIDICTION

Les présentes conditions générales de ventes sont régies par le droit français. En cas de litige survenant entre le client et l'OPPBTP à l'occasion de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable et, à défaut, le règlement sera du ressort du tribunal de commerce de Nanterre, quel que soit le siège du client.

Date de mise à jour des présentes CGV:

1^{er} septembre 2022

OPPBTP

au plus proche de vous

COMITÉ NATIONAL

Boulogne Billancourt
01 74 31 35 68
formation@oppbtp.fr

NORMANDIE

Caen
02 31 44 23 61
normandie@oppbtp.fr
Départements:
14, 50, 61, 27, 76

HAUTS-DE-FRANCE

Lille
03 20 52 13 14
hautsdefrance@oppbtp.fr
Départements:
59, 62
Amiens
03 22 95 10 18
Départements:
02, 60, 80

ILE-DE-FRANCE

Boulogne-Billancourt
01 70 95 56 99
iledefrance@oppbtp.fr
Départements:
75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

PAYS-DE-LA-LOIRE

Nantes
02 40 49 68 02
paysdelaloire@oppbtp.fr
Départements:
44, 49, 53, 72, 85

BRETAGNE

Rennes
02 99 38 29 88
bretagne@oppbtp.fr
Départements:
22, 29, 35, 56

CENTRE VAL-DE-LOIRE

Orléans
02 38 83 60 21
centrevaldeloire@oppbtp.fr
Départements:
18, 28, 36, 37, 41, 45

NOUVELLE AQUITAINE

Bordeaux
05 56 34 03 49
aquitaine@oppbtp.fr
Départements:
24, 33, 40, 47, 64
Limoges
05 55 37 51 29
centreouest@oppbtp.fr
Départements:
19, 23, 86, 87, 16, 17, 79



OCCITANIE

Montpellier
04 67 63 47 50
occitanie@oppbtp.fr
Départements:
11, 30, 34, 48, 66
Toulouse
05 61 44 52 62
occitanie@oppbtp.fr
Départements:
09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

PACA-CORSE

Marseille
04 91 71 48 48
pacacorse@oppbtp.fr
Départements:
04, 05, 13, 84, 2A, 2B
Vallauris
04 93 00 04 99
Départements:
06, 83

GRAND-EST

Nancy
03 83 20 20 03
grandest@oppbtp.fr
Départements:
54, 55, 57, 88, 08, 10, 51, 52
Strasbourg
03 88 31 36 00
Départements:
67, 68

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

Dijon
03 80 78 95 20
bourgognefrancheconte@oppbtp.fr
Départements:
21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Lyon
04 78 37 36 02
rhonealpes@oppbtp.fr
Départements:
01, 42, 69
Grenoble
04 76 46 92 68
Départements:
07, 26, 38, 73, 74
Clermont-Ferrand
04 73 35 14 23
Départements:
03, 15, 43, 63

Retrouvez nos agences en outre mer
(Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion).